DERNIÈRE ÉDITION –



Fondateur : Hubert Beuve-Méry
Directeur : André Laurens

AVEC LE SUPPLÉMENT DU DIMANCHE

QUARANTIÈME ANNÉE – N° 12103 | 4,80 F | DIMANCHE 25-LUNDI 26 DÉCEMBRE 1983

5, rue des Italiens 75427 Paris Cedex 09 – Tél. : 246-72-23

AU LIBAN

La force multinationale en question

Soucieux de préserver la sécurité de leurs contingents à Beyrouth, qui connaît un triste Noël, Paris et Washington pressent M. Gemayel d'élargir son gouvernement.

Va-t-on vers une disparition de la force multinationale au Liban ? La question ne peut plus être éludée, malgré les dénégations souvent embarrassées de Washington et de Paris.

Vendredi 23 décembre, avec cet art de la « gaffe » qu'il affectionne tout particulièrement, le président italien Sandro Pertini a d'ailleurs mis les points sur les i en annonçant, au cours d'une conversation avec plusieurs journalistes, qu'il réclamerait dans son message de fin d'année le retrait des 2 200 soldats italiens stationnés à Beyrouth.

« Tant qu'il y avait des Palestiniens et le danger d'un affrontement direct entre eux et les Israéliens, notre présence au Liban avait un sens clair », a-t-il expliqué. *« Mais pourquoi nos soldats, même s'ils sont volontaires, devraient-ils mourir ? »*, a-t-il demandé après avoir affirmé que le contingent américain est au Liban *« pour défendre Israël et non la paix »*.

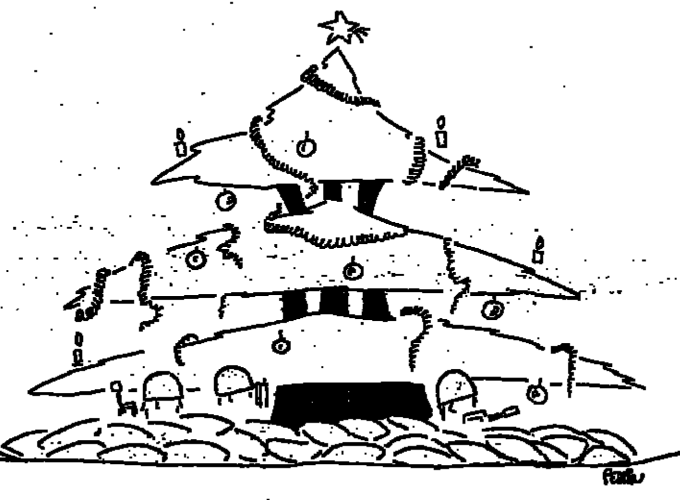
L'intervention de M. Pertini dans un débat vieux déjà de plusieurs semaines a toutes les chances de se solder par le départ du contingent italien. Au début du mois, déjà, le ministre italien des affaires étrangères, M. Andreotti, avait laissé clairement entendre que les effectifs italiens allaient être réduits de moitié.

En fait, la plupart des responsables politiques italiens – du P.C.I. à la démocratie chrétienne, sans oublier certains éléments du Vatican – sont de plus en plus opposés à la présence italienne au Liban. La seule exception notable est M. Craxi, le président du conseil, mais il ne pourra pas aller bien longtemps à contre-courant, même si son ami, M. François Mitterrand, le lui demande avec insistance.

Inquiétude et impuissance à Paris

On se rend parfaitement compte de cette situation à Paris, où l'on enregistre avec grande inquiétude, mais aussi impuissance, la marche des événements. Ce que l'on appelle pudiquement le *« redéploiement »* du contingent français va correspondre en fait à une réduction de ses activités et de son périmètre d'action. *(Lire page 3.)*

C'est ce nouveau dispositif – imposé par les attentats dont fait l'objet le contingent français – que M. Charles Hernu va mettre en place. Il sera dominé par des impératifs de sécurité qui réduiront d'autant le rôle pacificateur des soldats français.



A vrai dire, ce rôle est de plus en plus difficile à tenir, car la population de Beyrouth, qui avait très bien accueilli le contingent français, a tendance dorénavant à s'en méfier puisqu'il est devenu source de dangers. Le dernier attentat contre le poste « Frégate » n'a-t-il pas fait plus de morts parmi les civils libanais que parmi les militaires français ?

Un départ du contingent italien – qui exigerait cependant un vote du parlement – compliquerait encore la tâche des autorités françaises, pour lesquelles le retrait d'un des quatre contingents remettrait en cause l'ensemble des engagements de l'actuel mandat. Comme personne ne se fait d'illusions sur la détermination des Britanniques de maintenir longtemps les 97 hommes qu'ils ont dépêchés à Beyrouth et que tout le monde s'interroge sur les intentions de M. Reagan, on recherche de plus en plus à Paris une solution politique qui permettrait au moins de sauver la face.

La seule issue consiste en effet en fait à obtenir de la part du président Gemayel un élargissement de son gouvernement aux factions qui le combattent. Mais un tel élargissement pour Damas se traduirait par une paralysie du gouvernement de M. Gemayel. On est bien conscient à Paris mais on y est résigné.

Le même raisonnement semble d'ailleurs prévaloir à Washington, où, lors de son récent passage, M. Gemayel a reçu les mêmes « conseils » de réalisme. Une telle solution, qui porterait sans soute un coup fatal à la souveraineté libanaise sera à l'ordre du jour de la reprise en Suisse de la conférence sur la réconciliation nationale libanaise à moins que M. Gemayel ne prenne les devants et ne procède d'ici là à un remaniement significatif de son *gouvernement*.

Le cynisme du président Hafez El Hassad

Ceux qui misaient sur une disparition du président syrien Hafez El-Assad pour éviter une telle issue auront pris connaissance avec quelque déception de l'interview que ce dernier vient d'accorder au *Point*. Non seulement le président Assad a repris les rênes de son pays, mais il n'a rien modifié de ses ambitions puisqu'il va jusqu'à affirmer que *« ces notions de parenté entre la Syrie et le Liban sont plus profondes que celles qui peuvent exister entre deux Etats des Etats-Unis »*.

Jamais il n'avait revendiqué avec autant de cynisme son droit de regard total sur le Liban.

JACQUES AMALRIC.

(Lire nos autres informations page 3.)

PÉTROLE, COUR DES COMPTES ET POLITIQUE

Expectative et contre-attaque

Le gouvernement, par la voix de M. Gallo, a contre-attaqué après les accusations lancées par M. Giscard d'Estaing. Le dossier transmis à M. Mauroy sera rendu aux magistrats.

M. Mauroy a eu entre les mains, vendredi soir 23 décembre, un exemplaire du rapport de la Cour des comptes sur l'affaire des avions « renifleurs » d'Elf-Aquitaine. Ce document a été transmis par un collaborateur de M. Raymond Barre au directeur de cabinet de M. Pierre Mauroy, M. Michel Delebarre. Son caractère *« confidentiel »* demeure, indique-t-on dans l'entourage du premier ministre. Il sera rendu à la Cour des comptes, à charge pour elle de reprendre la procédure et de continuer l'enquête sur les 500 millions de francs affectés aux opérations de recherche pétrolière entreprises alors, transférés dans un premier temps en Suisse et dont toute trace a été perdue.

Le premier ministre compte donc sur le temps pour faire la lumière sur cette affaire et pour manifester que, par la faute des anciens dirigeants, la continuité de l'Etat a été assurée parfois dans de mauvaises conditions, puisque la gauche n'a pas disposé de tous les documents nécessaires à la connaissance de la précédente gestion.

Il y a quelque chose de paradoxal dans la tournure politique prise par cette affaire. La gauche se trouve en position d'accusée sur un dossier dont, avavt mai 1981, les plus hautes autorités de l'Etat ont eu à connaître depuis mai 1976 – M. Chirac qui, dit-il, *« n'a pas eu à en connaître »* était alors premier ministre, – dossier dont elle s'est saisie pour enquêter sur une anomalie financière.

La lenteur des réponses du gouvernement à l'intervention télévisée de M. Valéry Giscard d'Estaing jeudi soir sur Antenne 2 – il s'est écoulé dix-neuf heures *entre cette intervention et* celle, vendredi après-midi, de M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, – n'a fait que confirmer cette impression. C'est celle qu'ont voulu donner MM. Valéry Giscard d'Estaing et Raymond Barre et ceux qui, tels MM. Jacques Chirac, président du R.P.R., et François Léotard, secrétaire général du parti républicain, les ont assurés de leur soutien.

Les uns et les autres accusent le gouvernement d'avoir cherché à conduire une opération politique contre MM. Barre et Giscard d'Estaing. *« Opération basse et indigne »*, affirme M. Barre (*le Monde* du 24 décembre). *« Calomnie »*, estiment MM. Giscard d'Estaing et Chirac. *« Calomnie »* sortie des *« poubelles »*, selon le mot utilisé par M. Léotard.

L'opération politique : l'accusation est fondée sur l'intervention faite par M. Henri Emmanuelli, mercredi, à l'Assemblée natinale, qui laissait croire que l'ancien chef de l'Etat et son premier ministre de l'époque avaient tout tenté pour dissimuler un document gênant pour eux.

JEAN-YVES LHOMEAU.

(Lire la suite page 9.)



CURÉS FRONDEURS ET URBANISME GALOPANT

Mgr Lustiger et son Paris impossible

Le cardinal Jean-Marie Lustiger, archevêque de Paris, a rencontré, le 20 décembre, une partie du clergé diocésain. Le cardinal et certains de ses collaborateurs ont présenté quelques lignes de force de la politique menée ou envisagée par l'archevêque de Paris. Quel est le visage catholique de la capitale trois ans après le départ à la retraite du cardinal Marty ?

« Paris est une église monstrueuse, disproportionnée. Comment voulez-vous qu'un évêque y gouverne en connaissant comme il faudrait son peuple ? Ce n'est plus à taille d'homme. Et puis, quelle mosaïque d'humanités ! » Ce cri du cœur du cardinal Suhard, archevêque de Paris de 1940 à 1949, a été lancé par la plupart de ses successeurs, même après le découpage de l'Ile-de-France en huit diocèses avec l'arrivée de Mgr Veuillot en 1966.

Dernier en date à entonner le refrain, le cardinal Lustiger, il y a quelques jours devant le clergé parisien : *« Comme les archevêques du dix-neuvième siècle tentant de multiplier les paroisses, comme le cardinal Verdier créant l'Œuvre des chantiers, comme le cardinal Feltin sans cesse préoccupé de multiplier parmi les prêtres de Paris des responsables, il faudra saisir toutes les occasions de démultiplication pour nous permettre de vivre la foi dans des ensembles à taille humaine. »*

A Paris, en effet, les paroisses sont souvent immenses, de véritables « usines à sacrements » avec une moyenne de vingt mille fidèles. L'argumentation de Mgr Lustiger, qui avait été frappé, lors d'un voyage en Allemagne, par le nombre très supérieur de paroisses à Francfort par rapport à Paris, consiste à dire, d'une part, que *« le noyau actif de toute communauté humaine quelle que soit sa taille se réduit à cent, à deux cents personnes »*, et, de l'autre, que sur mille prêtres à Paris, quatre-vingt-seize seulement sont des curés, c'est-à-dire chargés d'une communauté.

L'idée, en démultipliant les paroisses, serait d'augmenter la responsabilité accordée à chaque prêtre, ainsi qu'aux laïcs, diacres ou religieux qui feraient équipe avec lui. Selon le cardinal, *« un prêtre seul n'est pas forcément un prêtre isolé »*, et, en tout état de cause, la diminution inéluctable des effectifs cléricaux, au cours des dix années à venir, nécessitera un redéploiement des forces. Déjà, des expériences sont tentées pour séparer des paroisses qui avaient été jumelées, comme Saint-Nicolas-des-Champs et Sainte-Elizabeth, Saint-Leu-*Saint-Gilles et Saint-Eustache* ou encore Notre-Dame-du-Travail de Plaisance et Notre-Dame-du-Rosaire de Plaisance. D'autre part, des chapelles, comme celle de Notre-Dame, à la porte des Ternes, sont érigées en semi-paroisses.

ALAIN WOODROW.

(Lire la suite page 10.)

Dates

RENDEZ-VOUS

Lundi 26 décembre. – *U.R.S.S. :* Plénum du comité central du P.C.

Mardi 27. – *Bangladesh :* Elections municipales.

Italie : Rencontre de Jean-Paul II et d'Ali Agça, qui tenta de l'assassiner, dans une prison de Rome.

Mercredi 28. – *Israël :* Visite de M. Giscard d'Estaing.

U.R.S.S. : Session du Soviet suprême.

Samedi 31. – *Pologne :* Expiration du délai accordé aux clandestins pour faire leur reddition.

Brésil : Echéance des dettes commerciales.

Dimanche 1er janvier. – La France prend la présidence du conseil européen pour six mois.

Pologne : Entrée en vigueur de la hausse des prix alimentaires.

Sports

Lundi 26 décembre. – *Tennis : Finale de la Coupe Davis (Suède-Australie), à Melbourne. Jusqu'au mercredi 28 décembre 1983.*

LES TARIFS DU MONDE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,60 DM ; Autriche, 15 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 340 F CFA ; Danemark, 6,50 Kr. ; Espagne, 100 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 50 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 80 p. ; Italie, 1 200 l. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 27 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 340 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,40 f. ; Yougoslavie, 130 nd.

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
C.C.P. 4207 - 23 PARIS
Tél. : 246-72-23

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	554 F	767 F	980 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 194 F	1 727 F	2 260 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	634 F	887 F	1 140 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	779 F	1 105 F	1 430 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande.

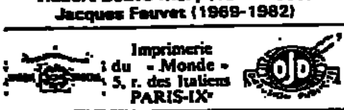
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)


Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437.
ISSN : 0395 - 2037.

LES CENT ANS DE L'ALLIANCE FRANÇAISE

Un irrésistible maître d'école

L'Alliance française (A.F.) a célébré, cette année à Paris, son centenaire en présence du chef de l'Etat (*le Monde* du 19 octobre). Cent ans pour une grande institution, c'est la consécration. L'Alliance fait partie maintenant de ces établissements pour lesquels les Français n'ont souvent qu'ironie, mais qui, à l'étranger, apparaissent comme ce que la France a fait de mieux : la Sorbonne, l'Académie, la Comédie-Française.

C'est au samedi 21 juillet 1883 que peut être fixée la date de la création du premier organisme de la francophonie. Ce jour-là se réunissent à la Société historique Saint-Simon, 215, boulevard Saint-Germain, à Paris : Paul Cambon, résident général de France à Tunis, Paul Bert, ancien ministre de l'instruction publique, et cinq ou six autres honorables citoyens dont le nom ne nous dit plus rien. Ils décident de fonder une *« association nationale pour la propagation de la langue française dans les colonies et à l'étranger »*.

Un lancement dans l'enthousiasme

Le groupe initial est bientôt rejoint par un flot de célébrités : le cardinal Lavigerie, archevêque d'Alger, le grand rabbin Zadoc Kahn, Ferdinand de Lesseps, perceur du canal de Suez, Gaston Maspero, directeur des musées d'Egypte, le général Faidherbe, ancien gouverneur du Sénégal, et aussi Louis Pasteur et des écrivains comme Renan et Taine. L'affaire ne traîne pas : le 24 janvier 1884, le ministère de l'intérieur approuve la fondation de l'association dénommée « Alliance française ».

Avec une rapidité, des méthodes, des moyens et aussi un enthousiasme dont auraient bien besoin aujourd'hui, pour se lancer, des organismes francophones plus récents, tels que le Commissariat général à la langue française ou l'Agence de coopération culturelle et technique, l'Alliance de Paris allait vite faire tache d'huile. Un « comité de propagande » diffuse le slogan : *« Il faut rendre à la France son image de marque internationale »* (après la défaite de 1870), tandis que des « comités d'action » financés par les cotisations et dons locaux poussent en France, dans l'Empire et à l'étranger, par générations spontanées. Jules Verne tient à présider en personne le comité de la ville d'Amiens. Sarah Bernhardt déclame des vers. Le Bon Marché et le lycée Lakanal de Sceaux envoient de bonnes sommes. Les bienfaiteurs étrangers sont légion. Cela ressemble un peu, *mutatis mutandis*, à ce qu'a été, à notre époque, le lancement de certaines organisations internationales s'occupant des droits de l'homme ou d'écologie. A cela près que l'Alliance ne recrute pas exclusivement ses troupes parmi les intellectuels et les citadins : dans l'oasis saharienne de Touggourt un élan de *« patriotique unanimité »* réunit le maire, le maître d'école, le juge de paix, le garde champêtre, les gendarmes, etc. La petite Régence de Tunis, à laquelle la France vient d'imposer son protectorat, ne rechigne pas puisque, outre les israélites, les Maltais et les premiers colons français, *« les musulmans ont fourni à eux seuls les deux tiers des membres et les trois quarts de la recette »*. Dix mille enfants tunisiens, sur les cent mille en âge d'être scolarisés, ont bientôt accès aux écoles de l'Alliance. Résultat : quatre-vingts ans plus tard le président Bourguiba sera l'un des zélateurs de la francophonie afro-arabe.

Du chah de Perse à Jaurès

A Budapest, le Cercle des patrons et des ouvriers hongrois obtient son affiliation. Kiev et Odessa ont vite assez d'adhérents pour que Paris les dote d'un délégué. A Madagascar, la lutte est plus serrée à cause de la concurrence des écoles anglaises. A l'île Maurice, ravie à la France par les Britanniques soixante-dix ans plus tôt, le comité de Port-Louis est fort de cent cinquante membres dès 1884, véritable défi à Albion ! Il patronne un *« cours public de grammaire française »* dont le succès fait grimacer à Londres. Dans l'Empire ottoman, au contraire, les modernistes, qui ont déjà recours au français pour réformer la Turquie, exultent devant le succès remporté par l'A.F. La Perse est un peu moins prompte, mais, son comité, formé en 1890, bénéficie du patronage du chah. Changhaï, elle, a ouvert, dès 1886, sa première école gratuite, qui fonctionnera jusqu'en 1949.

Dès février 1885, le secrétaire général de l'Alliance, Pierre Foncin, peut lancer sans trop exagérer : *« Il n'est guère, hors de nos frontières, de région où nous n'ayons déjà pénétré et fait quelque bien. »* Jean Jaurès, alors professeur de lettres à l'université de Toulouse, se réjouit pour sa part que l'Alliance ait réussi à dépasser les divisions politiques entre Français. L'économiste Charles Gide, oncle du futur écrivain, fait ressortir en 1885 *« le rôle de l'Alliance dans la lutte des langues à la surface du globe »*. D'autres notent crûment : *« Tout client de la langue française est un client naturel des produits français. »* L'armée même s'intéresse à l'affaire, à telle enseigne que le ministre de la guerre, en mai 1889, doit autoriser les officiers à s'inscrire aux comités de soutien.

Ceux-ci se multiplient. En 1900, il y en aura 35 000 à travers la planète, faisant fonctionner, sous l'égide de délégués de l'Alliance mère de Paris, 250 écoles. De quelques centaines d'élèves en 1884-1885, on atteint 50 000 inscrits en 1947, et près de 300 000 en 1983, répartis dans 1 200 centres à travers plus de cent pays, y compris les Etats communistes comme la Pologne, la Hongrie, la Yougoslavie et Cuba. Les raisons avancées par les étudiants de 1983 pour expliquer leur choix du français sont aussi variées qu'encourageantes : *« Pour apprendre l'histoire de France dans le texte »*, dit un Japonais ; *« Afin de faire de la recherche scientifique »*, explique un Yougoslave ; *« Parce que nous devons travailler en Afrique »*, répond un couple d'Allemands. Le nombre des sociétaires bienfaiteurs, sans lesquels l'Alliance n'existerait pas, a dépassé en 1983 le demi-million. Elle emploie six mille professeurs dont certains, toutefois à Pondichéry ou à Paris, se plaignent que le statut d'association privée d'utilité publique non lucrative empêche *« un réel fonctionnement démocratique »*.

Dessin de ROUIL.

L'organisation a connu d'autres à-coups au cours de son premier siècle d'existence. Des nations importantes comme la Russie et la Chine ont fait défection. Sous l'occupation, les nazis bannirent l'A.F., décrétée officine de *« dénigrement anti-allemand »*. Du coup, de Gaulle devint président du comité de gérance en exil de l'Alliance. En décembre 1958, après son retour au pouvoir, le général déclara : *« On ne résiste pas à l'Alliance française ! »*

Exemplaire Colombie

En survolant le siècle écoulé, il apparaît que le succès de l'Alliance est particulièrement éclatant en Amérique du Sud, où ses débuts furent des plus modestes. Là plus qu'ailleurs, l'Alliance a bénéficié d'une sorte d'aura idéologique qui fait qu'aujourd'hui encore ses maisons, loin d'être, comme on le croit parfois à Paris, les rendez-vous des seules héritières à marier, constituent souvent des foyers *« où, sans distinction de nationalité, d'âge, de sexe, de fortune, de couleur ou de race,* [est] *enseignée la langue dans laquelle ont été écrits pour la première fois les droits de l'humanité » (l'Etoile du Sud,* journal brésilien, 20 mai 1885). De nos jours, l'Amérique du Sud, regroupe la moitié des étudiants de l'Alliance.

En Colombie, la décision en 1979 du président d'origine libanaise Julio-César Turbay de faire accéder, pour 700 000 enfants, le français au rang de langue étrangère obligatoire a été facilitée par le travail en profondeur mené auparavant par une dizaine de comités de l'A.F. soutenant bibliothèques et écoles jusqu'au fin fond des sierras. En tournée dans ce pays, en août, le ministre français de la culture, M. Jack Lang, a ainsi rencontré, non sans étonnement, dans la province la plus reculée, des journalistes et des collégiens qui, grâce à l'Alliance, avaient lu dans le texte son fameux discours de Mexico de juillet 1982 sur l'identité culturelle...

J.-P. PERONCEL-HUGOZ.

★ L'ouvrage en français le plus complet sur l'A.F. est dû à Maurice Bruézière : *l'Alliance française 1883-1983. Histoire d'une institution*, Hachette, 250 p. Tous renseignements concernant l'A.F. peuvent être obtenus à son siège parisien, 101, bd Raspail. Tél. : 544-38-28.

1984 année du français en... U.R.S.S.

Le tsar Nicolas II aimait à tenir son conseil des ministres en français. On affirme, à Moscou, que le président Andropov entend l'anglais. Cependant, on rencontre souvent, y compris en poste dans des pays non francophones, des diplomates ou des journalistes soviétiques parlant un bon français.

Pas étonnant, disent les Russes : nous pouvons aligner trois millions d'écoliers ou d'étudiants faisant du français en 1983... alors que, à la même date, seulement trente mille Français font du russe. Il est évidemment impossible de vérifier le niveau moyen réel du français de ces trois millions de *« francisants »* soviétiques. De même, il faut faire la part de la propagande dans la récente décision des autorités scolaires et universitaires de l'U.R.S.S. de solennellement proclamer dans leur pays *« 1984, année du français »*.

Il n'empêche. On étudie quand même la langue de Voltaire à bonne dose en Union soviétique. Selon l'agence Tass, l'*« année du français »* sera l'occasion, dans la seule République d'Azerbaïdjan, en Transcaucasie, d'une série de manifestations dont un *« mois de la civilisation française »*, comportant notamment des expositions sur *« le monde merveilleux de Saint-Exupéry »* et *« Eluard et son époque »*. L'Institut pédagogique azerbaïdjanais des langues étrangères publiera en 1984 *« plusieurs ouvrages francophones »* parmi lesquels, même, un dictionnaire français-azerbaïdjanais.

Voilà qui est bien ! Mais, même si c'est sans beaucoup d'illusion, on aimerait, malgré tout, souhaiter qu'à l'occasion de cette *« année du français »* les Soviétiques qui étudient notre langue puissent avoir accès à au moins quelques périodiques français ou à des auteurs de l'importance de Sartre dont l'œuvre, à part *les Mots*, n'a jusqu'à présent pratiquement pas été diffusée au pays de Tolstoï, que ce soit en français ou en russe.

J.-P. P.-H.

Francophonie sur le Nil

La nouvelle a surpris : l'Egypte est devenue membre, en décembre, de l'Agence de coopération culturelle et technique (A.C.C.T.) qui regroupe presque tous les pays utilisant, à un titre ou à un autre, le français. S'y côtoient aussi bien le Zaïre que le Laos, Haïti ou le Canada.

Mais l'Egypte ? Elle est une nation arabophone qui a subi la férule britannique. Bonaparte n'y est allé qu'en coup de vent. La plupart des Français ont oublié que, de Mehemet Ali (début du dix-neuvième siècle) à Nasser non compris, la modernisation de la vallée du Nil s'est appuyée sur le français.

Sadate, tout dévoué aux Américains qu'il fût, et peut-être pour se faire pardonner un peu cette inclination par son intelligentsia qui avait lu Marx en français, donna un coup de barre culturel du côté de la francophonie. En 1980, il convint, avec le Sénégal et le Canada, qu'on inviterait Le Caire au sommet francophone alors prévu à Dakar, et qui n'a toujours pas eu lieu en raison des dissensions canado-québécoises. Le ministre d'Etat aux affaires étrangères, M. Boutros Boutros-Ghali, lui-même essayiste en français, fut chargé de proclamer l'intérêt du Caire pour *« le français, langue non alignée »*, et d'amorcer le dialogue, qui vient de se concrétiser, avec l'adhésion à l'A.C.C.T.

Il n'y pas là que calculs ou rêveries d'hommes d'Etat. *L'Egypte a plus de francophones réels que tel ou tel pays africain.* Elle compte plus d'écoliers – environ quarante-cinq mille – étudiant le français comme première langue étrangère, dans le seul cycle privé (le chiffre est beaucoup plus élevé dans l'enseignement public mais les résultats y sont nuls), que l'Allemagne fédérale.

L'Egypte ne se trouvera pas isolée à l'Agence à laquelle sont déjà affiliés des Etats arabes comme la Tunisie, le Maroc, la Mauritanie et le Liban. L'Algérie n'est pas membre de l'A.C.C.T., mais elle a fait former des cadres à l'Ecole internationale de Bordeaux, la plus belle réalisation de l'Agence (deux mille cinq cents stagiaires de quarante-cinq pays depuis sa création en 1972).

Pourvue pour 1984-1985 d'un budget biennal de 212 millions, dont environ 65 % pour les programmes, – l'Agence n'est pas riche. Mais, plus encore, elle a été jusqu'ici pauvre en bonnes idées. Planter des arbres au Sahel est méritoire, mais ce n'est pas son rôle. Bâtir des écoles au Tchad et doter le Liban d'une télévision éducative, comme elle doit prochainement le faire, est au contraire dans ses cordes. En fait, l'A.C.C.T. devrait concentrer tous ses moyens sur la diffusion dans le tiers-monde de livres en français bon marché, scientifiques et littéraires. Sinon l'édition anglo-américaine, deux fois moins chère que la nôtre, damera tôt ou tard le pion à la francophonie.

Le renouvellement du haut personnel de l'Agence – M. François Owono-Nguéma, jeune physicien gabonais, est secrétaire général de l'A.C.C.T. depuis fin 1982, et son directeur de cabinet est, depuis 1983, M. Jean-Pierre Biondi, journaliste, ancien conseiller du président Senghor – ainsi que l'adhésion de l'Egypte, dont les intellectuels ne sont jamais à court d'imagination, donnent l'occasion à l'organisation internationale de la francophonie de prendre un nouveau départ.

J.-P. P.-H.

Étranger

LES DÉVELOPPEMENTS DE LA CRISE LIBANAISE

DANS UNE INTERVIEW AU « POINT »

« Le Liban et la Syrie constituent une seule nation » *déclare le président Assad*

Recevant récemment les envoyés spéciaux du *Point*, dans la villa de la Ghouta (oasis de Damas), près de Sehnaya, où il est en convalescence, le président Hafez El-Assad, qui a refusé de préciser la nature de la maladie qui l'a affecté début novembre, a affirmé : *« Je me porte très bien aujourd'hui. C'est ce que les médecins me disent et c'est aussi ce que je ressens. » « Je ne travaille pas autant que si j'étais à la présidence (mais) je pense que je recommencerai à exercer mes fonctions normalement au début de 1984, donc en janvier »*, a précisé le général-président, qui a ajouté : *« J'ai dirigé les affaires du pays par téléphone. »*

S'agissant du Liban, le chef de l'Etat syrien a déclaré : *« Nous essayons par tous les moyens possibles d'accélérer la tenue* (d'une deuxième conférence interlibanaise à Genève). *Ce qui a été réalisé* (à la première conférence) *est très positif : le plus important, c'est l'accord sur l'identité arabe du Liban, alors que l'accord du 17 mai* (israélo-libanais) *dénude le Liban de son identité arabe. On en reparlera à Genève. »*

« Le Liban et la Syrie, a affirmé le président, *constituent un seul peuple, une seule nation. Nous sommes deux Etats indépendants, mais cela ne veut pas dire que nous soyons deux nations différentes. »*

Le rôle de la France

Au sujet de l'obligation morale française à l'égard du Liban, le général Assad a indiqué : *« Cet engagement ne devrait-il pas s'appliquer à la Syrie aussi ? Nous avons toujours dit aux responsables français que nous souhaitions que la France joue un rôle plus important au Proche-Orient, mais nous avons dit aussi qu'il fallait que ce soit un rôle français ou alors qu'il s'inscrive dans le cadre européen. Or dans la force multinationale* (au Liban) *les Américains ont presque le monopole. Et leurs troupes sont devenues des forces combattantes au Liban. Même pas contre la Syrie en tant qu'Etat, d'ailleurs, mais contre des factions, des groupes, des milices libanaises (...). »*

« Nous avons évité d'être confrontés aux forces françaises au Liban, dit le président. *Mais nous avons eu des problèmes avec elles. Pourtant, pour vous prouver que nos intentions étaient honnêtes, nous avons reçu à Damas M. Gutman, le secrétaire général du ministère des relations extérieures, juste après que la France eut bombardé certaines de nos positions au Liban. »*

A propos de relations avec Washington, le général Assad a poursuivi : *« On se combat mais cela n'empêche pas de se rencontrer (...). Quand les Américains nous bombardent, nous sommes bien forcés de nous défendre. »*

Déclarant qu'il ne voit pas l'intérêt du Liban pour les Américains, il ajoute : *« S'il s'agi d'éloigner l'Union soviétique du Liban, elle n'y est pas, et n'y a pas été présente ni avant ni après l'invasion israélienne. Si ce qui est visé est la présence syrienne au Liban, la Syrie, comme je vous l'ai dit, est chez elle au Liban depuis des siècles. »*

« Personne au monde, conclut le président syrien, *n'a fait plus de sacrifices que nous pour mettre fin à la guerre au Liban ».*

Le premier Noël sans espoir

De notre correspondant

Beyrouth. – *« Mais où sont donc les embouteillages d'antan ? »* Dans le Beyrouth triste et maussade du Noël de l'an 2 de la *pax americana*, c'est la déprime collective. En contraste, il n'y a pas seulement l'avant-guerre – l'antiquité, il y a neuf ans ! – mais aussi les fêtes de toutes les autres années de la guerre où, voitures emplissaient les rues, les boutiques regorgeaient de clients et les portefeuilles de bonnes et belles livres libanaises. Davantage, Beyrouth avait connu les fêtes de deux années d'espoir : Noël 76 avec l'espoir syrien, et surtout Noël 82 avec l'espoir américain, auquel la France contribuait, avec figuration britannique et italienne, complétant l'image d'un Occident concerné et présent.

Mais voilà qu'en un an tout s'est effondré. Qu'il est loin le Noël de l'an dernier, lorsque les rues reliant les deux secteurs de la capitale, barrées depuis des années par des murs de terre, de peur et de mort, s'ouvraient l'une après l'autre, déminées par les sapeurs français, membres d'une force multinationale dont la présence était non seulement admise mais souhaitée par la population musulmane tout autant que chrétienne. Instrument de paix, après tant de malheurs, dans un pays qui avait le temps et l'humeur de se donner un air de fête. Alors les surenchères des Libanais de toutes communautés se faisaient sur des thèmes de fraternité, et le Sud lui-même se décrispait face à une occupation israélienne dont la poigne ne s'était pas alourdie et ne se ressentait pas encore d'une guérilla qui devait prendre forme par la suite. Le président Gemayel, porteur de l'espoir de la nation, et disposant de l'adhésion de l'islam, pouvait tout se permettre, ou presque, sur le plan interne.

« Nous aurions dû écouter nos tiroirs-caisses à Noël dernier. Ils étaient encore pleins, autant qu'aux Noëls précédents. Mais dans l'euphorie d'un pays retrouvé, dans une ville réunifiée et débarrassée – pour toujours croyions-nous – des démons des scissions et de la guerre, quelle importance quelques sous de moins ! » Les commerçants libanais savent aujourd'hui qu'ils ne doivent jamais ignorer les signes avant-coureurs de leur compte en banque.

La crise économique laissait poindre le bout du nez dès janvier, avant de s'installer lourdement. 1983 est devenue au fil des mois l'année noire des affaires dans un Liban dont le marché s'était adapté à toutes les circonstances, avec une souplesse et un dynamisme qui avaient étonné le monde, mais dont le ressort s'est cassé au fur et à mesure que le trop-plein d'espoir – espoir insensé rétrospectivement – faisait place à un découragement généralisé, générateur d'une vague de candidats à l'émigration, redoutable phénomène.

Les chiffres de la crise

La plupart des Libanais ne connaissent pas encore les chiffres, mais ils sont là : une balance des paiements fortement déficitaire – 1 milliard de dollars – pour la première fois depuis que le pays est indépendant, alors qu'elle avait toujours été excédentaire, en particulier durant toutes les années de guerre (à l'exception du déficit limité – moins 134 millions de dollars – de 1976). L'année dernière encore, malgré l'invasion israélienne, c'est 350 millions de dollars d'excédent qui avaient été enregistrés, et l'année précédente 900 millions, malgré les affrontements syro-chrétiens. La livre a maintenant reperdu 40 % de sa valeur par rapport au dollar, 6 % à 7 % de plus qu'elle n'en avait regagnés durant les folles semaines de l'été-automne 1982, où tout semblait de nouveau possible.

Pour la première fois, même si les réserves-or sont intactes, les réserves en devises de la livre sont entamées, diminuant d'un peu moins de 1 milliard de dollars. C'est que, au marasme qui, progressivement, s'est mué en crise, s'ajoutait le coût de la guerre, quand, pour la première fois aussi – que de premières désastreuses !, – le Liban avait dû payer, alors que jusque-là la guerre avait été constamment financée de l'extérieur. Si elle provoquait deuils et destructions, non seulement elle ne coûtait pas de devises au pays mais encore elle lui en rapportait.

Petite guerre d'un mois mais que le Liban a réglée rubis sur l'ongle. Car si l'Occident lui fournit des armes, il les lui facture et en encaisse le prix au comptant : un milliard de dollars pour l'année.

Et l'argent de la paix (tourisme, affaires, reconstruction, investissements) n'a pas remplacé l'argent de la guerre. Les rapatriements de fonds se sont, légèrement il est vrai, amenuisés ; l'impasse politique et les dangers ont freiné les retours des Libanais, puis, inversant la tendance, ont provoqué le départ de familles allant rejoindre l'homme qui travaillait déjà à l'étranger.

Résultat : ce Noël de misère où le bijoutier, le coiffeur, l'imprimeur et tout ce qui a pignon sur rue se lamentent, de concert, devant leur clientèle évaporée ; où les journaux de décembre ont une publicité du mois d'août ; où les décorations de Noël sont faméliques dans les rues de Beyrouth-Est (chrétien) et inexistantes dans celles de Beyrouth-Ouest (à prédominance musulmane). C'est que non seulement les commerçants travaillent à l'économie, convaincus que les dépenses sont inutiles et n'attireront pas les clients, mais aussi, à l'ouest, parce qu'a couru la rumeur que l'air de fête dans les vitrines pour le Noël des chrétiens serait mal vu par les intégristes musulmans supposés être au volant des camions-suicide. Dans le doute, l'abstention s'est imposée. On n'avait jamais vu cela aux pires jours de la guerre. L'attentat au camion piégé contre le contingent français, mercredi soir, a achevé de démoraliser une population déjà fortement abattue.

Noël sans sapin, Noël sans messe de minuit. Le cœur n'y est vraiment plus. Et pour remonter le moral des troupes au Liban, la France a dû envoyer son ministre de la défense, M. Hernu, réveillonner avec elles, la Grande-Bretagne son secrétaire aux armées, et les Etats-Unis Bob Hope et une brochette de jolies femmes, Brook Shield en tête. Quant aux Italiens, leur président a fait mieux : il a annoncé qu'il voulait les retirer du guêpier libanais.

LUCIEN GEORGE.

APRÈS SA RENCONTRE AVEC M. MOUBARAK

« Il faut former un gouvernement palestinien en exil » *affirme M. Arafat à un journal saoudien*

Alors que M. Arafat semblait faire route, samedi 24 décembre, vers l'Arabie Saoudite, via le Yémen du Nord, sa rencontre, jeudi 22 décembre, au Caire, avec le président Moubarak, continuait de susciter réactions et réunions (*le Monde* du 24 décembre).

La France se montre satisfaite de la venue au Caire du chef de l'O.L.P., qui illustre, selon elle, l'importance du rôle que peut jouer l'Egypte dans un règlement au Proche-Orient. La rencontre Moubarak-Arafat, a-t-on indiqué au Quai d'Orsay, démontre que le dialogue est possible entre toutes les parties intéressées, témoigne du rôle que l'Egypte joue dans l'entreprise de paix et confirme la France dans l'intérêt qu'elle attache à une coopération avec Le Caire, qui n'a cessée de se développer ces dernières années. On souligne, de même source, que le projet de résolution franco-égyptien présenté en juillet 1982 au Conseil de sécurité demeure un élément important.

Le président Moubarak et M. Arafat sont convenus, lors de leur rencontre au Caire, de *« poursuivre les consultations entre les parties égyptienne et palestinienne en vue de réaliser une paix globale et juste dans la région »*, a annoncé vendredi 23 décembre, M. Boutros-Ghali, ministre d'Etat égyptien aux affaires étrangères.

Dans une déclaration, publiée samedi, au quotidien saoudien *El-Youm*, à bord du bateau grec *Odysseus Elytis* après sa rencontre avec le président égyptien, M. Arafat a affirmé qu'il était *« convaincu plus que jamais, et à la suite des derniers événements auxquels a fait face la lutte palestinienne à Beyrouth et à Tripoli, de la nécessité de la formation d'un gouvernement palestinien au cours de l'étape prochaine »*.

Le porte-parole du mouvement de dissidence palestinien dirigé par Abou Moussa, a invité vendredi toutes les *« fractions, les forces et personnalités palestiniennes à tenir une réunion à Damas afin d'élire un nouveau commandement et limoger M. Yasser Arafat de ses fonctions à la tête de ce commandement »*. Les responsables palestiniens modérés à Tunis estiment pour leur part que le président de l'O.L.P. a trangressé les règlements de l'Organisation en agissant de son propre chef. Ils ajoutent qu'ils ne se sentent en aucune façon liés par les résultats de ses entretiens avec le Reïs.

La rencontre du chef de l'O.L.P. avec le président égyptien a fait l'effet d'une bombe parmi les dirigeants palestiniens de Cisjordanie et de Gaza, suscitant des discussions passionnées sur l'interprétation et les conséquences de cette visite. A l'exception toutefois de certains cercles radicaux et de M. Bassam Chakaa, maire destitué de Naplouse, qui a souligné que cette rencontre était *« contraire aux décisions du Conseil national palestinien »*, la plupart des personnalités palestiniennes des territoires occupés par Israël, une fois passé l'effet de surprise, ont réagi favorablement.

A Tunis, siège de la Ligue arabe et quartier général de l'O.L.P., les cinq quotidiens officiels tunisiens se taisent sur cet événement. Le même silence embarrassé est observé par la Ligue arabe dont l'Egypte a été exclue à la suite des accords de paix israélo-égyptiens. Seuls le Maroc et la Jordanie paraissent approuver l'entrevue Arafat-Moubarak.

La presse syrienne, quant à elle, a condamné catégoriquement, vendredi, la rencontre Arafat-Moubarak et estimé que le chef de l'O.L.P. a failli à ses responsabilités. Cette rencontre, écrit le quotidien gouvernemental *Techrine « apporte la preuve tangible que Yasser Arafat est partie prenante dans la conspiration de Camp-David »*.

En Israël enfin, le premier ministre israélien, M. Shamir, s'est déclaré *« étonné »* vendredi de l'approbation apportée officiellement par les Etats-Unis à la rencontre du président Moubarak avec M. Arafat. S'exprimant à Jérusalem, lors d'une rencontre avec le sénateur américain Christopher Dobb, le premier ministre israélien a ajouté *« Les Etats-Unis n'évaluent probablement pas à sa juste mesure ce qui se profile derrière cette démarche. » « Après les événements de Tripoli, on pouvait légitimement supposer que les éléments modérés du monde arabe se joindraient au processus de paix défini par les accords de Camp David. Cet espoir s'évanouit à nouveau »*, a-t-il poursuivi. – *(A.F.P., Reuter.)*

PARIS A FERMÉ LE CENTRE ISLAMIQUE IRANIEN ET EXPULSÉ TROIS DIPLOMATES

La France a demandé, vendredi 23 décembre, le rappel de trois membres de l'ambassade d'Iran à Paris, dont les activités sont liées au Centre islamique iranien de Paris. La fermeture de ce centre a également été décidée par les autorités françaises, a annoncé un communiqué du ministère des relations extérieures. Ce texte précise que la décision du gouvernement français fait suite à *« la fermeture, au cours de ces derniers mois, de l'Institut français de Téhéran et de l'Institut français de recherche en Iran »*.

Outre le problème posé par la présence d'extrémistes iraniens au Liban, les relations entre Paris et Téhéran s'étaient déjà sérieusement détériorées ces derniers mois, l'Iran reprochant à la France le soutien accru qu'elle apporte à son ennemi, l'Irak, dans la guerre qui oppose ces deux pays depuis 1980. La livraison en novembre à l'Irak de cinq chasseurs Super-Etendard pouvant être équipés de fusées Exocet a constitué une nouvelle étape de la crise entre la France et l'Iran. De même que l'Iran à Paris, la France n'est plus représentée à Téhéran, depuis 1982, que par un chargé d'affaires.

Un resserrement du dispositif français qui ne se veut pas encore un repli

A l'origine, c'est M. Jean Gatel, secrétaire d'Etat à la défense, qui devait, seul, au nom du gouvernement français, passer les fêtes de Noël parmi les parachutistes français de la force multinationale de sécurité à Beyrouth. En prenant l'initiative de s'y rendre en personne sur la recommandation du chef de l'Etat, le ministre de la défense, M. Charles Hernu, qui s'est fait accompagner de son secrétaire d'Etat et du général Jeannou Lacaze, chef d'état-major des armées, donne à sa visite au Liban une importance d'autant plus grande encore qu'il n'est pas d'usage fréquent que le ministre de la défense et le secrétaire d'Etat à la défense soient amenés à se déplacer en même temps.

Cette courte visite de M. Hernu à Beyrouth a donc une signification particulière, survenant quelques jours après l'attentat perpétré contre le poste Frégate du contingent français, non loin d'une cible éventuelle que représenterait le P.C. de la force française installé à la résidence des Pins.

Le ministre de la défense a, officiellement, pour mission, sur la demande expresse du président de la République, de veiller sur place à l'application du plan, annoncé dans *le Monde* du 15 décembre, de resserrement du dispositif militaire français à Beyrouth afin, a-t-il été expliqué, d'accroître encore la sécurité et la protection des deux mille parachutistes commandés par le général François Cann. Il s'agit notamment de fermer certains postes trop exposés, d'en ouvrir d'autres ailleurs, qui seraient davantage placés sous la protection des navires de la force Olifant croisant au large de la capitale libanaise et, surtout, de limiter au minimum indispensable les déplacements ou les convois de ravitaillement du contingent français, trop vulnérables.

Ce plan de resserrement doit être exécuté avec le souci de ne pas laisser, aux populations libanaises, le sentiment qu'elles sont progressivement abandonnées. En rétractant un dispositif, on peut, en effet, donner à autrui l'impression d'un repli même si, d'autre part, il est officiellement affirmé, comme l'a indiqué M. Hernu avant son départ de Paris, qu'il n'est pas question de céder à des menaces de terroristes, qui s'en prendraient de nouveau aux installations françaises, et que *« la France est, au Proche-Orient, la puissance occidentale indispensable »*.

J. I.

● *Les relations libano-iraniennes.* – L'Algérie doit s'occuper des intérêts iraniens au Liban après la rupture, le 23 novembre, à l'initiative des autorités libanaises, des relations diplomatiques entre Beyrouth et Téhéran, a-t-on appris de source bien informée à Beyrouth. De même source, on précise que l'immunité diplomatique des diplomates iraniens a été levée bien qu'ils soient toujours à Beyrouth. Ces diplomates n'ont pas pu en effet quitter la capitale libanaise, indique-t-on de source iranienne, *« parce que des dignitaires religieux et des éléments armés (libanais) les retenaient »* dans la banlieue sud de Beyrouth. – *(A.F.P.)*

● *Un numéro spécial de* la Croix *sur les chrétiens d'Orient.* – *La Croix* met en vente lundi 26 décembre un numéro exceptionnellement bien documenté où seize pages sont consacrées à la Chrétienté d'Orient dans ses diverses composantes, à ses relations avec les musulmans et les juifs, à ses épreuves actuelles et à son avenir dans la région.

A travers le monde

Afghanistan

● L'ASSOCIATION DES AFGHANS DE FRANCE (ADAF, B.P. 389, 75064 Paris Cedex 02) organise mardi 27 décembre à 17 h une manifestation, de la porte Maillot à l'Ambassade soviétique, pour dénoncer *« quatre ans d'occupation militaire en Afghanistan »*.

Bangladesh

● NOUVELLE EXPULSION DE DIPLOMATES SOVIÉTIQUES. – L'ambassadeur soviétique à Dakha, M. Valentin Stepanov, a été convoqué mercredi dernier 21 décembre au ministère bangalais des affaires étrangères et s'est vu remettre une liste de six diplomates qui doivent quitter le pays dans les plus brefs délais, a annoncé ce samedi le quotidien *Ittefaq*. Parmi ces six diplomates, impliqués, selon le journal, dans des *« activités non diplomatiques »*, figureraient un conseiller, M. Krivogoez, et un premier secrétaire, M. Suchkin, qui feraient partie, affirme *Ittefaq*, des services spéciaux soviétiques. Rappelons qu'à la fin du mois dernier Dakha avait décidé d'expulser dix-huit diplomates soviétiques et de fermer le centre culturel soviétique en raison de *« certaines ingérences »* (*le Monde* du 1er décembre). – *(A.F.P.)*.

Guyana

● HUIT COMPLOTEURS ARRÊTÉS AU CANADA. – Un Américain et sept Canadiens ont été arrêtés à Toronto, au Canada, et accusés de trafic d'armes, a-t-on appris vendredi 23 décembre. La police a précisé qu'elle soupçonnait ces huit hommes d'être impliqués dans un complot visant à renverser le gouvernement de la Guyana, ancienne Guyanne britannique. Les armes et les munitions devaient être utilisées par un commando d'une vingtaine d'hommes qui avait pour mission d'assassiner les principaux membres du gouvernement de M. Burnham. – *(A.F.P.)*

Uruguay

● SAISIE D'UN HEBDOMADAIRE DU PARTI BLANCO. – Le gouvernement militaire a saisi vendredi 23 décembre la totalité des exemplaires de l'hebdomadaire *la Democracia*, du parti Blanco (conservateur). C'est la deuxième publication saisie depuis l'instauration jeudi d'un système de censure préalable pour les hebdomadaires. Le numéro saisi contenait un compte rendu de la convention du parti Blanco durant laquelle M. Wilson Ferreira Aldunate a été désigné candidat à l'élection présidentielle prévue en 1984. Le gouvernement a récusé cette candidature, affirmant que le responsable du parti Blanco est proscrit et privé de ses droits civiques. – *(A.F.P.)*

Zaïre

● MORTS DANS LES PRISONS. – Le « Comité Zaïre », qui regroupe des opposants exilés en Belgique, affirme, dans un communiqué publié, vendredi 23 décembre, à Bruxelles, qu'une trentaine de détenus sont morts de faim dans les prisons zaïroises et que plusieurs dizaines d'autres sont dans un état désespéré. Les moyens financiers destinés à l'achat de nourriture pour les détenus n'auraient pas augmenté depuis de la dévaluation de 486 % de la monnaie zaïroise le 10 septembre dernier. – *(A.F.P.)*.

Francophonie sur le Nil

Nicaragua

L'évêque de Bluefields a volontairement accompagné plusieurs centaines d'Indiens Miskitos au Honduras et compte regagner son diocèse

Mgr Salvator Schlaefer, évêque de Bluefields, sur la côte atlantique du Nicaragua, est arrivé sain et sauf le vendredi 23 décembre au Honduras, où il a accompagné plusieurs centaines d'Indiens Miskitos qui souhaitaient quitter le Nicaragua. Le prélat, dès son arrivée, a déclaré qu'il avait effectué cette mission *volontairement, et qu'il comptait regagner* prochainement son diocèse au Nicaragua.

L'évêque a précisé que les Indiens Miskitos souhaitent que les autorités sandinistes respectent leur liberté de culte. « *Je n'ai jamais été séquestré*, a-t-il dit, *et tous ces Indiens sont mes amis.* » Mgr Schlaefer, âgé de soixante-trois ans, est de nationalité américaine, et franciscain. Il vit au Nicaragua depuis trente ans et a été ordonné évêque en 1970. Il a plusieurs fois dénoncé les brimades exercées par le gouvernement sandiniste contre les Miskitos de la côte atlantique, qui entendent conserver leurs coutumes et leur autonomie.

Le gouvernement de Managua avait affirér que l'évêque de Bluefields avait été enlevé et assassiné par un commando antisandiniste (*le Monde* du 23 décembre). Mais, le lendemain, le département d'Etat de *Washington faisait savoir* à Managua que le prélat était vivant et se dirigeait vers la frontière du Honduras avec plusieurs centaines d'Indiens Miskitos. De son côté, la conférence épiscopale du Nicaragua demandait au gouvernement d'arrêter toutes les opérations militaires de *recherche sur la côte atlantique* (*le Monde* du 24 décembre). L'arrivée vendredi au Honduras du prélat confirme les informations de source américaine.

Plusieurs dizaines de milliers d'Indiens Miskitos (environ soixante mille) vivent de part et d'autre du rio Coco, qui sert de frontière entre le Nicaragua et le Honduras. Depuis 1979, plusieurs milliers de ceux qui vivent, au sud, au Nicaragua se sont réfugiés au Honduras, où ils ont été, en partie, installés dans des camps ou de nouveaux villages par des organisations humanitaires et les organismes spécialisés des Nations unies.

Au Nicaragua, des milliers de Miskitos ont été transférés en 1982 des rives du rio Coco vers le sud, dans des camps installés en pleine jungle et gardés par des soldats sandinistes. Il s'agissait pour le gouvernement de Managua d'éviter que les Miskitos proches de la frontière, puissent être enrôlés par les organisations armées antisandinistes.

Il semble que tous les Indiens Miskitos ayant accompagné l'évêque de Bluefields ne soient pas arrivés au Honduras et que certains d'entre eux seraient encerclés au Nicaragua par des forces sandinistes. C'est du moins ce que laissaient entendre, vendredi, au Honduras, des porte-parole des organisations indiennes antisandinistes.

A Managua, le ministre des affaires étrangères a déclaré que « *l'affaire Schlaefer faisait partie d'une action criminelle exécutée par les forces mercenaires somozistes au service de la C.I.A. pour tenter de saboter les efforts du gouvernement en faveur de la réunification de la famille miskita* ».

Chili

LE GOUVERNEMENT ÉTUDIE UNE NOUVELLE LOI ANTITERRORISTE

Santiago-du-Chili (*A.F.P.*). – Le gouvernement va étudier une nouvelle loi antiterroriste, a annoncé vendredi 23 décembre le ministre chilien de l'intérieur, M. Onofre Jarpa, afin, a-t-il dit, de « *mettre fin au climat de violence que veulent créer au Chili les groupes extrémistes* ».

« *Les actes de terrorisme de ces derniers mois rendent nécessaire le règlement définitif de cette affaire par une législation spéciale* », a affirmé M. Jarpa, quelques heures après une série d'attentats perpétrés en divers points du pays. Dans la capitale, des inconnus ont blessé par balles deux agents de la police militaire, tandis que la voie de chemin de fer reliant Santiago au sud du pays a été dynamitée à 20 kilomètres de Santiago, ce qui a interrompu le trafic pendant six heures. D'autre part, huit bombes ont été désarmorcées près d'un pont.

Plusieurs lois ont déjà été édictées par le gouvernement chilien pour combattre la violence politique, mettant notamment en place des conseils de guerre pour juger les auteurs d'attentats contre des membres des forces armées et déclarant le territoire chilien « *en état de trouble de la paix intérieure* ».

Canada

Mme SAUVE PREMIÈRE FEMME GOUVERNEUR GÉNÉRAL

Ottawa (*Reuter*). – Mme Jeanne Sauve, première femme à avoir été nommée gouverneur général du Canada, a déclaré, vendredi 23 décembre, qu'il s'agissait d'une magnifique percée pour les femmes mais qu'elle ne pensait pas que le sexe soit entré en ligne de compte dans le choix du successeur de M. Schreyer.

«*C'est une occasion extraordinaire de servir le pays, et je suis vraiment ravie que cela m'ait été demandé*», a-t-elle dit. La nomination, annoncée vendredi par Buckingham Palace, a été bien accueillie au Canada.

«*Il s'agit d'une nouvelle étape sur la route de la représentation des femmes dans toutes les sphères du gouvernement*», a dit Mme Sally Barnes, présidente du conseil du statut de la femme de l'Ontario.

Le bureau de Mme Sauve a précisé qu'elle était maintenant en *parfaite santé après une maladie* contractée au cours de vacances en Europe, maladie qui l'a empêché, ces deux derniers mois d'assumer ses fonctions de présidente de la Chambre, où elle siège depuis trente-quatre ans. Elle est âgée de soixante et un ans.

PAR SUITE DU REFUS DE SIGNER D'UNE BANQUE AMÉRICAINE

La conclusion de l'accord de rééchelonnement de la dette cubaine est repoussée

L'opposition *in extremis* d'une seule banque, la Trade Development Bank, passée récemment sous contrôle de l'American Express, a fait capoter jeudi, la cérémonie de signature de l'accord de rééchelonnement de dette entre Cuba et quelque cent cinquante des banques occidentales. A la suite de cet événement sans précédent dans l'histoire d'une renégociation de dette, le ministre-président de la Banque centrale, M. Raul Leon Torras, ainsi que plusieurs dizaines de banquiers internationaux ont regagné leur pays sans avoir pu mettre un point final, comme convenu, à plus d'un an de négociations laborieuses.

Dans un communiqué, le Crédit lyonnais, qui dirige le comité bancaire international chargé de cette négociation, déclare que cette banque, qu'il ne désigne pas, a « *indiqué à la dernière minute que pour des raisons qui ne sont pas liées aux termes de la restructuration, elle n'était pas en mesure de signer* ».

De fait, précise-t-on dans les milieux bancaires, la Trade Development Bank, basée en Suisse et contrôlée par American Express à 99,80 % depuis mars 1983, a fait valoir qu'elle ne pouvait désormais plus s'associer à un prêt pour Cuba. Les banques américaines ne font pas de prêts pour Cuba. Selon le Crédit lyonnais, « *la signature devrait avoir lieu après la solution de ce problème dans les prochains jours* », sans doute jeudi prochain. La Trade Development Bank ne participera probablement pas à l'accord, dont les termes sont désormais arrêtés. Le rééchelonnement sera étalé sur sept ans avec une période de grâce de trois ans. Il portera sur les dettes à moyen terme dues aux banques, échues pendant la période allant du 1er septembre 1982 au 31 décembre 1983. Ces échéances, qui représentent au total 125 à 130 millions de dollars, seront payables en dix semestrialités, à compter du 1er janvier 1986. Le taux sera l'addition d'une marge de 2,25 % au Libor (taux interbancaire offert pour les dépôts à Londres).

Quant à la dette à court terme, elle sera maintenue par renouvellement jusqu'en septembre 1984, à son niveau du 28 février 1983, indique le communiqué. Selon les milieux bancaires, ce refinancement porte sur 490 millions de dollars, dont 273 millions de dollars pour les banques occidentales et 117 millions de dollars pour les banques des pays de l'Est basés en Occident. Cuba avait signé un accord de rééchelonnement portant sur 1,3 milliard de dollars avec un certain nombre d'États occidentaux créanciers.

L'éternelle question d'Irlande

Du côté de Dublin, un espoir timide...

De notre envoyé spécial

Dublin. – La situation en Ulster s'est une fois de plus aggravée le mois dernier, notamment après la fusillade déclenchée dans une église protestante par un commando d'extrémistes catholiques. Cet événement a non seulement provoqué une nouvelle vague de violence entre les deux communautés mais encore a causé le retrait de l'Assemblée d'Irlande du Nord du principal parti unioniste, en signe de protestation contre « *l'insuffisance de la sécurité* », en réalité contre les réticences des Britanniques à durcir la répression. Ce départ a marqué l'insuccès de la dernière en date des tentatives de normalisation faites par le gouvernement de Londres. L'impasse paraît totale.

Toutefois, une démarche politique, presqu'oubliée mais originale, se poursuit depuis six mois, à Dublin. Il s'agit de la réunion du « Forum pour une nouvelle Irlande » dont les travaux doivent se terminer en janvier ou en février prochain. Pour la première fois rassemblée depuis la partition de l'île en 1922, les partis nationalistes les plus importants du Nord et du Sud tentent de définir un ou plusieurs projets de solution au problème de l'Ulster.

Bien que méconnue, cette entreprise a un enjeu considérable. Sa réussite ou son échec peuvent être déterminants pour l'avenir de l'île toute entière puisqu'elle est destinée plus particulièrement à enrayer le succès grandissant, au nord comme au sud, du Sinn Fein, la branche politique de l'IRA « *provisoire* », qui, à Belfast, menace l'existence du principal parti catholique – de tendance modérée – et, à Dublin, la stabilité des institutions. Dans ce but clairement avoué, le Sinn Fein s'est fixé, lors de son dernier congrès, pour « *objectif central* » les élections européennes qui, en juin, devraient coincider avec les élections municipales en République d'Irlande. Voilà autant d'échéances qui pourraient faire de 1984 une année décisive pour l'ensemble de l'Irlande.

Neuf milliards de livres

Si le S.D.L.P. (Social Democratic and Labour Party), qui représente encore la majorité de la communauté catholique en Ulster, a pu convaincre le gouvernement et l'opposition à Dublin de s'associer, pour une fois, et prendre l'initiative en créant ce « Forum », c'est que pour eux tous la détérioration de la situation en Irlande du Nord, en 1983, est beaucoup plus inqiétante que pour la communauté protestante ou les autorités britanniques.

En quittant l'Assemblée qui était la pierre de touche du « plan » mis au point en 1982 par M. James Prior, secrétaire d'État britannique pour l'Irlande du Nord, les unionistes ont provoqué un retour au *statu quo ante* qui n'est pas pour leur déplaire, tout changement institutionnel risquant, à leur avis, de se traduire par des avantages accordés aux catholiques à leur détriment et éventuellement par une remise en cause de l'union avec la Grande-Bretagne qu'ils considèrent comme une garantie de leur survie en Ulster. A Londres on s'accommode aussi de l'absence de progrès malgré les dangers que cela comporte, les revers subis par M. Prior et le fardeau que constitue le maintien de l'ordre. Mme Thatcher qui a farouchement défendu les Malouines n'est sans doute pas disposée à accepter un processus conduisant à l'abandon d'une partie du Royaume-Uni. Elle se contente de camper sur sa position : une modification de statut de l'Irlande du Nord ne pourrait être admise qu'à condition que la majorité de ses habitants en exprime le désir. Ce n'est pas près d'être le cas puisque les catholiques, malgré un taux de croissance de leur population plus élevé, ne peuvent espérer l'emporter en nombre sur les protestants avant plusieurs décennies. Pour le moment, en Grande-Bretagne, on n'observe pas de mouvement d'opinion notable en faveur d'un désengagement en Irlande du Nord, bien que, pour le Royaume-Uni, le coût économique de quatorze ans de violence en Ulster soit évalué à 9 milliards de livres sterling, selon un rapport récemment publié par le « Forum » de Dublin. Le terrorisme qui atteint Londres ne paraît pas devoir faire changer d'attitude la plupart des Britanniques. Comme le font remarquer les dirigeants du S.D.L.P., pour mieux dénoncer l'approbation de la « lutte armée » par le Sinn Fein, « *la violence ne peut que renforcer la détermination de Britanniques, car ils ne voudront jamais donner l'impression de céder devant la force* ».

Le succès du Sinn Fein

La balle est donc dans le camp nationaliste, c'est-à-dire dans celui des catholiques d'Ulster et de la *République* d'*Irlande*, car c'est chez eux que s'est produite ces dernières années une évolution qui les poussent à l'action. Changeant soudainement d'orientation, le Sinn Fein, qui prônait jusqu'alors l'abstentionnisme, s'est lancé en 1982 dans une politique de participation électorale pour mesurer et élargir son audience. Il y a réussi. Dans le scrutin pour la création de l'Assemblée de l'Irlande du Nord, puis celui des législatives britanniques, en juin 1983, il a successivement remporté 33 % et 42 % des voix de la communauté catholique. En conséquence, le S.D.L.P. a très nettement perdu de son influence, payant le fait qu'il n'avait, les années précédentes, rien obtenu des unionistes ou des Britanniques par la non-violence.

Bien qu'ils veulent se rassurer en se disant que le Sinn Fein a fait le plein de ses voix, les dirigeants du S.D.L.P. reconnaissent que leurs rivaux extrémistes bénéficient du « *sentiment de frustration* » qui gagne les catholiques devant le blocage de la situation politique. Voilà pourquoi ils ont décidé de proposer une nouvelle recherche et l'idée du « forum » « *Si nous redonnons un quelconque espoir à la population catholique, le Sinn Fein, lui, n'en aura plus guère* », déclare M. John Hume, leader du S.D.L.P. et député européen. Craignant qu'un succès décisif au Nord ne donne que plus de poids au Sinn Fein pour se développer au Sud, les principaux partis politiques à Dublin ont compris qu'il fallait soutenir – sinon « sauver » – le S.D.L.P. et prouver que le Sinn Fein ne pouvait se targuer d'être le mouvement le plus nationaliste d'Irlande. Ces partis, ainsi que l'admettent leurs dirigeants, ont redécouvert une cause, celle de l'unité irlandaise, qu'ils avaient eu quelque peu tendance à oublier au fil des années. Mais la menace que constitue le Sinn Fein valait bien ce retour aux sources et cette manifestation d'intention de s'attaquer à un problème apparemment insoluble.

Comme au Nord, le Sinn Fein a obtenu rapidement, au Sud, des gains significatifs même s'ils sont proportionnellement moins substantiels. En un an, il vient de doubler le nombre de ses voix dans une circonscription du centre de Dublin. 7 %, c'est peu ; mais si le Sinn Fein continue sur cette lancée, il pourrait bientôt atteindre une dimension suffisante pour jouer un rôle perturbateur dans la vie politique de la République, étant donnée la fragilité des coalitions gouvernementales. Les grands partis pourraient être contraints de compter avec lui pour conquérir le pouvoir ou s'y maintenir. En tout cas, localement, le Sinn Fein pourrait assez vite se tailler quelques fiefs lui permettant de devenir un interlocuteur obligé d'un gouvernement qui envisageait, il y a quelques jours, de l'interdire, après les dernières opérations menées par l'IRA.

Ainsi qu'il y est parvenu au Nord, le Sim Fein, disposant de moyens financiers importants – que ses adversaires estiment de provenance douteuse, s'est imposé en rendant de multiples services, par exemple en matière de logement (ou de salubrité publique en se lançant dans la lutte contre la drogue qu'on l'accuse d'avoir introduite au préalable...). La crise économique (la récession et le chômage sont particulièrement graves dans un pays dont la population est de loin la plus jeune en Europe) crée un terain propice à la percée du Sinn Fein.

Dessin de SERGUEI

Trois types de solutions

Sans nier les aspirations des caholiques, déclare M. Peter Barry, ministre des affaires étrangères, nous devons « *faire comprendre qu'il faut surmonter cette contradiction : ceux qui sont la minorité en Irlande du Nord ne se reconnaissent pas dans les institutions qui y ont prévalu jusqu'à maintenant tandis que ceux qui sont la minorité dans le cadre de toute l'Irlande ne se reconnaissent pas dans les institutions de la République* ». Cette seule tâche s'avère déjà pour le moins délicate.

Le « Forum » a pour l'instant énoncé trois types de solutions, selon M. Hume qui fut l'initiateur de toute l'entreprise : un Etat unifié, une confédération de deux Etats – l'un au Nord, l'autre au Sud – ou un système de souveraineté et de tutelle partagée en Ulster. Les quatre partis n'ont pas encore fait leur choix *et il leur sera difficile de se mettre* d'accord.

D'autre part, il est évident que les deux dernières propositions sont, à la rigueur, les seules envisageables pour les protestants et les Britanniques, mais les représentants unionistes ont déjà fait savoir leur opinion en refusant l'invitation de participer aux travaux du « Forum ». Le leader du S.D.L.P. ne s'attend pas à la moindre marque de bonne volonté de la part des unionistes. « *Ceux-ci ne peuvent reconsidérer leur attitude que s'ils y sont poussés par une évolution de la position du gouvernement de Londres*, déclare M. Hume. *C'est donc avant tout sur une réaction positive des Britanniques que nous comptons pour faire bouger les choses.* »

Mais même cela est loin d'être assuré. Cependant, M. FitzGerald note un certain changement à Londres à l'égard des travaux du « Forum ». « *Nous n'en sommes plus au mépris montré au départ*, dit-il, *maintenant il s'agit d'un intérêt réel qui est de plus en plus grand. Je crois que les Britanniques réalisent que notre échec serait également très grave pour eux.* » Mme Thatcher semble avoir promis à M. FitzGerald d'examiner les résultats auxquels on sera parvenu à Dublin et le parti travailliste a d'ores et déjà réclamé à ce sujet, un débat à la Chambre des communes.

Dans six mois environ, les premiers ministres irlandais et britannique doivent se rencontrer pour un nouveau sommet. M. FitzGerald souhaiterait qu'il puisse avoir lieu avant les élections européennes et que d'ici là il ait été en mesure de faire quelques propositions en fonction des résultats du « Forum » de manière que le S.D.L.P. puisse avoir des chances d'endiguer la progression du Sinn Fein en faisant valoir que l'espoir est du côté de la modération. Mais le temps presse et la possibilité de mettre en route un nouveau processus en réunissant les conditions nécessaires pour lui donner au moins quelque crédit demeure actuellement très incertaine.

FRANCIS CORNU.

rnelle question d'Irlande

n, un espoir timide...

Eternelle question d'Irlande.
Depuis dix ans, la plus sanglante des guerres civiles européennes a fait plus de deux mille morts et coûté 9 milliards de livres.
Elle frappe jusqu'à Londres, où vient de se dérouler un attentat meurtrier au magasin Harrods.
En ce moment même, les forces de sécurité de la République d'Irlande (Eire) traquent plusieurs groupes terroristes.
Du côté de l'espoir, une entreprise politique oubliée se déroule à Dublin.
Son importance pourrait pourtant être déterminante en 1984.

L'IRA ET LE SINN FEIN

Du nationalisme à la lutte des classes

D'un côté Mme Thatcher, *tempérant pour une fois* ses impulsions premières et se pliant aux arguments d'un ministre modéré. De l'autre, M. Gerry Adams, perdant la claire assurance qui l'avait fait remarquer au dernier congrès du Sinn Fein, dont il est le président, et s'en tirant par des arguties embarrassées. L'attentat qui a coûté la vie à cinq personnes, la semaine dernière chez Harrods, aura montré que dans le conflit qui oppose depuis des décennies Londres à la communauté catholique irlandaise rien n'est simple et que personne n'est sûr de soi.

Le gouvernement de Londres a finalement décidé de ne pas riposter de front : le Sinn Fein, prolongement politique et légal de l'IRA clandestine, ne sera pas dissous comme l'eût souhaité Mme Thatcher.

Pour M. Gerry Adams, qui, il y a quelques semaines, insistait devant son parti sur l'importance de la lutte politique et la nécessité de limiter les actions armées à des cibles militaires et policières, l'attentat aveugle de Har En se dérobant, en refusant de le condamner clairement, M. Gerry Adams a révélé que son contrôle sur le mouvement républicain n'était pas aussi solide qu'on aurait pu le croire et que le vieux débat qui travaille le mouvement depuis toujours n'est pas clos.

La seule justification de l'IRA est, depuis toujours, et restera la lutte armée contre la puissance *« occupante »*, ce qui a plusieurs conséquences : à chaque fois que se dessine un rapprochement entre Londres et Dublin, une ébauche de solution institutionnelle, l'IRA frappe, quitte, comme en 1974, à faire cause commune avec les loyalistes protestants. A chaque fois que, conscients qu'ils n'auront pas raison militairement de la présence britannique, certains républicains cherchent à étendre la lutte sur un terrain plus politique, le mouvement se déchire.

Après les égarements et la désintégration progressive pendant la seconde guerre mondiale, le mouvement républicain se reconstitue dès 1946 dans sa forme actuelle : une branche militaire, l'IRA, et une branche politique, le Sinn Fein, qui renouent avec la tradition de l'insurrection de Dublin en 1916 et du premier Parlement irlandais créé par le Sinn Fein en 1919. Mais les campagnes qui seront menées jusqu'au milieu des années 60 seront un fiasco et ne rencontreront guère de soutien dans la population.

A partir de 1964, le Sinn Fein et l'IRA sont travaillés de l'intérieur par une nouvelle génération de militants, fortement imprégnés de l'idéologie communiste. Les cadres les plus anciens, les vieux militants nationalistes, constatant que plus le mouvement s'oriente vers une politique de lutte de classe et d'agitation sociale, plus il s'écarte de la tradition – à savoir la lutte armée de libération nationale – quittent progressivement le mouvement.

Les scissions de 1963 et 1974

En 1968 naît en Ulster le Mouvement pour les droits civiques, qui réclame pacifiquement la fin des discriminations contre les catholiques. L'IRA, qui le soutient, est immédiatement divisée quant à ce qu'il implique pour elle : pour les uns, cette forme de protestation peut servir de point d'appui à un élargissement de l'action politique du mouvement républicain ; pour d'autres, elle appelle au contraire un effort militaire, afin de protéger la population catholique des réactions loyalistes. En août 1969, tout l'Ulster effectivement s'embrase dans l'affrontement intercommunautaire. Dans la *République libre* de Derry, dans les « ghettos » de Belfast, la population catholique s'organise en groupes d'autodéfense. Sans l'IRA. L' « armée » républicaine ne compte plus d'ailleurs que quelques dizaines de militants et très peu d'armes. Les agressions, la répression, qui s'abattent sur les quartiers catholiques et l'incapacité dans laquelle se trouve l'IRA d'apporter son concours aiguisent le conflit au sein de sa direction et particulièrement entre la « brigade » de Belfast et le « quartier général » de Dublin. Gerry Adams est de ceux qui, dès le mois d'août, envisagent la création d'un commandement provisoire.

La scission intervient en décembre 1969, lors de la convention annuelle de l'IRA, qui éclate en une organisation dite « officielle », rassemblant les tendances communistes et gauchistes, et une organisation « provisoire », qui n'envisage la lutte sur le plan politique que dans le cadre des « 32 comtés », c'est-à-dire d'une Irlande réunifiée. Un mois plus tard la même scission se produit au sein du Sinn Fein.

Les attentats se multiplient et les effectifs des deux IRA augmentent considérablement au cours des deux années qui suivent. En août 1971, les Britanniques introduisent l'internement sans procès, qui dresse contre eux la population catholique. Le 30 janvier 1972, vingt mille personnes manifestent à Derry pour la libération des internés, à l'appel de l'Association pour les droits civiques, non violente. Les parachutistes britanniques ouvrent le feu sur le cortège. Bilan de ce « dimanche sanglant » : quatorze morts et des dizaines de blessés. Les attentats à nouveau se multiplient, et les bavures aussi, les bombes des républicains n'épargnant pas les civils. En mars 1972, Londres décide de placer la province sous administration directe.

Les officiels concluant à l'échec, conscients de l'emprise sur la population catholique de mouvements pacifiques qui condamnent la lutte armée et désireux aussi de rallier des secteurs ouvriers protestants, décident de déposer les armes. C'est la fin de l'IRA officielle. Les provos eux continuent, hormis la trêve qu'ils négocient avec les autorités britanniques en juin 1972 et grâce à laquelle ils obtiennent un statut spécial pour leurs prisonniers en grève de la faim.

L'autre étape marquante est l'année 1974. Après l'offensive des loyalistes contre les accords de Suningdale, qui prévoyaient la création d'un conseil de toute l'Irlande, et la recrudescence des attentats républicains, en novembre, des bombes explosent dans des pubs de Birmingham, faisant vingt-et-un morts, les provos publient un communiqué embarrassé qui n'est pas sans rappeler celui de la semaine dernière et, totalement isolés de la population, décident une trêve qui sera plus durable que la première.

Le Sinn Fein officiel pour sa part, condamnant radicalement ces attentats, décide d'abandonner sa politique abstentionniste dans les élections locales. L'aile dure fait sécession pour créer l'I.R.S.P. (parti républicain socialiste irlandais), avec Bernadette Devlin. Suit une période de règlements de comptes internes dont le mouvement républicain ne sort ni renforcé ni grandi.

Fin 1975, cependant, l'IRA reprend les armes. Elle est appuyée par une nouvelle organisation armée, l'INLA (Irish National Liberation Army), émanation de l'I.R.S.P.

Les officiels ont aujourd'hui complètement disparu. Le mouvement est dominé par le Sinn Fein et l'IRA provisoire, l'INLA, pour active et meurtrière qu'elle soit, ne regroupa plus qu'un petit nombre de militants.

La dernière étape de l'évolution du mouvement républicain a commencé en 1981 avec les grèves de la faim à la prison de Long Kesh. Bobby Sands ouvre la voie « électoraliste » en se présentant, de sa prison, à une élection partielle et en la remportant haut la main. Le Sinn Fein, dès lors, se trouve au centre d'un large mouvement d'opinion, dont il cherche naturellement à tirer profit sur le plan politique. Ses trois derniers congrès sont marqués par le renoncement à l'idée que la victoire pourrait un jour venir par les armes seules.

Le parti se réorganise dans les villes, dans les quartiers, et se lance, en Irlande du Nord, et plus récemment, dans la République, dans une offensive sur le terrain des élections. Certes, la rupture avec le passé n'est pas totale : on ne renonce pas au principe de l'abstentionnisme (se faire élire, mais ne pas siéger) ce qui équivaudrait à une espèce de reconnaissance des institutions actuellement en place à Dublin, à Londres et à Belfast. Mais il s'en faut de peu. On ne renonce pas non plus au principe de la lutte armée, ce qui ferait à nouveau éclater le mouvement. Mais du moins Gerry Adams et ceux qui, à la tête de l'IRA, le suivent avaient-ils l'ambition de la contrôler... L'attentat de Harrods est le premier échec de ces nouveaux stratèges.

CLAIRE TRÉAN.

Le curé d'une paroisse sanglante

Armash. – *« Ici, c'est la jungle... »* Le Père Raymond Murray assène d'emblée cet abrupt constat, avec ce ton froid et rude qu'ont souvent les Irlandais pour masquer leur lassitude. Ce prêtre catholique sait qu'il n'y a guère d'autre entrée en matière possible pour présenter sa paroisse, l'une des plus meurtrières d'Irlande du nord.

A première vue, la petite cité d'Armash aux multiples églises, coiffant chacune de vertes colline, paraît beaucoup moins sinistre que les autres villes d'Ulster. Armash est la capitale religieuse de toute l'Irlande. Les primats catholique et anglican y ont leur siège. Mais ces sanctuaires qui surplombent le bourg se font face, et, en dépit de l'attitude apaisante des deux archevêques, Armash est le cœur d'une région qu'en quatorze ans de conflit la presse irlandaise a pris le sombre habitude de baptiser *« le triangle de la mort »*. Le nord du comté, assez urbanisé, est en majorité protestant ; le sud, à proximité de la frontière, est surtout rural et catholique. Armash est sur la ligne de front. Et c'est là – et non à Belfast ou Londonderry – que se situe l'épicentre de la violence en Irlande du Nord.

« Rien que dans la ville et ses abords immédiats, je ne compte pas moins de trente assassinats en deux ans, déclare le Père Murray. *Dans tout le comté, durant la même période, vingt-quatre membres des forces de sécurité ont été tués. »* La dernière vague d'attentats a commencé à Armash. Début novembre, le meurtre d'un jeune catholique, Adrian Caroll, est revendiqué par une nouvelle organisation protestante. La victime était une des ouailles du Père Murray. *« Je l'ai marié,* raconte-t-il. *Ce pauvre gars était à moitié sourd. Il n'a jamais fait de politique. Mais voilà : dans la famille Caroll il y avait un membre de l'IRA et un autre de l'INLA (1). C'était assez pour être liquidé. Bien sûr, l'un et l'autre mouvement se sont vengés contre des protestants. L'engrenage... Et cette fusillade atroce de Darkley. »* Dans une petite église pentecôtiste de ce village proche de la frontière, des inconnus ont ouvert le feu sur les fidèles, le 20 novembre, à l'heure de la prière dominicale. Trois morts et sept blessés qui sont à l'origine de la tension actuelle. Représailles et contre-représailles : la vendetta nord-irlandaise a repris de plus belle. Il ne se passe pas de semaines sans de nouveaux règlements de comptes auxquels, du côté protestant, participent les représentants des forces de l'ordre (presque exclusivement composées de protestants). Huit militaires de l'Ulster Defense Regiment (U.D.R.) ont été, en un mois, inculpés pour des actes de terrorisme contre des catholiques.

La dénonciation des crimes commis par l'U.D.R., la police ou l'armée britannique, c'est la spécialité du Père Murray. Au début des années 70, il s'est associé au Père Denis Faul, un autre prêtre catholique, pour mener campagne contre la violence. *« Par expérience,* dit-il, *les catholiques n'ont aucune confiance dans les forces de l'ordre parce qu'elles sont protestantes et leur sont, la plupart du temps, résolument hostiles. C'est un cercle vicieux. Pourtant je sais que, même ici, la majorité des catholiques ne refuse pas l'ordre en soi. Si les unionistes acceptaient de partager un tant soit peu le pouvoir, je suis sûr que bien des catholiques seraient, par exemple, prêts à entrer dans la police. »* Mais il rectifie aussitôt : *« ... Une police catholique en tout cas ».* Après tant d'années de méfiance réciproque et tant de morts, le Père Murray est persuadé qu'il est des divisions inévitables. Il avoue que s'il suggère parfois cette idée auprès de ses interlocuteurs protestants, c'est pour tenter de leur faire admettre le principe d'un partage des responsabilités qu'ils ont, jusqu'à présent, toujours rejeté – au nom de la loi majoritaire – au point de faire capoter toutes les tentatives de solution constitutionnelle faites par les Britanniques. *« Pour sortir de ce drame,* affirme-t-il, *il faudra bien que certains fassent preuve de générosité. Or, qui en a les moyens sinon ceux qui détiennent le pouvoir ? »*

C'est en fonction de ce raisonnement que le père Murray se montre intraitable à l'égard des forces de l'ordre. Aumônier de prison, il est bien placé pour dénoncer les abus de toute sorte et ne s'en prive pas. Deux pièces de son presbytère, envahies de dossiers, suffisent à peine à contenir les centaines de cartons qu'il a patiemment constitués. Avec le Père Faul, il a publié, en dix ans, des dizaines de tracts et de brochures, au contenu virulent, et il a multiplié les démarches auprès de différentes organisations internationales. Mais, aujourd'hui, cet homme de foi et de fer se dit « fatigué » et soupire : *« On finit par ne plus voir le bout de tout cela. »*

F. C.

(1) Irish National Liberation Army (Armée de libération nationale irlandaise).

Irlande du Nord

Mme Thatcher fait ses achats de Noël à Belfast

De notre correspondant

Londres. – Six jours après l'attentat à la bombe contre le magasin Harrods de Londres, Mme Margaret Thatcher a effectué, le vendredi 23 décembre, pendant quelques heures, une visite surprise en Irlande du Nord, pour y faire, de manière symbolique, quelques achats de Noël et réaffirmer ainsi sa ferme volonté de ne pas se laisser ébranler par le terrorisme.

« La démocratie signifie le rejet de la violence, et nous n'allons pas céder devant les bombes et les balles – ici ou ailleurs dans le monde », a-t-elle déclaré, en se rendant au commissariat de police de Newtonards, non loin de Belfast. Elle y a reçu trois membres de la Royal Ulster Constabulary (RUC) – corps de police en grande majorité protestant – qui, le 4 décembre, avaient échappé à un attentat à l'explosif commis par l'IRA provisoire. Le premier ministre a vanté *« la bravoure et le courage »* des forces de sécurité locales, citant aussi l'Ulster Defense Regiment (U.D.R.), et a affirmé qu'elles bénéficiaient de *« l'entier soutien de la population de la province »*. Mme Thatcher oubliait ainsi la controverse que suscite l'action de certains membres de ces unités : en décembre, sept soldats de l'U.D.R. et un policier du RUC ont été inculpés pour avoir participé à des meurtres de catholiques.

Mme Thatcher n'a pas manqué de rappeler que l'Irlande du Nord *« fait partie du Royaume Uni »*. Elle paraissait aussi faire pièce à la recherche « nationaliste » d'une solution constitutionnelle entreprise à Dublin dans le cadre du « Forum » irlandais. Mais elle a fait un geste à l'égard du premier ministre irlandais, M. Fitz Gerald, qui la veille avait adressé à Londres un message pour souhaiter une *« étroite coopération »* entre son pays et la Grande-Bretagne dans la lutte contre le terrorisme. Mme Thatcher a déclaré qu'elle *« accueillait chaleureusement cette invitation »*, en précisant que des contacts seraient prochainement établis entre les deux gouvernements à ce sujet. le 22 décembre, comme le gouvernement irlandais, celui de Mme Thatcher avait renoncé à interdire la branche politique de l'IRA provisoire, le Sinn Fein.

FRANCIS CORNU.

● *Mme Thatcher : la souveraineté des Falkland n'est pas négociable.* – Mme Thatcher a adressé vendredi 23 décembre aux habitants des Falkland [îles Malouines] un message de Noël qui ne fera pas plaisir au nouveau président argentin, M. Alfonsin. *« Je ne suis pas en train de négocier avec qui que ce soit la souveraineté des îles Falkland. Elles sont britanniques »*, a-t-elle dit. Le premier ministre a réaffirmé sa résolution de poursuivre la construction d'un nouvel aéroport à Port-Stanley, la capitale. L'arrêt de ces travaux est une des principales conditions mises par M. Alfonsin au rétablissement de relations normales entre son pays et la Grande-Bretagne.

Hongrie

LE PARLEMENT A ADOPTÉ LA NOUVELLE LOI ÉLECTORALE

Budapest *(A.F.P., U.P.I.)*. – Le Parlement hongrois a adoptéla nouvelle loi électorale qui institue un système de candidatures multiples (deux au minimum) pour les élections locales et nationales (*le Monde* du 15 septembre 1983). Il n'est pas question pour autant d'introduire une totale liberte de candidature : le secrétaire du conseil présidentiel. M. Imre Katona, a ainsi précisé qu'il était exclu qu'un candidat *« opposé au socialisme, à la cause de la paix internationale et à la sécurité »* soit autorisé à se présenter. Cependant, selon les responsables hongrois, le nouveau système doit permettre de *« renforcer le caractère démocratique des élections »*.

La nouvelle loi prévoit aussi que 10 % des députés seront élus sur une liste nationale, élaborée par le Front patriotique, et où figureront les principaux dirigeants. Enfin, le Parlement a voté la création d'un conseil constitutionnel, organisme « indépendant », élu par les députés, et chargé d'examiner les nouvelles lois.

U.R.S.S.

DU DANGER DE SE LIMITER AUX FAITS...

Le poète Evgueni Evtouchenko, dont les relations avec les autorités soviétiques ont connu des hauts et des bas, semble traverser une mauvaise passe : le mensuel littéraire *Nach Sovremiennik (Notre Contemporain)* vient de se livrer à une attaque en règle contre son dernier livre *le Buisson de baies sauvages :* un ouvrage *« confus, malhonnête et immoral »*, qui n'aurait jamais dû être publié.

Le mensuel reproche surtout à Evtouchenko de décrire ce que fut, dans les années 30, la chasse aux « koulaks », ces paysans « riches » que Staline avait décidé de liquider. Les policiers de tout le pays, explique Evtouchenko, s'étaient vu attribuer des « quotas » de koulaks à arrêter : comme en Sibérie, il n'y avait pas de koulaks, on arrêtait des paysans sans terre pour atteindre le quota.

Selon *Nach Sovremiennik*, Evtouchenko n'a rien compris à la réalité, *« une période difficile, qu'il faut expliquer sans se limiter aux faits »*... – (Reuter.)

● *M. Reagan prêt a rencontrer M. Andropov.* – Le chancelier Helmut Kohl, dans une interview, vendredi 23 décembre, à la première chaîne de télévision allemande (ARD), affirme qu'il a reçu *« ces jours derniers un message du président Reagan où il se dit personnellement très intéressé à rencontrer bientôt, si cela est possible, le secrétaire général* (du parti communiste) *soviétique, M. Andropov »*. – *(A.F.P.)*

M. CEAUSESCU JUSTIFIE L'ABANDON PAR LES SOVIÉTIQUES DES NÉGOCIATIONS SUR LES EUROMISSILES

Bucarest *(A.F.P.)*. – Le président roumain Nicolas Ceausescu a justifié le départ des Soviétiques, des négociations de Genève sur les euromissiles dans une interview au quotidien italien *Paese Sera* diffusée vendredi 23 décembre par l'agence Agerpres.

M. Ceausescu a lancé également un appel à la reprise des négociations sur la base de la situation antérieure au début du déploiement des fusées américaines en Europe.

« La poursuite des négociations, déclare le président roumain, *aurait en fait signifié l'acceptation de l'installation des missiles et donne à l'opinion publique l'impression que le début de l'installation des missiles américains ne représente pas un problème spécial. »* « Or, poursuit-il, *cette action crée une situation tout à fait nouvelle et particulièrement grave. »* Cette prise de position, notent les observateurs, marque un net infléchissement de la position roumaine en faveur de l'Union soviétique. Jusqu'à présent, la Roumanie faisait en effet porter la responsabilité de la course aux armements aussi bien sur l'Union soviétique que sur les Etat-Unis.

« Pour relancer la négociation, ajoute M. Ceausescu, *il faut revenir à la situation antérieure, ce qui suppose d'arrêter le déploiement des missiles américains comme de stopper la mise en application des mesures de rétorsion annoncées par l'Union soviétique.*

C'est sur cette seule base qu'on peut mener des négociations capables de conduire à un accord approprié. »

Étranger

Japon

MALGRÉ SON REVERS ÉLECTORAL

M. Nakasone reste le meilleur candidat du parti conservateur au poste de premier ministre

De notre correspondant

Tokyo. — Les tractations se poursuivent au sein des factions du parti libéral démocrate, à deux jours de la réunion plénière de la nouvelle Diète (Chambre basse), prévue pour lundi 26 décembre, au cours de laquelle le nouveau premier ministre doit être désigné.

Malgré le revers électoral subi par le parti conservateur, dont il est le président — et dans lequel il porte, avec M. Tanaka, une lourde responsabilité — le premier ministre sortant, M. Yasuhiro Nakasone, reste, pour le moment, l'unique candidat de l'assemblage hétérogène qui constitue — de justesse — la majorité. Cet état de chose est dû aux volontés conjuguées de MM. Nakasone et Tanaka de rester au pouvoir — l'un sur l'avant-scène et l'autre dans les coulisses — et au rapport de forces qui leur reste mathématiquement favorable au sein du P.L.D. Les deux hommes paraissent également convaincus que, malgré les menaces et les critiques, les factions minoritaires du parti conservateur n'oseront pas, compte tenu de la gravité de la situation, prendre le risque d'une rébellion ouverte.

Cela dit, M. Nakasone n'est pas non plus dans une position où il puisse se permettre d'aggraver les antagonismes, au sein de son propre parti comme vis-à-vis de l'opposition, par exemple en s'appuyant exclusivement sur le poids du clan Tanaka et en tentant avec son soutien de « passer en force ». Il faut, au contraire, pour M. Tanaka et pour M. Nakasone comme pour leurs adversaires à l'intérieur de la majorité, « *passer en souplesse* ». Cela explique l'intensité des marchandages destinés à aboutir à de subtils dosages et à la répartition des titres et apanages au sein du parti et du gouvernement.

Les plus forts se font discrets. C'est le cas de la faction Tanaka, qui, paradoxalement, est sortie la moins diminuée des élections et qui adopte — publiquement au moins — un profil bas pour ne pas compromettre les chances de celui qui reste, malgré tout, son meilleur atout (M. Nakasone) tant qu'elle ne peut pas elle-même briguer le poste de premier ministre.

Les factions minoritaires, celles de MM. Fukuda, Miki et Komoto, font en revanche beaucoup de bruit et réclament une moralisation politique — qu'elles mêmes ne pratiquent guère plus que M. Tanaka. Mais c'est en vue de tirer avantage du désastre pour obtenir des gains factionnels et personnels maximaux au détriment de la faction Tanaka, c'est-à-dire de regagner dans les coulisses politiques ce qu'elles ont perdu sur le terrain électoral.

Revirement du P.S.

Cela dit, les partis d'opposition, ne semblent pas plus unifiés, mais, là aussi, les négociations et les « ajustements » vont bon train, en particulier entre les deux principales formations, celle des socialistes et celle des centristes du Komeito (parti centriste).

Utilisant une formule d'autant plus ambiguë qu'elle apparaît parfaitement contradictoire, le parti socialiste japonais vient notamment de mettre fin à près de quarante années d'adhésion scrupuleuse au pacifisme et au neutralisme non armé. Selon le nouveau secrétaire général du parti, M. Masashi Ishibashi, les « forces d'autodéfense » — euphémisme qui sert à désigner pudiquement les forces armées nippones — seraient « *inconstitutionnelles mais légales* ». Le P.S. japonais avait autrefois laissé entendre qu'il abolirait les forces d'autodéfense au cas où il parviendrait au pouvoir.

Le revirement des socialistes apparaît d'abord comme un geste d'opportunisme électoral et de réalisme, décidé précisément dans la perspective d'une accession au pouvoir. D'une part, M. Ishibashi paraît s'être rangé à l'appel de ses alliés politiques du Komeito, avec lesquels le P.S. envisagerait éventuellement de gouverner et qui sont favorables à la légitimation des forces armées japonaises.

Il était devenu clair, d'autre part, que l'opinion publique japonaise, pour des raisons d'ordre national et international, avait évolué sur cette question vers un plus grand « réalisme ». De ce fait, et compte tenu de la « menace soviétique » dans la région, le P.S., qui passe pour être en bons termes avec Moscou, se trouvait en porte-à-faux et prêtait le flanc aux critiques d'« irresponsabilité ».

R.-P. PARINGAUX.

Angola

Nouvelle incursion sud-africaine dans le sud du pays

L'Afrique du Sud a lancé une nouvelle incursion militaire dans le sud angolais. Le général Viljoen, chef des forces de défense sud-africaines, a affirmé, vendredi 23 décembre, qu'il s'agissait d'une « *opération limitée de poursuite* » qui vise les nationalistes namibiens de la SWAPO (Organisation du peuple du sud-ouest africain) basés en Angola. Pretoria a annoncé vendredi, qu'au cours de ce raid, cinq membres des forces de sécurité namibiennes, sous commandement sud-africain, avaient été tués par l'armée angolaise et qu'un sixième était porté disparu. Aucune précision supplémentaire n'a été donnée, par l'Afrique du Sud, sur la date, le lieu et le déroulement de l'opération.

Dès le week-end dernier, Luanda avait annoncé que l'aviation sud-africaine avait bombardé à deux reprises le sud-angolais (*le Monde* du 21 décembre). Vendredi, un communiqué que les forces angolaises avaient repoussé une attaque sud-africaine dans la région de Caiundo, dans le sud du pays.

La précédente incursion militaire dans le Sud angolais, reconnue par Pretoria, remonte à août 1982. A cette date, les Sud-Africains, dont l'opération avait duré plusieurs jours, avaient affirmé avoir « *éliminé* » 314 guérilleros de la SWAPO et avoir perdu un hélicoptère, dont les quinze passagers avaient été tués.

L'opération actuelle coïncide avec le retour des pluies, qui annonce, traditionnellement, une reprise de la guérilla dans le Nord namibien, limitrophe du Sud angolais. Elle intervient également au lendemain d'une proposition sud-africaine de mettre un terme à ses opérations militaires contre la SWAPO sur le territoire angolais, pour une période probatoire d'un mois à partir du 31 janvier 1984, à condition que Luanda s'engage à ne pas « *exploiter la situation* ». Enfin, elle coïncide avec la publication du projet — qui sera probablement soumis, en janvier, à l'approbation du Parlement sud-africain — d'étendre le service militaire obligatoire aux ressortissants étrangers en Afrique du Sud, en âge de remplir leurs obligations militaires.

Entre-temps, l'UNITA — mouvement rebelle angolais de M. Savimbi — a annoncé son intention de libérer, à l'occasion de Noël, tous ses ôtages étrangers, à l'exception des ressortissants tchécoslovaques. Deux missionnaires canadiennes sont déjà arrivées, vendredi, à Pretoria, à bord d'un vol organisé par le C.I.C.R. (Comité international de la Croix-Rouge de Genève). L'UNITA affirme détenir cinq Britanniques et douze Portugais, capturés en novembre dans le centre du pays, ainsi que dix-huit Brésiliens et un nombre indéterminé d'Espagnols, de Polonais, de Japonais, de Philippins et d'Italiens, capturés dans la région des mines de diamants (Nor-Est angolais). Les ressortissants tchécoslovaques sont détenus, pour leur part, depuis mars 1983. — *(A.F.P., Reuter.)*

Ouganda

● *Rafles à Kampala.* — Des centaines de personnes ont été appréhendées au cours d'une opération de sécurité, jeudi 22 décembre, dans la capitale ougandaise, a rapporté vendredi le quotidien catholique *Munno*. Aucune raison n'a été avancée pour expliquer cette rafle. *Munno* rapporte qu'un grand nombre de membres des forces de sécurité en ont profité pour piller les maisons perquisitionnées. — *(Reuter.)*

VIETNAM

Obsédant contraste Nord-Sud !

De notre envoyé spécial

Saigon. — Difficile d'échapper à cette obsession du contraste, pour ne pas dire de l'antagonisme, entre le Nord et le Sud. Inventorier les points communs ne mène jamais très loin. Les marchés de Hanoï sont, aujourd'hui, bien garnis, mais ceux de Saigon et de Cholon sont infiniment plus vastes et grouillent jusqu'au soir d'une animation plus intense. La même odeur, un peu enivrante, de toutes les herbes et de tous les épices mélangés règne dans les uns et dans les autres, mais les petites gargotes où l'on peut avaler un bol de soupe, quelques beignets ou un plat de légumes frits sont deux fois plus nombreuses au Sud qu'au Nord.

A Hanoï comme à Ho-Chi-Minh-Ville (1), le petit commerce semble se porter bien. Mais ici il se cantonne plus ou moins dans les lieux qui lui sont réservés — à commencer par l'ancienne rue de la Soie — alors que là, il déborde et envahit la ville tout entière, transformant les trottoirs en marchés sans fin, où l'on peut tout acheter et louer tous les services — y compris ceux, simultanés, d'une coiffeuse et d'une pédicure.

Décalages

Au Nord au moins autant qu'au Sud, la beauté et les charmes des Vietnamiennes sont à la hauteur de leur réputation. Mais la tradition ne suffit pas tout à fait à expliquer la relative austérité de la mode dans la capitale, en contraste marqué avec les audaces colorées et moulantes des jeunes femmes, gantées et en lunettes noires, qui, à Saigon, continuent de sillonner l'ex-rue Catinat en faisant ronfler les moteurs de leurs scooters.

Le même système de prix, d'une inquiétante complexité, est en vigueur dans l'ensemble du pays et permet des écarts de un à dix, parfois plus, pour le même article selon qu'il est vendu — rationné mais subventionné — dans des magasins d'État ou par des commerçants privés. Entre ces deux extrêmes, les autorités elles-mêmes pratiquent deux autres tarifs hors rationnement, plus ou moins destinés à freiner les hausses sauvages du marché parallèle. Les paysans, enfin, vendent directement leurs produits à des prix inférieurs à ceux du commerce libre. En tout, donc, cinq prix différents, et pas seulement pour les produits alimentaires mais encore pour nombre d'articles de consommation courante, vêtements, ustensiles ménagers, meubles, etc.

C'est assez, on le devine, pour engendrer toutes sortes de spéculations et un goût développé des activités « parallèles » ou « subsidiaires » sans lesquelles il serait pratiquement impossible aux familles de joindre les deux bouts. Avec un salaire moyen officiel de l'ordre de 200 dongs par mois, qui pourrait s'offrir des volailles de 110 à 170 dongs le kilogramme, une paire de sandales à 100 dongs ou une chemise d'homme à quelque 200 dongs (2) ?

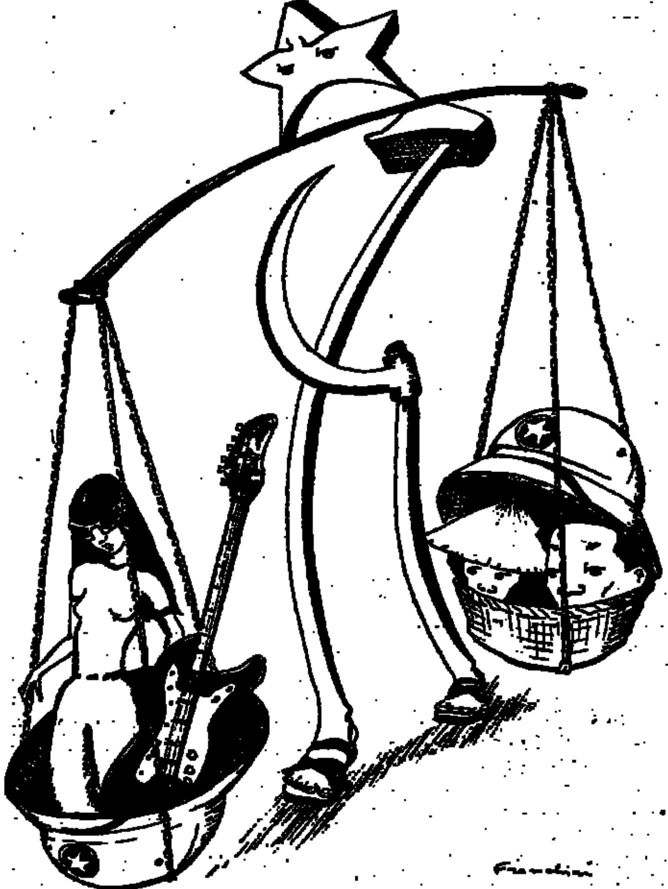
Mais à Ho-Chi-Minh-Ville les activités économiques « parallèles » prennent une autre ampleur du fait de l'ouverture — au moins relative — de la cité sur l'extérieur, tant par le jeu des échanges avec l'étranger que par l'apport régulier des marchandises en provenance de la diaspora vietnamienne dans le monde. Et il faut être d'un légalisme inébranlable pour rester à l'écart des innombrables combinaisons qui vous sont proposées, y compris dans les lieux les plus respectables, pour profiter de vos dollars et de vos francs à des taux infiniment plus avantageux que celui du change officiel. Le « maire » de Ho-Chi-Minh-Ville, M. Mai Chi Tho, président du Comité populaire de la cité, ne cache nullement, d'ailleurs, que « *le problème de la distribution* » est aujourd'hui celui qui lui donne le plus de soucis.

Ce n'est évidemment pas le seul, dans la mesure précisément où ce décalage entre le Nord et le Sud constitue l'une des préoccupations majeures du régime.

Dans les fonctions, délicates, qui sont les siennes, M. Mai Chi Tho — lui-même nordiste d'origine mais au Sud depuis dix-huit ans — souligne que le climat, les conditions naturelles, des particularismes régionaux sans signification politique particulière sont à l'origine des différences les plus visibles. Mais il récuse toute idée de « *division* » et reproche même à des observateurs étrangers de vouloir « *affaiblir* » le Vietnam en « *opposant artificiellement* » le Sud au Nord.

A de moindres échelons, on admet plus volontiers que le passé récent a laissé des traces qui ne s'effaceront que très progressivement, et que, en attendant, il faut bien vivre avec ce double héritage. L'insistance avec laquelle le thème de l'unité nationale, inséparable de celui de l'indépendance, est constamment développé — dans les discours, la littérature et singulièrement dans les œuvres théâtrales — démontre à l'évidence que l'« *intégration nationale* » reste un objectif à atteindre. Il suppose que soit acquise l'adhésion de l'ensemble de la population non seulement à l'idée de l'unité nationale — ce qui ne semble pas sérieusement contestable, — mais encore à un projet déterminé de développement économique, politique, social, au bout du compte à un certain style de vie homogène, ou presque, pour tout le pays.

C'est ici qu'apparaît un autre décalage, d'ordre sociologique, entre les générations, et dont on mesure les conséquences qu'il peut entraîner à terme pas très éloigné, quand on sait que 42 % des Vietnamiens ont actuellement moins de quinze ans.



Dessin de FRANCHINI.

Les stigmates de la guerre

Huit ans après la fin de la guerre du Vietnam, ni Hanoï ni Saigon ne donnent l'impression de villes prospères et rénovées. Les bâtiments nouveaux y sont rares, et si les rues sont dans l'ensemble entretenues et balayées, si l'on respire autour du Petit Lac, à Hanoï, le charme un peu désuet des promenades du temps colonial, la vétusté est partout, les façades se dégradent, les jolis balcons aux formes compliquées se consument sous la rouille, à peine camouflés, au Sud, par les flots mauves ou roses d'envahissants bougainvilliers.

Pauvreté ? Certes, et qui en ferait mystère ? Les petits mendiants, les gosses pieds nus et fesses à l'air, les dormeurs qui s'installent pour la nuit sur les trottoirs — beaucoup plus nombreux au Sud qu'au Nord, — sont là pour montrer que, si personne sans doute ne meurt de faim au Vietnam, il en est pour qui la survie demeure un combat quotidien et aléatoire. Toute entreprise d'esthétique urbaine pourrait, dans ce contexte, apparaître comme un luxe somptuaire.

Mais il y a plus et qui semble bien être une volonté délibérée de laisser subsister les stigmates de la guerre. A l'entrée de la capitale, les poutrelles du vénérable pont Paul-Doumer tordues par les bombes américaines se dressent toujours vers le ciel, témoignage muet d'une époque héroïque, au-dessus des rangs serrés de bicyclettes coupés de quelques camions et autocars toussotant péniblement à la même allure, qui défilent sur ses deux étroites voies routières.

A Saigon, les grilles de l'ancien palais gouvernemental — aujourd'hui désert — sont telles que les ont laissées les chars nordistes qui les ont forcées en avril 1975. « *Nous voulons laisser les choses en l'état* », dit M. Mai Chi Tho, qui ajoute que l'on conserve également une partie des tunnels du « *triangle de fer* » qui constitua la base d'action et de résistance contre les Américains au nord de la ville et dont il fut lui-même l' « *homme de fer* ». C'est une manière, explique-t-il, de faire l'éducation des nouvelles générations, d'entretenir chez elles l'esprit de résistance et de mobilisation nationales qui a permis, naguère, la victoire.

La question est de savoir quel écho ce message peut effectivement rencontrer dans une jeunesse qui n'a qu'à peine, ou pas du tout, connu la guerre et qui, cela paraît assez clair, pense à tout autre chose. Promenez-vous le soir dans Saigon et vous y entendrez de la musique disco diffusée à plein tube dans de petites rues où une police bon enfant canalise tant bien que mal un flot de filles en pantalons à fleurs et de garçons à cheveux longs, chez qui le goût de la distraction — fût-elle d'un type décadent et bourgeois — l'emporte manifestement de beaucoup sur celui du sacrifice.

Les choses sont un peu différentes, moins voyantes si l'on veut, à Hanoï, mais les mentalités semblent bien être voisines, à en juger par l'appétit dévorant de consommation qui se manifeste, malgré tous les obstacles, dans une jeunesse qu'on voit le soir s'égarer dans les parcs pour de tout autres activités, semble-t-il, que l'étude des derniers documents du parti.

La pratique de la corruption et des privilèges — que la presse dénonce rituellement — ne fait rien pour réduire la distance entre gouvernants et gouvernés. On le sent très bien lorsqu'un jeune interlocuteur vous explique que les installations sportives, voisines de l'Assemblée nationale, à Hanoï sont réservées « *aux gros bonnets* ». Mais le Vietnam, parmi les pays socialistes et ceux du tiers-monde, est loin d'avoir l'exclusivité de ce genre de phénomène. A la limite, ceux-ci y paraîtraient même un peu moins choquants qu'ailleurs dans la mesure où la débrouillardise, le système D, les voies parallèles, font partie des réalités reconnues — voir le système des prix — de l'existence. Nécessité fait loi tant que sévira la pénurie...

Plus caractéristique est le fait que le langage destiné à mobiliser les énergies demeure celui d'une lutte persistante contre le monde extérieur, un peu comme si la victoire de 1975 n'avait été qu'une étape dans un combat qui se poursuit aujourd'hui sous d'autres formes.

Qu'est-ce qui a été pour vous le plus inattendu après 1975 ? « *A l'intérieur, les choses ont été moins faciles que nous ne le pensions,* répond M. Mai Chi Tho. *Mais il est normal que nous ayons rencontré des difficultés. Ce qui m'a le plus surpris, c'est l'attitude des pol-potiens et de la Chine.* » A partir de là — et le comportement des Américains restant fondamentalement hostiles, — les tâches d'édification économique se transforment en lutte pour l'indépendance nationale, en une nouvelle guerre de résistance en quelque sorte, où le front principal, vous explique-t-on, n'est ni à la frontière avec la Chine — adversaire héréditaire — ni même au Cambodge, mais bel et bien à l'intérieur même du pays, où les Vietnamiens doivent continuer de démontrer leur capacité à surmonter l'adversité. A peine si l'on mentionne, au passage, sur des projets précis, l'aide de l'U.R.S.S. L'essentiel est ailleurs, dans le cœur d'une nation dont l'unité doit plus se cimenter dans la défense de son intégrité que dans la recherche d'une encore lointaine prospérité.

L'esprit de résistance

Est-ce bien à ce programme que souscrivent des millions de Vietnamiens dont le patriotisme n'est pas en cause, mais dont le rêve immédiat serait plus souvent de posséder une bicyclette en état de marche (1 500 dongs minimum et généralement beaucoup plus), de se loger, de se distraire (oh ! cette vogue des guitares électriques !) un peu mieux.

Car le goût de l'austérité, s'il fait partie de l'esprit de résistance, est très inégalement réparti au Vietnam. Ne parlons pas de ces restaurants — qui appartiennent au patrimoine national — où l'aimable hospitalité de vos hôtes permet d'apprécier à travers les multiples préparations du serpent, des escargots et de la tortue, les subtilités les plus originales et les plus succulentes de la cuisine vietnamienne. Les découvertes gastronomiques sont un privilège courant des visiteurs en Asie du Sud-Est, même si elles ne sont pas toujours aussi réussies.

Mais le souvenir de l'époque coloniale française a laissé subsister un goût beaucoup plus populaire et inattendu dans cette partie du monde. Aux premières lueurs du jour, quand le petit peuple s'achemine vers son travail dans les rues de Saigon et prend au passage son petit déjeuner à un coin de trottoir, c'est, aussi souvent qu'une soupe ou un bol de riz, un bon sandwich découpé dans une baguette digne des meilleures boulangeries parisiennes qu'il choisit pour son premier repas de la journée. Luxe rare dans cette Asie des moussons, où la simple conservation de la farine n'est pas à la portée de tout un chacun.

ALAIN JACOB.

(1) Ho-Chi-Minh-Ville n'est pas le nouveau nom de Saigon, mais celui d'une entité administrative qui regroupe Saigon, Cholon et la province de Gia Dinh, de caractère essentiellement rural, chargée d'approvisionner les citadins et dont les limites s'étendent à plusieurs dizaines de kilomètres du cœur de l'agglomération urbaine proprement dite.

(2) Au tarif officiel, 10 dongs = environ 1 dollar ; le cours varie infiniment suivant le changeur.

traste Nord-Sud !

YEMEN DU NORD

Comment un pauvre se refait une santé...

Le Yémen du Nord, vers lequel voguent, en ce jour de Noël, M. Arafat et un millier de ses combattants, est de tous les pays arabes l'un des moins bien connus. C'est aussi l'un des plus beaux et l'un de ceux où un sous-développement proche de l'arriération, notamment en matière de santé publique, est le plus intelligemment combattu.

De notre envoyée spéciale

Sanaa. – Palais ocre et blanc construits dans un élan de légèreté, il y a des siècles, par des milliers de petits artisans, juifs et arabes. Tout ou presque, dès l'arrivée au Yémen du Nord, évoque le mythe antique de l'Arabie heureuse – *Arabia felix* – ou *les Mille et Une Nuits*. De multiples petits enclos d'un vert vif enserrent Sanaa, des cultures en terrasses s'étagent sur plus de cent niveaux, jusqu'à la grande plaine côtière de la mer Rouge, où la moiteur de l'air évoque l'Afrique toute proche.

Il faut pourtant franchir le seuil de ce premier émerveillement, pour comprendre dans quelles insolubles contradictions se débat un pays qui, il y a vingt ans encore, ne comptait pas une seule route, pas une université, pas de corps médical, pratiquement pas d'écoles. Pour se rendre compte que les petits prés d'un vert éclatant sont... des champs de khat, la *drogue nationale, que les cultures* vivrières jadis implantées sur les terrasses régressent au profit de ce même khat ; que les villageois ont de l'argent – importé d'Arabie Saoudite – mais que l'Etat est insolvable ; que la malnutrition et les maladies infectieuses frappent autant, au Yémen, que dans les pays les plus pauvres d'Afrique noire.

Sillonner le Yémen, sur des routes parfaitement goudronnées par les Chinois ou les Soviétiques, tracées au flanc de massifs vertigineux, c'est plonger à la fois dans l'archaïsme et dans un modernisme échevelé. L'archaïsme est ce qui frappe dès le premier regard. Sanaa, la capitale, l'une des plus belles villes du Proche-Orient, bâtie à plus de 2 000 mètres dans un site dénudé et grandiose, regorge de palais, de mosquées, d'épices et de parfums, mais ignore les règles élémentaires de l'hygiène urbaine. Les déchets s'amoncellent dans les venelles, les chiens errants pullulent, les égouts... n'existent pas, et les façades des inoubliables palais beige et blanc, flanquées aujourd'hui d'une repoussante tuyauterie, se lézardent et se dégradent. Archaïsme et modernité, ce sont encore ces femmes entièrement voilées de noir, ces hommes qui achètent bruyamment, en leur nom, les biens de la maison, ces appareils de radio, de vidéo, ces motos qui envahissent les antiques souks de la vieille ville.

Consommation misère

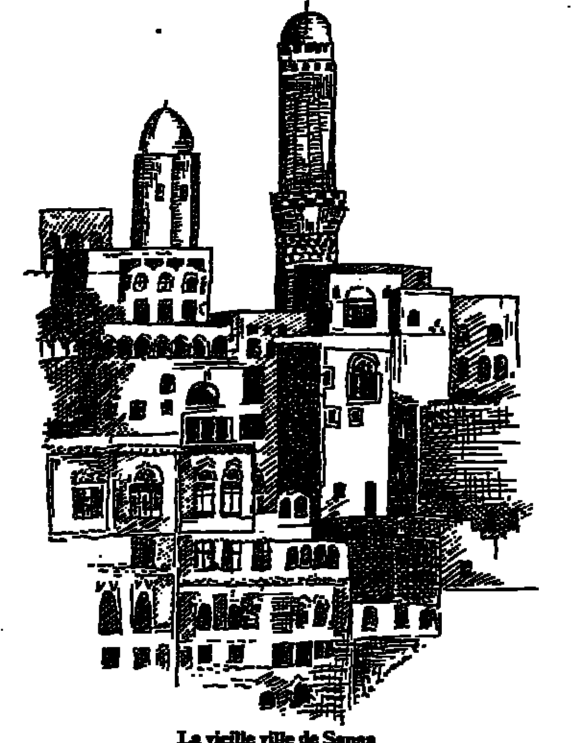
Manifestement, le Yémen du Nord d'aujourd'hui a choisi l'accumulation des biens, l'acquisition frénétique des objets, le refuge dans la consommation. La consommation contre la misère. Car le pays avec un revenu national par tête inférieur à 500 dollars par an reste l'un des cinq pays les plus pauvres du monde, et les taux effrayants de la mortalité et de la malnutrition en témoignent *abondamment, s'il en était besoin.*

Mené d'une poigne de fer par un imam conservateur jusqu'au début des années 70, le Yémen vivait depuis des siècles dans un isolement presque total.. L'espérance de vie n'excédait pas trente-cinq ans, la mortalité infantile dépassait 50 % à dix ans, aucun enseignement n'était dispensé, sinon par quelques écoles coraniques, et seulement pour les garçons. Le pays ne comptait que vingt médecins, tous étrangers ; l'électricité était aussi inconnue que le goudron et la monnaie n'existait que sous la forme des anciens thalers autrichiens échoués ici par un caprice de l'histoire.

Survinrent alors une série de soubresants politiques, sept ans d'une guerre civile qui eut raison de l'imamat, l'assassinat successif de deux présidents de la République puis, en 1974, un nouveau coup d'Etat qui instaura un régime autoritaire délibérément tourné vers l'Occident et placé sous l'encombrante mais nécessaire protection de l'Arabie Saoudite.

20 % d'enfants morts avant un an

L'héritage est lourd : une absence totale de traditions administratives handicape lourdement le pays. L'état civil est embryonnaire, l'évaluation même de la population est approximative (6,5 millions, 8 millions d'habitants ? Nul ne sait), le système fiscal quasi inexistant.



La vieille ville de Sanaa
dessin d'après photo de Violette le Quéré

Aussi, l'Etat est-il totalement démuni de liquidités, lié dans son fonctionnement même aux subventions budgétaires de l'Arabie Saoudite, à l'aide financière de bon nombre de pays occidentaux, au premier rang desquels viennent les Etats-Unis. Surtout l'Etat ne peut, compte tenu de sa fragilité, prélever les taxes qui lui seraient nécessaires sur les innombrables produits de consommation qui entrent en fraude dans le pays. Enfin, il ne peut guère – l'organisation fiscale étant fantomatique – bénéficier des rentrées financières dues à l'émigration, en Arabie Saoudite et dans les pays du Golfe, d'un million d'expatriés.

C'est ce million de travailleurs – des manœuvres, des dockers – qui font vivre les villages où ils envoient, mois après mois, l'essentiel des salaires – relativement élevés – qu'ils gagnent dans les pays pétroliers. Cette manne est à l'origine à la fois de l'abondance des biens matériels – en particulier des voitures, des appareils électroniques multiples – qui ont envahi les villages et de la grave déperdition en agriculteurs qui alourdit davantage encore le travail des femmes ; 30 % de celles-ci, dit-on, sont seules pour assurer la subsistance de la famille. L'émigration fait vivre le Yémen, mais à quel prix !...

Les structures sanitaires et sociales sont elles aussi marquées par ces incohérences. A l'heure actuelle, quelque 20 % des enfants meurent avant leur premier anniversaire, et un tiers disparaissent avant l'âge de cinq ans. Ils meurent frappés de la pathologie la plus classique des pays les plus déshérités du tiers-monde : rougeole, tétanos, tuberculose, paludisme sur la côte, maladies diarrhéiques largement dues à la contamination de l'eau, affections respiratoires dans les montagnes où le froid sévit l'hiver, etc. L'allaitement maternel a chuté de façon spectaculaire avec la « modernisation » du pays : aujourd'hui, seulement un enfant sur deux est allaité par sa mère. Les trois quarts de la population n'ont accès ni à un quelconque service de santé ni à l'eau potable. Les conditions d'accouchement des femmes sont le plus souvent désastreuses. Cette pathologie massive est aggravée par une forte malnutrition.

La consommation effrénée du khat, enfin, que l'on mâche tous les jours, pour une dépense moyenne de 100 F – tel est le prix de la « botte », – entrave manifestement le développement sanitaire, absorbe une partie considérable du revenu des ménages – jusqu'à la moitié, bien souvent – et aggrave, de ce fait, la malnutrition.

Contre l'extension de la consommation du khat, indissociable de la vie sociale yéménite, le gouvernement ne veut – ou ne peut – rien faire.

Les structures de santé, enfin, sont embryonnaires : mis à part quelques hôpitaux dans les trois plus grandes villes (Sanaa, Taïz et Hodeidah), les centres de soins sont rarissimes, tenus par des personnels d'un niveau inégal, souvent formés dans les pays de l'Est, ou par des médecins et sages-femmes étrangers (Soudanais, Égyptiens, quelques Occidentaux) (1).

Malgré de fortes pressions en faveur d'une « modernisation » qui aurait misé l'essentiel sur la construction d'hôpitaux et sur les soins curatifs, les pouvoirs publics yéménites ont délibérément opté, conseillés en cela par l'Organisation mondiale de la santé et l'UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance) en faveur des *« soins de santé primaires »*, c'est-à-dire de la couverture généralisée du pays par un système de prévention et de prise en charge des affections les plus courantes.

Un foisonnement d'initiatives

Pour ce faire, le gouvernement s'appuie sur les « associations locales de développement », de forts groupements de villageois, dont le fonctionnement est alimenté par la *« zakat »*, une taxe islamique. Ces organisations ont résisté aux soubresauts de la dernière décennie. Grâce à l'aide des deux institutions internationales, les pouvoirs publics ont élaboré un plan de santé qui fait déjà figure de modèle dans la péninsule arabique par l'efficacité qu'ont montrée *ses premières applications.*

Le schéma est le suivant : les villageois désignent dans leurs rangs un jeune paysan qui recevra, au centre de santé le plus proche, une formation de cinq à six mois, puis, sur le terrain, un complément d'entraînement pratique. Ce jeune « agent de santé communautaire », dont la formation puis le salaire seront pris en charge par les villageois, assure l'essentiel des soins les plus courants, la distribution de médicaments de base, diffuse les notions élémentaires d'hygiène du milieu. A plus long terme, il sera accompagné d'une sage-femme – certaines sont déjà en formation – et sera en mesure de pratiquer les vaccinations.

Soutenus par les conseils de l'O.M.S. et l'aide directe, sur le terrain, de l'UNICEF, les pouvoirs publics constatent que, d'ores et déjà, la population du Yémen pour 12 % est couverte par ce système ; environ le quart devrait l'être en 1989, et la totalité du pays d'ici à l'an 2000.

Deuxième priorité : fournir les villageois en eau potable, ce qui, dans un pays comme le Yémen, où le relief est extraordinairement accidenté, relève de la gageure. L'UNICEF a déjà consacré d'énormes sommes à la fourniture de matériel hydraulique.

Mais aucun progrès décisif ne se fera sans une amélioration du système éducatif, qui, il y a dix ans, était quasi inexistant : pour 95 % la population était analphabète, et le Yémen dut *« importer »* à la hâte quinze mille instituteurs égyptiens pour instaurer un début de politique dans ce domaine. Le ministère de l'éducation nationale et l'UNICEF ont élaboré un schéma qui devrait permettre de multiplier le nombre des enseignants en les formant « sur le tas » des villageois déjà alphabétisés, et en donnant d'une manière générale une forte impulsion à l'éducation des adultes. A l'heure actuelle, le taux de scolarisation des enfants n'atteint encore que 22 % en moyenne, mais... 5 % seulement pour les filles.

Une visite au Yémen, c'est un voyage dans l'irrationnel. Dans le drame aussi : il y a un an, un tremblement de terre d'une grande violence détruisait une région entière, celle de Dhamar, non loin de Sanaa. Bilan : trois mille morts et six mille blessés. Les villages ravagés, les campements en tentes et en habitations de fortune dans une zone où les hivers sont rudes, portent aujourd'hui encore les stigmates de cette catastrophe.

Mais le Yémen montre aussi le visage d'un foisonnement d'initiatives que rien sans doute n'aurait laissé présager il y a quinze ans. Une curiosité intense à l'égard de l'étranger donne la mesure de ce qu'a été la claustration où a vécu cette population. Une conscience aiguë, aussi, se fait jour des difficultés qui menacent ce développement non contrôlé si, comme tout le laisse présager, la manne pétrolière diminue, l'émigration ralentit, les rentrées de devises fléchissent, bref, si tout cet échafaudage économico-politique donne la mesure de sa fragilité. Une fragilité dont la ville même de Sanaa est le symbole le plus éclatant, nimbée, au petit matin par la vapeur des fours à pain, et, depuis peu, par quelques *fumées d'usine.*

CLAIRE BRISSET.

(1) Une dynamique mission médicale française fonctionne à Taïz, mais elle rencontre des difficultés dues au ralentissement de l'aide fournie par Paris.

SUISSE

Le pouvoir a horreur des femmes

Les socialistes suisses sont furieux et menacent de faire un esclandre. Pour la première fois, le gouvernement helvétique pouvait admettre une femme en son sein. Elle avait tout pour y figurer. Mais tout, c'est trop peu à Berne dès lors qu'on est du sexe dit faible.

De notre correspondant

Berne. – Instinctivement rétifs au changement, les parlementaires suisses n'ont pas osé franchir le pas. Socialistes et féministes ne s'en sont pas encore remis et n'hésitent pas à parler de *« mercredi noir »*. Mais que s'est-il donc passé en ce fatidique mercredi 7 décembre sous la coupole du Parlement fédéral à Berne ?

A première vue rien d'extraordinaire : l'élection de deux nouveaux membres du gouvernement suisse.

Pourtant, des frissons inhabituels avaient couru toute la matinée dans les couloirs. Pour la première fois dans l'histoire de la Confédération, une femme tentait de forcer la porte du club très fermé dit des sept sages, le Conseil fédéral, ce dernier bastion de la suprématie masculine helvétique.

Dès le premier tour de scrutin, la décision claquait comme une gifle. Par 124 voix à un ancien député que vingt ans de mandat parlementaire n'avaient pas fait sortir de l'ombre, contre 96, Mme Liliane Uchtenhagen, candidate officielle du parti socialiste, se voyait signifier de rester sagement à son banc de député, faute de pouvoir être renvoyée sans cérémonie à la messe, à ses marmites et à ses marmots. Les partis « bourgeois » de la coalition gouvernementale avaient organisé un tir à vue pour couler sans ménagement une candidature qui visiblement les agaçait. Crânement, la principale intéressée accusait le coup et se bornait à constater : *« Je crois qu'il est difficile de trouver une femme qui plaise. Je pense que le Parlement a plutôt voté contre la présence d'une femme au gouvernement que contre ma candidature. »*

Si la déception est vive dans les rangs du parti socialiste et dans une bonne partie de l'opinion, la pilule est encore plus amère pour les femmes dans un pays où le suffrage féminin est officiellement entré dans les mœurs politiques il y a à peine douze ans, après avoir été conquis de haute lutte.

Sous l'œil sourcilleux de la très maternelle Helvetia, symbole de la patrie, dans le secret des urnes, les fils de Guillaume Tell restaient décidément bien prisonniers de réflexes conservateurs et farouchement misogynes. Symbolique peut-être, l'ultime carré d'irréductibles avec les Rhodes-Intérieures, le demi-canton d'Appenzel-Rhodes-Extérieures doit se prononcer une fois encore l'année prochaine sur l'octroi du droit de vote aux citoyennes, toujours maintenues en marge des décisions cantonales par la seule volonté de leurs pères, frères et maris. Eux participent fièrement sur la grand-place du chef-lieu au rite annuel de la *Landsgemeinde*, cette assemblée en plein air dernier vestige de la démocratie directe...

Une socialiste bon chic bon genre

La candidate socialiste ne semblait cependant pas si mal partie. Agée de cinquante-cinq ans, énergique et compétente, député du canton de Zurich depuis 1971, Mme Uchtenhagen s'était fait remarquer au Parlement par ses interventions sur les questions économiques et financières. Elle avait fait preuve d'un réel sens des affaires à la tête du conseil d'administration de la Société des coopératives de consommation de Zurich.

Selon un récent sondage d'opinion, cette socialiste bon chic bon genre à l'élégance discrète avait su gagner des sympathies dans le public, puisque 64 % des personnes interrogées la voyaient *« tout à fait à sa place »* au Conseil fédéral. D'ailleurs, depuis son revers, son bureau croule sous une avalanche de lettres amicales ou déçues, l'encourageant à persévérer. Mais, à en croire un vieux routier de la politique helvétique, M. Roger Daflon, ancien maire de Genève et seul député communiste à Berne, c'est précisément ce qui lui a joué un mauvais tour. *« Que voulez-vous,* explique-t-il, *elle est femme, elle est socialiste et en plus c'est une intellectuelle. Trois choses impardonnables. »* Plus perfides, d'autres renchérissent : *« Elle est trop intelligente, elle aurait pu jouer les trouble-fête en posant des questions pertinentes... ou impertinentes ! »*

Mesquineries et coups fourrés auront encore terni ce rendez-vous manqué, ajoutant une touche de dérision à l'amertume rentrée.

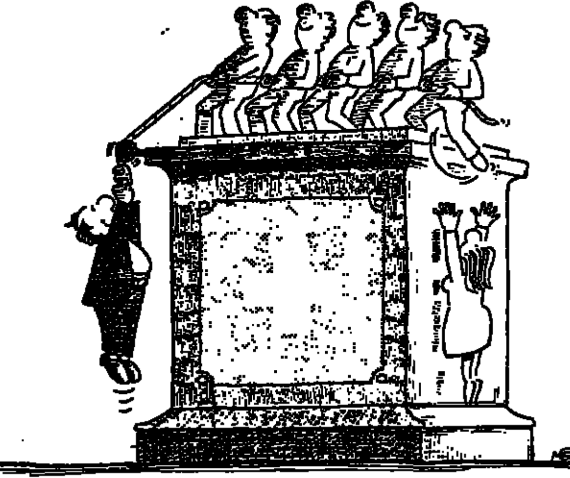
Au-delà des querelles partisanes, des petits calculs politiques et des belles protestations de foi, c'est là que le bât blesse. Soudain, nombre de femmes se sentent derechef traitées en mineures sinon en incapables. C'est vrai dans l'ensemble, elles ne sont pas particulièrement actives et ne s'engagent qu'avec réticence dans la politique.

Mais les hommes ne leur font pas de cadeaux et entendent bien les maintenir dans le carcan des habitudes, des lois, des us et des coutumes qu'ils ont eux-mêmes imposés au fil des ans. Au lendemain des dernières élections générales d'octobre, elles ne sont toujours que vingt-cinq sur les deux cent quarante-six membres de l'Assemblée fédérale. Ce qui faisait dire un jour à Mme Bauer-Lagier, représentante du parti libéral et du canton de Genève au Conseil des États : *« Nous ne sommes pas encore acceptées comme femmes. Notre spécificité n'est pas respectée. On attend de nous que nous calquions notre attitude sur celle de l'homme. Certaines sont soumises à une telle pression qu'elles se taisent. »*

Les femmes ne se déplacent pas non plus en masse aux urnes quand l'occasion se présente. Comme les hommes d'ailleurs, qui ne se montrent guère assidus en Suisse à accomplir leur devoir civique. Presque toujours ce sont les mêmes qui mènent le combat d'avant-garde pour arracher des droits reconnus sous d'autres latitudes à moindres frais. Ainsi l'égalité des droits entre hommes et femmes est une innovation récente dans la Confédération, ayant été officiellement inscrite dans la Constitution le 14 juin 1981 seulement. Reste à mettre cet article en pratique, mais la route du changement, en Suisse peut-être encore plus qu'ailleurs, est longue.

Mme Lydia Benz-Burger, journaliste zurichoise, l'une des pionnières du suffrage féminin et de l'égalité des droits, ne dissimule pas un brin d'amertume : *« C'était pourtant vraiment le moment. Je devrais être en colère, mais, voyez-vous, ça fait vingt-cinq ans que ça continue. Sur le moment, c'est dur, et puis le lendemain on recommence. Ici comme ailleurs, dire la vérité dérange parfois. Pourtant, aujourd'hui, il faut parler clair, et c'est sans doute ce qui a fait peur aux parlementaires helvétiques. A l'université de Zurich, dont le recteur est justement une femme, se déroule actuellement un séminaire sur le thème « La femme, utopie ou réalité ». Alors, comme nous représentons 51 % de la population de ce pays, pourquoi ne pas relever le défi non pas d'une femme au Conseil fédéral mais de quatre sur sept ? L'égalité et la justice y trouveraient peut-être enfin leur compte... »*

JEAN-CLAUDE BUHRER.



Dessin de MÉNAGER.

«L'ANNÉE MUSSOLINI» EN ITALIE

Le journaliste-dictateur

En Italie, l'année qui s'achève, et qui a vu le centième anniversaire de la naissance du « Duce » avait été qualifiée d'« *Année Mussolini* », avant même de commencer. Jalonnée de livres, de séries télévisées, d'albums, de rééditions et d'articles, elle a commémoré toutes les grandes dates du *ventennio*, des vingt années du régime fasciste : le soixantième anniversaire de la prise du pouvoir, le 22 octobre 1922 ; le quarantième de l'éviction par le Grand Conseil fasciste, le 25 juillet 1943. Quels échos a-t-elle éveillés chez les enfants du régime, les *balilas* devenus sexagénaires, quelles questions ont posées les petits-enfants des héros d'*Une journée particulière ?* On s'est demandé si l'Italie retrouverait une nostalgie du fascisme.

Les inquiétudes s'exprimèrent plutôt à l'étranger que sur son sol. Les commémorations ne firent guère de bruit et concernèrent l'homme, sa naissance, sa mort, sans réhabilitation de son œuvre politique. Son image ne donna pas lieu à déchirements réels. Tout au plus vit-on se gonfler un peu la vague de sous-culture historique qui, depuis des années, se diffuse par des canaux multiples et rentables. La civilisation du « *rotocalco* » — du magazine illustré — se fonde sur des « *révélations* » et des « *confessions* », aussi vite reproduites qu'elles sont oubliées, autour de quelques valeurs sûres : la mort de Mussolini, ses amours avec la pauvre Claretta, l'édifiante figure de Rachèle, son épouse, le trésor de Dongo, ou le destin de la correspondance avec Churchill.

D'année en année, les auteurs se sont pillés entre eux, se sont recopiés eux-mêmes, recevant les mêmes rectifications. Il n'y a pas à chercher d'animateur, d'inspirateur politique. L'Année Mussolini a simplement vu le mouvement s'étendre, porté par une certaine sentimentalité, plus apitoyée que justificatrice, et par la propension à retrouver le climat d'antan, à comprendre les réactions. Tout s'est confondu, sans que les historiens et les analystes politiques privilégient un vrai débat de fond.

Il y a eu des extravagances : l'édition des souvenirs de Carlo Scorza, dernier secrétaire du parti fasciste, reliée en argent ou en or, valant de 1 million et demi à 3 millions de lires. Deux mille exemplaires ont été souscrits !

Des choix de correspondance ont été publiés, des biographies de Mussolini par fascicules, les œuvres complètes à crédit. On a réédité la première en date, *Dux*, de Margherita Sarfati, remarquable journaliste, égérie et tête politique, initiatrice aux usages du monde, maîtresse intelligente de celui qui, avant 1930, gardait encore des rudesses d'agitateur. Cette grande juive avait façonné le mythe, « *Mussolini ha sempre ragione* » (M. a toujours raison), et la traduction de son livre (chez Albin Michel) fit beaucoup pour le propager en France.

Le retour aux personnages

La télévision ne fut pas en reste. Dix épisodes de *Tous les hommes du Duce* sur une chaîne, série sur « La naissance d'une dictature », sur une autre. Téléroman sur les destins croisés des familles Mussolini et Ciano, film sur les amours de Claretta et Benito. Clara Petacci, celle qui voulut mourir avec « *il suo uomo* », fusillée au dernier jour de la guerre, a pris depuis longtemps les traits d'une Tosca. Au Panthéon des amantes simplettes, sa place est moins douteuse que celle d'Eva Braun.

Les figures secondaires ont été réétudiées dans les dernières années, lorsque leurs familles ont ouvert les papiers personnels. Les compagnons, les hiérarques, les hommes de main, ont cessé, un par un, d'être figés comme des personnages de bandes dessinées, sans pour autant se transformer en chevaliers de la Table ronde. Leurs destins ont été interrogés : comment tel ou tel en est-il arrivé là ?

Comment, par exemple, Alessandro Pavolini, le dernier fusillé de Salo, massacreur furieux dès le début du fascisme, s'est-il comporté en fou fanatique, animateur des Brigades noires dans la dernière année de la guerre, en authentique ruffian, tout en se montrant un intellectuel raffiné, créateur du Mai florentin, protecteur de Vittorini, de Blassetti, promoteur du film de Visconti *Ossessione*, mais aussi censeur de von Stroheim et de Bette Davis ? Dédoublement qu'on retrouverait d'ailleurs chez ses semblables nazis, Goering ou Goebbels.

Radicalement différent, mais aussi fasciste de la première heure, ce Giuseppe Bottai, sans l'influence de qui les adolescents de 1935, intellectuels de la gauche fasciste, ne seraient pas devenus, dès avant la guerre, les intellectuels de la Résistance et les fondateurs de la République. On le nommait « *un fasciste critique* », « *le meilleur esprit du régime* », un homme « *incorruptible et tout à fait intègre* ». Il fut ministre des corporations, de l'instruction publique, de la culture. Il créa des revues contestataires. Son Journal intime le montre déchiré par la « *fidélité vigilante* » qu'il vouait à Mussolini, ou rêvant, dès 1923, de ce que, vingt ans après, il qualifiera de « *socialisation de la liberté* » pour inspirer un parti de masse, annonciateur des partis d'après-guerre. Et cependant, ce même Journal ne contient pas un mot de blâme sur l'emploi des gaz dans la guerre d'Ethiopie, à laquelle il participa.

Même Ciano, le futile, le flambeur, la tête légère, personnage digne du Directoire, transformé par la lucidité courageuse de ses derniers mois, apparaît dans une lumière moins simpliste que celle qui en faisait seulement le gendre profiteur, ce qu'il fut aussi.

Un nationalisme latent

A l'origine de cette réévaluation du régime mussolinien, l'historien Renzo De Felice, auteur d'une énorme biographie du *Duce*, dont le sixième volume sortira bientôt. Preuves à la clé, il a démantelé les interprétations manichéennes et rappelé que, longtemps, le régime avait joui d'un très vaste consentement. Et que, en tout cas, Benedetto Croce avait eu tort de le qualifier de « *parenthèse* » dans l'histoire de l'Italie. Renzo De Felice déclencha de virulentes polémiques vers 1975, sur lesquelles Pierre Milza a fait le point pour le public français (*le Monde* du 18 avril 1982). Le soutien du dirigeant communiste Giorgo Amendola amena peu à peu les historiens de gauche à prendre avec sérieux son souci de qualifier la spécificité du fascisme en Italie, de le dissocier du nazisme, quitte à révoquer le terme de « *nazifascisme* », slogan politique plus qu'historique, et de montrer en quoi il se distingue du troisième régime totalitaire, le communisme.

« *Le fascisme n'a pas été une révolution, mais la révélation de vieux maux italiens.* » Cette affirmation, souvent citée, avait commencé par choquer. Elle est prise aujourd'hui avec une certaine tendance à l'absolution rétrospective parce que tout le monde a été dans le bain. Dans les souvenirs collectifs ou singuliers, le terme de « *fascisme* » évoque moins une idéologie qu'un ensemble de mœurs, d'astreintes sociales — la chemise noire de temps à autre, la carte du parti qu'on nommait « la carte de pain », les rassemblements obligatoires, — des nécessités qui ne semblent pas ressenties très différemment des pratiques religieuses assumées comme un code de vie en société.

Très loin peut-être, au tréfond de la mémoire, une certaine vibration nationaliste se fait encore sentir. « *Du temps où le nom de l'Italie signifiait quelque chose* », nous disait un jour un ouvrier communiste comparant avec fièvre la finale du championnat du monde de football vers 1973 avec celle de 1938. Et un socialiste se refusait à oublier — dans un tête-à-tête, il est vrai — que la guerre d'Ethiopie avait rassemblé toute la nation et incité certains émigrés politiques à revenir. C'était des résurgences, l'écho d'un certain orgueil, et non le vœu d'un réveil.

L'exposition des « Années 30 à Milan » (*le Monde* du 18 mars 1982) témoigna de ce « *retour à l'ère fasciste* », en donnant une expression publique, sinon officielle, au sentiment de la continuité du pays et de ses citoyens. Avait-il jamais disparu ? Il était frappant d'en mesurer la spontanéité dès les années 60, lorsque les Mémoires de Ruggero Zangrandi, intellectuel communiste très connu, remirent au jour son *Long voyage à travers le fascisme* (trad. française chez Robert Laffont). Chaque interlocuteur italien assumait son passé sans problèmes, sans honte, sans remords. En tout cas, sans regrets.



Dessin de ROUIL.

La continuité

A la différence d'autres pays européens, c'est du parti fasciste lui-même qu'à partir de 1937, sur les instructions du Komintern et du comité central, le parti communiste avait repris son recrutement. Les générations, les hommes qui firent la République, les communistes comme les autres, avaient suivi une évolution cohérente. Et nul ne s'étonnait que tel ou tel vainqueur aux jeux universitaires fascistes (les *Littoriali*) fussent devenus dirigeants de premier plan du P.C.I., ou que tel polémiste connu du même parti ait servi en Espagne dans une division de Chemises noires. Tout récemment encore, un chroniqueur, déniant à Jünger tout « *esprit européen* », rappelait que Jaime Pintor ou Elio Vittorini, combattants de la Résistance, s'étaient rendus au congrès des écrivains de Weimar en 1942, sans qu'il y vît matière à critique.

Tout ce qui illustra la culture au sens le plus large dans l'après-guerre commença à surgir pendant le fascisme, avec une liberté assez large : Moravia, Saba, Montale, Rossellini, et tant d'autres. Einaudi ouvrit les voies de la littérature américaine en 1941. Bref, des vannes existaient.

Ces rappels ont depuis longtemps pris le rang d'évidences, sans entraîner pour autant une réhabilitation ou un panégyrique du fascisme. L'étude des aventures individuelles de personnages connus, guidée par une compréhension humaine, nuançait souvent le jugement intellectuel ou moral, privilégiait l'analyse des intentions sur l'exposé des faits et de leurs conséquences. A force de rechercher la spécificité du terme de « *fascisme* » comme désignant une méthode de pouvoir purement italienne, on l'a parfois vidé de toute signification, jusqu'à laisser dire que le P.C.I. était « *fasciste* », comme les C.R.S. étaient qualifiés de « *S.S.* »

Sans courir aucun risque de retour au fascisme, absolument anachronique sous la forme qu'on lui a connue, l'Italie en est arrivée à méconnaître dangereusement deux chapitres de son histoire : celui de l'antifascisme, dont les grandes figures n'ont pas encore fait l'objet d'études historiques sérieuses et ferventes; et celui de la permanence des structures mises en place grâce au fascisme, ce qui ne veut pas dire qu'elles dérivaient de lui. De l'IRI au code pénal, combien d'armatures ont été consolidées par la République, donnant à son pouvoir un contrôle de l'économie et de la société infiniment plus étendu qu'en n'importe quelle nation socialiste d'Europe occidentale ? L'inventaire précis servirait mieux qu'une rétrospective à mesurer le vrai résultat du fascisme. Il est certes plus gênant.

Un jeune historien, Eugenio Gallavotti, a donné une définition assez neuve de l'ère Mussolini : « *C'était un régime de journalistes.* » A commencer par Mussolini avec son *Popolo d'Italia*, ils l'étaient tous en effet : membres des gouvernements, dirigeants du parti, parlementaires, syndicalistes. Ils illustrèrent cette permanente tentation des journalistes qu'est la gestion du pouvoir en amateur au nom d'une mission et la confusion de l'action et du commentaire.

JACQUES NOBÉCOURT.

UNE LEÇON DE SOVIÉTOLOGIE APPLIQUÉE

Le « bon » Brejnev et le « mauvais » Andropov

L'Etat et le parti soviétique perdent, en janvier 1982, coup sur coup et dans des conditions troublantes, deux de leurs plus fidèles serviteurs. Le 19, Semion Koutzmitch Tsvigoun s'éteint « *des suites d'une longue maladie* » dont personne n'avait jamais entendu parler. Bien que premier vice-président du K.G.B. et beau-frère de Brejnev, il est enterré à la sauvette dans un cimetière peu glorieux de Moscou, sans que ni le secrétaire général ni le président du K.G.B. aient signé sa nécrologie officielle. Six jours plus tard, c'est au tour de Mickhaïl Andreïevitch Souslov, le chef idéologue du parti, de disparaître brusquement.

Aussitôt, les rumeurs reconstituent l'histoire : Tsvigoun et Souslov auraient eu une violente altercation qui aurait abouti au suicide pour le premier, à la crise cardiaque pour le second. Souslov aurait cherché à dissuader Tsvigoun de lancer une grande opération de nettoyage dans les milieux corrompus de la capitale, liés, de notoriété publique, à certains éléments de la famille Brejnev.

L'hypothèse en vaut une autre, mais elle *n'explique pas pourquoi* Tsvigoun, un vieux compagnon de Brejnev, se serait retourné contre son protecteur. Topol et Neznansky renversent les rôles (1). L'altercation entre Souslov et Tsvigoun a bien eu lieu, disent-ils, mais Souslov a essayé de gagner Tsvigoun à un complot qui visait à déstabiliser Brejnev, en utilisant contre le vieux chef les mauvaises relations de sa fille. Ce n'est pas la matière qui manque dans les cartons du K.G.B., et son premier vice-président lui-même n'est pas exempt de tout reproche. Tsvigoun se rebelle. Rentré chez lui, il est abattu par des agents du K.G.B.

Brejnev, sentant que le cercle se referme autour de lui, charge un petit juge d'instruction qui a gagné sa confiance, à l'occasion d'une autre affaire (2), de trouver les véritables responsables de la mort de son beau-frère. Et voilà Igor Iossifovitch Chamraïev, avec l'aide de quelques amis, lancé dans une enquête qui le dépasse, en butte à l'hostilité du K.G.B., qui n'apprécie pas la curiosité de la « *justice* » et qui ne recule pas devant les crimes les plus odieux pour garantir son pouvoir.

Chamraïev, qui a la malchance d'être à moitié juif, préfère le socialisme à visage boursouflé de Brejnev au communisme pur et dur que promet l'Andropov du roman. Les auteurs prennent soin de préciser que toute ressemblance de leurs héros avec des personnes réelles serait purement fortuite. Ses malheurs personnels le poussent en outre à résoudre l'énigme soumise par Brejnev. Les rapports sur son enquête font pénétrer le lecteur dans les arcanes de la machine policière et judiciaire soviétique. Topol et Neznansky, qui vivent aujourd'hui à New-York, les connaissent parfaitement, les décrivent avec une minutie et une exactitude qui font souvent défaut aux romans de politique-fiction. Rien ne vient entamer la crédibilité de la thèse du complot manigancé par le chef du K.G.B. contre un secrétaire général vieillissant, surtout pas la répression lancée par le vrai Youri Andropov, dans des milieux proches de la famille Brejnev.

Mais le lecteur naïf qui prendrait fait et cause pour le « bon » Brejnev contre le « méchant » Andropov serait déçu. Le secrétaire général fera payer sa réussite au petit juge, dont on apprendra qu'il n'est pas aussi désintéressé que ses Mémoires le laissent entendre. Il est vrai que celui qui le condamne est lui-même un individu peu recommandable qu'il avait jadis aidé. Une belle leçon de soviétologie appliquée.

DANIEL VERNET.

(1) Edward Topol et Fridrich Neznansky, *Une place vraiment rouge*, Robert Laffont, 1983, 360 p., 75 F.

(2) Des mêmes auteurs, *Une disparition de haute importance*, Robert Laffont, 1983, 320 p., 69 F.

France

PÉTROLE, COUR DES COMPTES ET POLITIQUE

M. GALLO : M. Giscard d'Estaing n'est propriétaire ni de la grandeur de la France ni d'un rapport de la Cour des comptes

M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, a donné, vendredi 23 décembre, quelques précisions sur la position du gouvernement dans l'affaire Elf-Aquitaine.

« *C'est d'abord*, a-t-il dit, *une affaire fiscale. C'est à ce titre que le secrétaire d'État au budget est intervenu. Et depuis hier nous constatons évidemment une série de criailleries, d'indignations programmées, d'opérations politiques où chacun se place par rapport à ses concurrents.*

» *Dans cette affaire, ce qui est frappant, c'est que ce sont ceux qui ont des comptes à rendre qui trouvent scandaleux qu'on leur en demande, qui trouvent scandaleux qu'on s'étonne de ne pas connaître des rapports qui auraient dû se trouver dans les archives de l'État. Je crois que la raison principale — pour ne pas dramatiser, tenons-nous-en à celle-là, elle est tout à fait suffisante, — c'est qu'il s'agit probablement de masquer une extraordinaire légèreté dans les décisions et un formidable ridicule dans cette opération.* »

M. Gallo a ajouté : « *Qu'aurait-on pensé d'un gouvernement qui ne pose pas de questions à la fois sur la disparition à l'étranger de 50 milliards d'anciens francs et sur la destruction du rapport d'enquête ? Croyez-vous qu'il y aurait une légitimité pour un gouvernement qui, d'une part, établit pour les touristes français des limitations d'exportations de devises et qui laisse comme ça, dans la nature, 50 milliards d'anciens francs ? Il y aurait là plus qu'une faute, quelque chose d'indigne pour un gouvernement.* »

M. Gallo a ensuite justifié le fait que le gouvernement n'ait demandé ni à M. Giscard d'Estaing ni à M. Barre s'ils étaient en possession du rapport incriminé, en affirmant : « *Comment pouvait-on savoir ?* » Il a évoqué à ce propos « *les personnes qui partent avec leurs dossiers et qui s'étonnent qu'on ne sache pas qu'ils existent* ».

« *Dans un système démocratique*, a-t-il ajouté, *l'alternance, ça n'est pas simplement un changement de majorité, c'est aussi la continuité de l'Etat. Les fonctionnaires, les responsables politiques doivent mettre à la disposition du pouvoir élu régulièrement toutes les informations dont ils disposent, hormis celles bien sûr qui leur sont strictement personnelles. (...) Gouverner et respecter la France, c'est se soumettre à cette règle, et, s'il y avait un rapport concernant la défense nationale, le garder chez soi et ne pas en faire part aux responsables normalement élus, curieuse méthode, pour qui est soucieux de la grandeur et de la défense du pays.* »

Le porte-parole du gouvernement a encore déclaré : « *J'ajouterai qu'exiger la vérité des comptes, ça n'est jamais calomnier, à l'évidence. Informer clairement, librement et contradictoirement les Français, c'est grandir la France et ceux qui l'ont gouvernée (...). C'est la démocratie qui fonctionne. Mais Valéry Giscard d'Estaing n'est propriétaire ni de la grandeur de la France ni d'un rapport de la Cour des comptes.* »

Enfin, M. Gallo a estimé que l'attitude de M. Beck avait été « *regrettable* » et que l'ancien premier président de la Cour des comptes était maintenant dans une situation « *très inconfortable* », mais il a ajouté que le fait de savoir s'il y aurait des poursuites judiciaires à l'encontre de l'ancien magistrat ne relevait pas de sa compétence. Il a précisé : « *Respecter les magistrats de la Cour des comptes, c'est respecter les procédures régulières de cette cour et ne pas placer des magistrats dans la situation d'avoir à choisir entre une parole personnelle donnée à un homme en charge temporairement des hautes responsabilités politiques et la fidélité à l'État dans sa continuité.* »

Le porte-parole du gouvernement, qui a qualifié d'expérience « à la Tintin » les recherches sur les « avions renifleurs », a conclu que l'enquête suivie par les services de M. Emmanuelli allait désormais « *pouvoir suivre son cours* » et qu'il n'était pas impossible que le gouvernement rende public ce rapport.

Expectative et contre-attaque

(Suite de la première page.)

Opération politique : elle est aujourd'hui le fait de l'opposition. M. Max Gallo s'est efforcé d'en démonter les rouages vendredi en présentant le dossier « à plat ».

Il est juste de dire, comme il l'a fait, que M. Giscard d'Estaing n'est pas en droit de reprocher aux pouvoirs publics la méconnaissance d'un document qui ne figurait pas dans les archives de l'État puisque le premier président de la Cour des comptes avait détruit ses propres exemplaires et que le président de la République et le premier ministre de l'époque avaient emporté les leurs en quittant leurs fonctions.

Il est juste aussi de relever l'outrance du propos tenu par M. Giscard d'Estaing lorsqu'il affirme que s'en prendre à sa personne c'est participer à « *l'abaissement de la France* ». Bref, « *Valéry Giscard d'Estaing n'est propriétaire ni de la grandeur de la France ni d'un rapport de la Cour des comptes* ».

Qui est propriétaire de ce rapport ? Puisque les Français ont été pris à témoin de la destruction de certains de ses exemplaires, de la dissimulation des autres, il serait juste qu'ils en connaissent, enfin, le contenu, dès lors que M. Mauroy a récupéré un document dont il déplorait la disparition.

M. Giscard d'Estaing ne voulait pas avoir l'air de se défendre, mais il a fait comme s'il était l'accusé pour devenir à son tour l'accusateur. Le gouvernement n'avait jamais formellement accusé M. Giscard d'Estaing de quoi que ce soit, mais il est apparu comme tel et doit aujourd'hui s'en défendre.

JEAN-YVES LHOMEAU.

Tout archiver pour qu'il en reste quelque chose ?

M. Mitterrand a pour ainsi dire reçu en guise de cadeau de Noël une 111ᵉ proposition à laquelle personne, vraiment, *n'avait* encore songé : perfectionner le système des archives de la présidence de la République et autres centres du pouvoir politique.

Un Père Noël chasse l'autre. Celui d'aujourd'hui arrive sur le balai sulfureux d'un feuilleton politico-médiatique et financier. Le premier fut en la matière M. Giscard d'Estaing *lui-même*. avant lui, en effet, était le vide, parfois même le grand vide. Les anciens présidents emportaient toutes leurs archives.

Aujourd'hui chacun accuse, déplore, suggère : le rapport aurait dû se trouver à la disposition de qui de droit. Où ? Si l'ancien président de la République l'avait joint au dépôt déjà fait — pour la première fois — aux Archives nationales, sur sa proposition, il aurait fallu pour déroger aux règles traditionnelles du délai de consultation (trente ou soixante ans), avoir l'avis du directereur des Archives et l'aval de M. Giscard d'Estaing *lui-même*. Ces archives ne deviendront, en effet, propriété de l'Etat que soixante ans après la fin du mandat de M. Giscard d'Estaing. Si le document était resté sur les rayons de l'Elysée, il n'y aurait eu qu'à l'y prendre, comme l'a finement rappelé M. Max Gallo.

Mais en « *exonérant* », comme il l'a dit lui-même, plusieurs catégories de documents, dont ceux que couvre la notion très extensive de secret et de confidentialité, M. Giscard d'Estaing a rendu le jeu un peu plus compliqué, comme on l'a vu. Ce ne fut sans doute qu'un cadeau provisoire fait à lui-même puisqu'il a assuré à la télévision : « *ces docucuments seront déposés aux Archives nationales* ». Quand et avec quelle chance d'utilisation judicieuse et rapide en cas de besoin ? C'est une autre histoire.

Il ne faut pas oublier non plus que si M. Giscard d'Estaing a perdu une occasion d'assurer une parfaite et complète continuité de l'Etat, M. Barre en a laissé passer deux. Il avait, lui, deux exemplaires du rapport. Et il doit se souvenir aujourd'hui avec quelque nostalgie de l'insistance mise pendant l'« interrègne » par le secrétariat général du gouvernement à réclamer un maximum de documents pour assurer sans problème la continuité des affaires, les banales et les autres.

Mais la principale victime de cette fable de Noël paraît être M. Bernard Beck, ancien premier président de la Cour des comptes. Mérite-t-il martinet ou simple admonestation ? En détruisant les trois rapports qu'il serrait dans le coffre de la Cour des comptes, il n'a en tout cas fait finalement de cadeau à personne, surtout pas à lui-même.

M. K.

La note manuscrite de M. Bernard Beck

Comment le gouvernement de M. Mauroy a-t-il appris que plusieurs exemplaires du rapport Giquel, rédigé en 1980, avaient disparu du coffre-fort de la présidence de la Cour des comptes ? Grâce au fisc, apparemment. En 1982, les inspecteurs des impôts se sont en effet intéressés à la comptabilité d'Elf-Erap. Leurs vérifications devaient faire apparaître dans les comptes des versements d'un milliard de francs à l'étranger, sans justificatif, selon M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'Etat au budget. En septembre 1982, une nouvelle enquête fiscale est entreprise chez Erap.

C'est probablement à cette époque que le fisc, en butte à certaines difficultés, en réfère au gouvernement, qui se tourne vers la Cour des comptes pour prendre connaissance des rapports effectués sur Elf-Erap. Mais le secrétaire général de la Cour, lors de ses recherches, ne trouve pas trace du rapport Giquel. C'est à ce moment qu'il demande à M. Bernard Beck, président de la Cour parti à la retraite depuis peu (le 15 octobre 1982), de l'informer sur ce qu'il est advenu de ce rapport confidentiel.

« Très secret défense »

M. Beck répond à cette demande par une note manuscrite en date du 18 décembre 1982. Cette note précise entre autres :

« *Le rapport confié à M. Giquel, conseiller référendaire, n'avait pas fait l'objet de la procédure collégiale habituelle à la Cour. En ont eu seulement connaissance, avant envoi, le président de la chambre chargé du contrôle des établissements publics du secteur de l'énergie et le conseiller-maître comptable pour l'Erap et la SNEA. Deux exemplaires du rapport ont été remis en main propre par mes soins, le 30 janvier 1981, à M. Raymond Barre, auquel une audience avait été demandée à cette fin.*

Ce rapport n'a eu aucun autre destinataire tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Cour. Des exemplaires supplémentaires en ma possession ont été détruits par moi-même, par lacération, ainsi que le manuscrit de M. Giquel que celui-ci m'avait remis. J'ajoute qu'à ma connaissance toutes justifications comptables ont été fournies au magistrat chargé de l'enquête sur les opérations particulières en question et relevaient, par leur nature, du « très secret défense », qualification couvrant l'existence même de l'enquête de la Cour. »

Cette note ne restera pas à la Cour des comptes. Le gouvernement en a très vite connaissance et demandera à M. Giquel, conseiller référendaire de première classe, de reconstituer son rapport autant qu'il est possible. C'est ainsi que M. Giquel écrira « *de mémoire, un mémoire qui sera connu du gouvernement en avril 1983* », a indiqué M. Max Gallo, porte-parole du gouvernament.

Les magistrats de la Cour des comptes réagissent vivement

Bon nombre de magistrats de la Cour des comptes réagissent vivement, exprimant inquiétude et indignation, après les accusations lancées par le secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'économie, contre leur ancien premier président, M. Bernard Beck.

L'Association des magistrats et anciens magistrats de la Cour des comptes « *exprime sa stupeur devant l'accusation de « forfaiture », crime passible des dispositions de l'article 166 du code pénal, portée par un secrétaire d'Etat en exercice contre un ancien premier président de la Cour avant qu'aucune procédure contradictoire ait même été amorcée.*

» *Elle s'étonne d'autant plus de cette attitude qu'une tradition constante des Assemblées parlementaires s'oppose à ce qu'un magistrat ou un fonctionnaire soit nommément mis en cause pour des faits ressortissant à l'exercice de ses fonctions à l'occasion de débats où l'intéressé n'a pas la possibilité de s'exprimer.*

» *Elle redoute que ce grave incident risque de rendre encore plus difficile l'exercice de fonctions souvent délicates que les magistrats sont appelés à assumer dans le cadre des missions que la Constitution assigne à la Cour des comptes.* »

D'autre part, le syndicat des magistrats de la Cour des comptes, créé après le 10 mai 1981 s'en prend aux « articles à sensation » parus ces derniers jours dans divers journaux à propos de certains de ses plus hauts magistrats.

Il « *exprime son indignation devant de tels textes. Il s'élève, avec la plus vive émotion,contre ce qui prend l'allure d'une entreprise de déstabilisation, analogue à celle qui a récemment voulu porter atteinte aux tribunaux administratifs et au Conseil d'Etat. Il se réserve d'en demander réparation.*

» *Ces polémiques lui paraissent revêtir le caractère le plus douteux. Elles portent en tout cas atteinte à l'image d'un grand corps de l'Etat, fier de son indépendance et de son objectivité, au travers d'opérations médiocrement politiciennes. Sur le fond, les magistrats de la Cour des comptes, liés par leurs obligations, ne peuvent que s'abstenir de tout commentaire. Ils constatent, cependant, que ce qui a été avancé dans ces campagnes paraît relever, dans l'état actuel des informations et des procédures, de la calomnie.*

» *Ils sont profondément choqués, enfin, d'une déclaration ministérielle à l'Assemblée nationale, qui a accusé l'ancien premier président de la Cour des comptes, du crime de « forfaiture » sans en apporter la preuve ni accompagner cette accusation du dépôt de plainte qu'elle impliquait immédiatement.*

» *Ils souhaitent qu'au-delà des passions partisanes, les plus hautes autorités de la République informent complètement l'opinion, manifestant que la confiance constante de la nation dans sa plus haute juridiction financière ne peut être atteinte à l'occasion de débats pour le moins suspects.* »

M. CHIRAC : calomnie

M. Jacques Chirac a déclaré, vendredi 23 décembre : « *Parlant devant l'Assemblée nationale, M. Emmanuelli, secrétaire d'Etat au budget, par des propos ambigus et à des fins purement politiques, a cru devoir, d'une part, mettre en cause de façon insidieuse les plus hautes autorités de l'Etat d'avant mai 1981 et, d'autre part, porter à l'encontre de M. Beck, ancien président de la Cour des comptes, une accusation particulièrement grave et infâmante sans que l'intéressé ait même été officiellement entendu auparavant. Je tiens à exprimer mon indignation devant de telles méthodes qui relèvent de la pure calomnie et illustrent la conception indigne qu'ont certains membres du gouvernement de l'action politique et du respect dû aux plus hautes autorités de l'Etat.* »

M. Chirac, qui était en fonctions lorsque fut conclu le premier accord entre Elf-Erap et les promoteurs de l'invention (28 mai 1976, nous a fait savoir d'autre part qu'il « *n'était pas au courant de* [cet accord] *et n'avait pas eu à en connaître* ».

M. LÉOTARD : la gauche cherche dans les poubelles

M. François Léotard, secrétaire général du parti républicain, a déclaré vendredi 23 décembre : « *La gauche cherche désormais dans les poubelles ce qu'elle ne trouve plus dans les urnes. C'est un choix.* » Il a dénoncé « *l'égarement et l'affolement de ceux qui tentent de dissimuler leur échec sous le manteau de l'insulte et du mensonge* ». « *Ils sont condamnés par les Français*, a-t-il dit, *mais il condamnent la France avec eux.* »

Où l'on reparle de forfaiture

Il est des mots dont la puissance émotionnelle dépasse la valeur littérale. En matière politique « forfaiture » est de ceux-là. C'est peut-être pour cette raison que les hommes politiques emploient assez peu ce vocable. Non pas tant parce que le terme lui-même est au sens du code pénal la qualification d'un « crime », mais surtout du fait de l'opprobre et de l'infamie qu'il jette sur celui à qui on l'applique. Son usage, dans un passé encore récent, a en tout cas provoqué une belle tempête aux effets durables.

Souvenons-nous : le dimanche 30 septembre 1962 à Vichy, devant le congrès du parti radical, M. Gaston Monnerville, sénateur du Lot et président de la Haute Assemblée lance : « *la motion de censure m'apparaît comme la réplique directe, légale, constitutionnelle à ce que j'appelle une forfaiture* ». Le président du Sénat dénonce la décision prise le 19 septembre par le général de Gaulle de soumettre au référendum populaire une *réforme de la Constitution* permettant d'élire le président de la République au suffrage universel. Pour M. Monnerville qui prend la tête d'une violente campagne des « non », il y a là « *une violation délibérée, voulue, réfléchie et outrageante de la Constitution* ». Et puisque selon l'article 11 de la Constitution c'est le premier ministre qui propose au président de la République le projet référendaire, c'est Georges Pompidou que M. Monnerville accuse de « forfaiture » en visant le général de Gaulle. Les députés des quatre groupes, socialistes, entente démocratique, M.R.P. et indépendants déposent une motion de censure qui reproche au chef de l'État de ne pas user de la voie parlementaire prévue par l'article 89 pour réviser la Constitution. L'offensive lancée par M. Monnerville, relayée par tous les partis politiques — sauf l'U.N.R., — par l'ancien président de la République, Vincent Auriol, par certains juristes et par une grande partie de la presse aboutit au vote de la motion de censure, le 5 octobre à 5 heures du matin, par 280 voix sur 480.

L'accusation de forfaiture lancée par le président du Sénat n'a cependant pas eu tous les effets escomptés par son auteur. En effet, au référendum du 28 octobre, le « oui » l'emporte avec 62,25 % des suffrages exprimés ; aux élections législatives qui suivent la dissolution prononcée après la chute du gouvernement Pompidou, les gaullistes remportent un triomphe au premier tour avec 31,9 % des voix alors qu'ils n'en avaient recueilli que 17,5 % en 1958 ; l'U.N.R. associé aux gaullistes de gauche de l'U.D.T. gagne 54 sièges et atteint 229 élus le 25 novembre, constituant le groupe le plus nombreux jamais entré au Palais Bourbon ; le mouvement des Républicains indépendants se crée et adhère à la majorité. En revanche, M. Mitterrand, sénateur depuis 1959 fait sa rentrée à l'Assemblée et renforce sa conviction « *qu'entre de Gaulle et les républicains il y a d'abord, il y aura toujours le coup d'Etat* », comme il l'écrira en 1964 dans son brillant et cruel pamphlet « le Coup d'Etat permanent ».

Enfin, le 28 novembre, de Gaulle accepte la démission que Georges Pompidou lui avait prédsentée le 5 octobre et le renomme aussitôt premier ministre. Le général, fort irrité de l'accusation lancée par M. Monnerville, ne le recevra plus jamais à l'Elysée et limitera au maximum les relations du gouvernement avec le Sénat. Il n'a jamais pardonné l'outrage qui le visait.

En décembre 1962, un visiteur qui faisait compliment à de Gaulle du succès du référendum et des élections nous a rapporté l'explication fort personnelle que lui en a donné le général : « *Oui ce n'est pas mal. Voyez-vous, les soit-disant chefs des soit-disant partis auraient, bien sûr, préféré continuer à jouer à la belote. Mais, moi je les ai obligés à jouer au poker. Et, là, je suis le plus fort* » (I).

ANDRÉ PASSERON.

Les missions « hors norme » de la Cour des comptes

En dehors des missions habituelles de vérification et de contrôle assignées à la Cour des comptes, le premier ministre a la faculté de demander au premier président de la Cour des comptes de lui désigner un magistrat de cette juridiction pour rédiger un rapport sur un sujet donné. Cette demande peut être contresignée par un ministre. Le magistrat désigné par le premier président n'est pas obligé d'accepter.

Lorsque le sujet traité touche au secret militaire, les procédures sont codifiées très précisément. Le magistrat est pourvu de toutes les habilitations nécessaires pour la durée de son enquête. Sa responsabilité personnelle reste engagée tant qu'il n'a pas remis, contre une décharge, tous les exemplaires existants du rapport au destinataire prévu.

En revanche, lorsque le sujet a trait à un domaine relevant du secret industriel ou commercial, il n'existe pas de cadre juridique aussi précis. La responsabilité du magistrat n'est pas engagée par la détention du rapport, mais en contrepartie les règles relatives au destinataire du rapport sont floues. La « confiance » entre les divers protagonistes est censée pallier ce vide juridique. D'une manière générale, il semble qu'on souhaite, rue Cambon, que les possibilités de « mise à disposition » des magistrats, en dehors des procédures collégiales de la Cour, soient codifiées et, notamment, qu'une notion de « secret civil » soit définie, afind'éviter des incidents comparables à celui du rapport Giquel. Faute de quoi, nous a affirmé un magistrat de la Cour, les pouvoirs publics risquent de ne plus trouver, à l'avenir, beaucoup de volontaires pour assumer ces missions « spéciales ».

J.-L. A.

La Faure « incorporated » en quête du graal centriste !

Maurice Faure, Edgar Faure, figures de proue du radicalisme en marche. A voir ces si parfaits homonymes lancer ainsi à la mer la bouée de l'extrême centrisme, le monde politique va probablement sourire. Si ce n'est ricaner. Certains l'ont déjà fait. Ils sont tellement connus, trop connus, les duettistes de la Faure « incorporated », que leur entreprise paraît déjà relever d'un passé regrettable, la Quatrième République, ou d'un avenir redouté, la Sixième République.

Maurice et Edgar. Dans le fond, ce pourrait être un excellent scénario et un excellent titre pour une fresque à la Lelouch. L'histoire interminable de deux itinéraires politiques si différents et pourtant si semblables qu'il n'y manquerait plus guère qu'un air de valse à mille temps pour lier la sauce. Et sortir les mouchoirs.

Maurice, Edgar, jumeaux parfaits, simplement séparés par scissiparité politique, se mettent donc, et leur troupes avec, en recherche de leurs convergences. A dire vrai, ils ne devraient point éprouver trop de difficultés à les établir. Elles sont réelles, profondes, en un mot innées.

On peut toujours se gausser et relever que cette recherche de convergences est antique comme le radicalisme de papa, ou vaine comme la recherche du temps perdu, de ces temps mythiques où l'art politique relevait plus de la convivialité complice que de l'affrontement frontal. On peut s'esclaffer à ce constat que décidément la politique serait l'art très pot-au-feu de faire du neuf avec du vieux. On peut ne point s'en relever à noter que le sérail n'a rien trouvé de mieux à offrir, pour séduire une jeunesse en rupture d'urnes, que ces sirènes amorties, que cette « autre voie » en forme de chemin poussiéreux.

Railler n'est pas comprendre et encore moins expliquer. Maurice Faure, Edgar Faure, furent ce qu'ils sont, soit. Mais cela n'empêche pas aussi qu'ils peuvent être encore ce qu'ils furent : c'est-à-dire des « bêtes » politiques, au prodigieux savoir-faire et au non moins infaillible instinct.

Si donc les deux Faure, et surtout le premier, Maurice, qui ne pousse pas la vocation jusqu'à se compliquer la vie, se sont lancés dans cette recherche de l'introuvable « graal » centriste, ce n'est probablement pas sans raison. Ou par la seule raison, qui n'est est pas une, d'une vieille habitude centrifugeuse.

Les vraies motivations sont ailleurs. Une demande, une initiative venues de haut lieu, du grand ami commun ? On le dit en effet, et il n'y a pas de raison de tenir l'hypothèse pour invraisemblable. L'Elysée est bien ce lieu dont inévitablement l'occupant finit par conclure à la nécessité du rassemblement du peuple français. M. François Mitterrand, comme ses prédécesseurs, a, notamment au cours de son voyage récent en Poitou-Charentes, sacrifié à ce rite présidentiel. Sans trop y croire, ou par conviction d'une nécessité électorale puissante ? Peu importe.

Il n'empêche que, semi-échec ou semi-réussite, l'initiative inspirée des deux « rassembleurs » fauristes pourrait alors s'inscrire dans cette perspective : la majorité présidentielle, en cas de scrutin à la proportionnelle pour l'échéance législative, pourrait y trouver momentanément ce petit supplément d'âme nécessaire à sa survie ; le salut alors viendrait non point d'un reniement présidentiel à la cause de la gauche, mais d'un accommodement provisoire avec un centre radical. On sait cette frange politique suffisamment pragmatique pour n'être jamais d'opposition que quand elle ne peut faire vraiment autrement. Le président le sait mieux que quiconque. Et ce n'est pas une autre tâche, rassemblement au mieux, débauchage au pire, qu'il avait confiée à M. Michel Jobert, chargé au début du septennat d'une mission exploratoire dans l'« ailleurs ».

Poujadisme mou

Mais, au-delà de la volonté présidentielle, la double démarche fauriste échappe d'une certaine manière à cette stratégie strictement salvatrice. Ils sont trop fins, les deux compères, pour n'avoir pas fait un constat commun : les consommateurs politiques, c'est-à-dire les électeurs, commencent sérieusement à échapper au contrôle des appareils. Ils récalcitrent de plus en plus à entrer dans la stricte logique des blocs droite-gauche. Le phénomène est normal en période de transition entre les échéances électorales. Mais il s'est accentué, ces dernières semaines. Comme si, sous la nécessité cruelle de la rigueur économique, l'entité gauche n'était plus porteuse d'un idéal, et l'entité droite vectrice d'un espoir. Comme si le discours politique, confronté aux réalités quotidiennes, faisait plutôt l'effet d'une virulente et lassante canonnade dans le désert des idées, d'une vaste machinerie emballée et purement incantatoire. Comme si la vie politique ne devait plus être que la prise en otages d'électeurs contraints et forcés d'emprunter les chemins peu démocratiques de l'invective, du soupçon, de l'excès.

Ils sont trop avertis, ces deux vieux professionnels, pour n'avoir pas noté que, faute d'issue, reste l'échappatoire : quand le discours n'est plus, les temps viennent au poujadisme. Le poujadisme dur, qui est celui de l'extrême droite, déversoir des déceptions furieuses, des refoulements inavouables, et des craintes revanchardes, de l'Ordre enfin restauré des idées simplistes. Et il fait son chemin, ce recours extrême.

Et puis le poujadisme mou, comme une mise en cause lasse d'une vie politique en béton précontraint, un poujadisme en nébuleuse grise où se pratiqueraient davantage le doute que les certitudes, la raison frileuse que la passion militante, et le rejet de l'excès plutôt que le projet précis.

Extrême droite, extrême centre, même créneau ? Même désarroi plutôt. Le radicalisme des jumeaux Faure serait alors, en ce sens, une manière de substitution presque caricaturale à un blocage : le blocage entre une France des sondages qui, depuis des années, dit souhaiter Michel Rocard et Simone Veil, et une France des élections qui vote union de la gauche contre union de la droite. En somme, entre une France du vouloir et une France de l'avoir. Entre une France du vœu pieux et un autre pays, celui de la conviction.

Et ce n'est alors pas le moindre paradoxe que de voir les plus politiciens de nos hommes politiques proposer ainsi une voie moins politique.

PIERRE GEORGES.

SUR LE MARCHÉ DES FANTASMES

Une gélule d'amour fou

Depuis peu, le sublime a un nom : ecstasy. Une poudre conditionnée dans une petite gélule blanche, la clé du septième ciel. C'est du moins ce que nous révèle, sous la plume de M. Jean Grémion, reporter, le numéro de janvier du magazine *Vital*, mensuel spécialisé dans la beauté et la psychologie, l'astrologie et la diététique. Sur deux pages, sans illustration, nous vivons par procuration l'aventure unique du journaliste.

Tout y est. Grâce à un ami américain (vieux frère d'armes de 1968), l'auteur parvient à dénicher entre deux avions deux gélules de ce *« produit ultra-secret »*. Il s'agit d'ecstasy, un philtre au pouvoir déjà légendaire pour ceux qui savent se brancher sur les réseaux de la côte californienne.

Une gélule et un verre d'eau, c'est à 19 h 30 que Jean et Laura s'embarquent. Happés par l'amour arrivé au grand galop, ils n'en sont pas encore revenus... *« Extase »* bien sûr, *« incarnation de l'amour »*, *« royaume de l'empathie »* : il faut tremper sa plume dans l'éternité et le cosmos réunis au risque de ne plus trouver ses mots.

Des informations supplémentaires ? Le lecteur n'en aura pas. Ou peu. L'auteur explique qu'ecstasy est un *« produit de synthèse »* découvert *« dans l'un de ces laboratoires scientifiques en quête des mystères des processus biochimiques de notre cerveau »*. La diffusion ? Ultra-confidentielle. Elle serait le fait *« d'un fragile réseau »* qui *« fabrique ecstasy artisanalement et le répand goutte à goutte (...) par évangélisation »*. Science et amour enfin réunis...

A ce point d'incertitude, on serait tenté de croire que l'on ne nous a rien vendu d'autre qu'un joli conte de Noël californien. Mais reliée habilement par les ondes radiophoniques, l'histoire a fait boule de neige. Moins d'une semaine après la sortie de *Vital*, on commence à demander le produit dans les magasins qui donnent dans le délassement grivois.

Banal, dira-t-on. Rien n'est moins sûr. Car à supposer que M. Grémion relate sans fard et sans exagération ce qui s'est passé, nous ne sommes plus ici en face d'un aphrodisiaque classique. Sur ce chapitre, la pharmacopée n'est d'ailleurs guère fournie, les sex-shops n'étant guère mieux approvisionnés que les pharmacies. L'essentiel, dit-on, est avant tout d'y croire.

Arrive ecstasy dont les effets semblent *a priori* plus se rapprocher d'un hallucinogène traditionnel – type L.S.D. – que d'un aphrodisiaque bénin. A ce compte, 20 dollars la gélule pourrait n'être qu'un prix promotionnel de lancement. Avant que le goutte-à-goutte ne s'accélère et que les clients se bousculent au portillon. *« Non, je n'ai pas d'ecstasy*, explique un commerçant spécialisé de la rue de Liège à Paris. *Mais parti comme c'est parti, je pense que je vais bientôt être contacté par des démarcheurs. »* Attendons.

JEAN-YVES NAU.

Mgr Lustiger et son Paris impossible

(Suite de la première page.)

Si certains voient dans cette volonté de « démultiplier » les paroisses un prétexte pour démanteler certains ensembles trop typés – comme Notre-Dame-du-Rosaire et Notre-Dame-du-Travail, caractérisées par une forte implantation de l'Action catholique ouvrière – la plupart des prêtres reconnaissent toutefois la nécessité de retrouver des communautés plus petites. Et pour servir ces communautés, le prêtre devra s'entourer de responsables laïcs capables d'assumer des tâches ecclésiales à durée limitée, telles la préparation aux sacrements, la catéchèse, l'animation de différents groupes.

Dans le même esprit, une autre innovation a été mise au point : la création, fin 1982, d'une « école de responsables », qui offre une formation sur deux ans, à raison de douze à quinze heures par semaine, à partir d'une étude de l'Ecriture et de la tradition liturgique et théologique. *« Il ne s'agit pas, pour les étudiants, de devenir des savants*, explique le Père Jacques Perrier, directeur de l'école, *mais d'apprendre à être formateur à leur tour en acquérant une capacité de dialogue et de savoir faire collaborer d'autres personnes. »*

Dix-huit inscriptions, cette année, s'ajoutent aux treize de l'année dernière. Les étudiants, de tous les âges, dont la majorité sont des femmes (60 %) et les deux tiers mariés, ne se sont pas présentés spontanément, mais ont été proposés par leur communauté. *« Cela ne débouchera pas forcément sur des ministères laïcs institués*, fait remarquer Mgr Lustiger, qui ne cache pas qu'il voit *« une chance à saisir »* dans la renaissance du diaconat. Il fait confiance, également, au renouveau charismatique, puisqu'il a confié la maison diocésaine des étudiants au Chemin neuf, communauté animée par le Père Laurent Fabre, jésuite. Le groupe doit d'ailleurs essaimer pour s'installer bientôt à Tigery (Essonne) à la place des Sœurs du Cénacle.

Néo-conservatisme

A côté de la formation des laïcs qui seront amenés à assumer toujours davantage leurs responsabilités dans les paroisses de demain, la formation du clergé est une des préoccupations majeures du cardinal. Il vient d'annoncer l'instauration d'une année de réflexion, forme de « propédeutique », avant l'entrée au séminaire, afin de permettre au cours d'une vie communautaire, un discernement de l'appel au sacerdoce. Il y a une vingtaine de jeunes inscrits pour la rentrée 1984.

Autre innovation : depuis deux ans, on diversifie la formation des futurs prêtres, en répartissant les séminaristes dans différents établissements, français et étrangers. C'est ainsi que, sur les dix-huit nouveaux séminaristes qui ont commencé leurs études cette année, huit sont entrés au séminaire d'Issy-les-Moulineaux, deux au séminaire français de Rome, deux à l'Institut d'études théologiques de Bruxelles, deux au séminaire de Paray-le-Monial et quatre à la faculté de philosophie de Louvain-la-Neuve.

Pourquoi cette dispersion ? Le cardinal répond qu'il faut casser le moule unique et *« ouvrir les portes sur les ressources de l'Europe et au-delà »*, pour respecter *« la personnalité et les itinéraires variés »* des candidats. D'autres raisons interviennent, cependant, et plusieurs font remarquer que le torchon brûle entre l'archevêque et les Sulpiciens, chargés traditionnellement des séminaires. Il est un fait que, depuis deux ans, aucun séminariste parisien n'a été envoyé au séminaire des Carmes de l'Institut catholique, mais il est non moins vrai que cette institution de formation au niveau universitaire connaît des problèmes : manque de rigueur intellectuelle, nombre élevé de défections, etc.

Sur le plan des idées, le cardinal Lustiger est proche du groupe qui a lancé la revue catholique internationale *Communio* (1) et

(Dessin de CAGNAT.)

qui a pour maîtres à penser le théologien suisse Hans-Urs von Balthasar ou le cardinal Joseph Ratzinger, préfet de la Congrégation romaine pour la doctrine de la foi. Ce courant, que certains qualifient de néoconservatisme ou de « hégélianisme de droite », se trouve également représenté dans les deux séminaires belges qui reçoivent des séminaristes parisiens : l'Institut d'études théologiques, dirigé par les jésuites à Bruxelles, et le séminaire Saint-Paul, en relation avec l'université de Louvain-la-Neuve.

D'autre part, le cardinal considère que les laïcs n'ont pas à traiter des sujets touchant à la foi sans l'autorisation du magistère épiscopal, et il l'a fait savoir aux responsables des publications de *la Vie catholique*, qui publient des revues comme *Amos*, consacrées aux assemblées dominicales sans prêtre, ou *Prier*, revue de spiritualité (2). La situation est rendue plus difficile encore parce que ce groupe de presse emploie un certain nombre d'anciens prêtres...

Vers un synode diocésain

Pour ce qui est de l'avenir, le cardinal est conscient de la taille des enjeux et des défis. Face aux développements urbains de la capitale – le Front de Seine, les Halles, les boulevards extérieurs, La Villette – il demande au clergé de Paris de *« savoir tirer les leçons de l'expérience pour innover, adapter et entreprendre »*. Si les prêtres se font toujours plus rares, la transmission de la foi se fera, pour une part toujours plus grande, par les catéchistes. C'est pourquoi le cardinal a tenu, l'année dernière au cours de six réunions, à s'adresser personnellement à tous les catéchistes du diocèse (3).

De même, les aumôneries qui desservent les cent vingt-sept lycées et collèges de la capitale sont dirigées le plus souvent par des laïcs, dont une majorité de femmes. Il n'y a pas plus de six prêtres à plein temps chargés des aumôneries, alors qu'une cinquantaine de laïcs sont des salariés de l'Eglise. Ce qui pose un autre problème : celui des ressources matérielles de l'Eglise.

Or, la difficulté sans doute la plus grande pour l'archevêque de Paris de mettre en œuvre les projets et les adaptations qu'il considère comme essentiels tient au manque de communication entre les différents secteurs du diocèse. Son penchant pour la centralisation et sa réticence à l'égard des délégations de pouvoir – au sein du conseil presbytéral, par exemple – s'expliquent, en partie, par le *« cloisonnement »* des paroisses dont il se plaint.

Après avoir lancé aux prêtres un appel à *« faire circuler l'information »*, en se référant notamment à Radio-Notre-Dame et au nouveau bulletin *Paris Notre-Dame* (4), le cardinal a annoncé un projet de synode diocésain, pour les années 90, dont la longue préparation par tous les catholiques pourrait relever le « défi » de l'éclatement. Cependant, la forte personnalité de l'archevêque, tour à tour autoritaire et séducteur, ne facilite pas les relations. Il a une bonne image dans les médias et auprès du public parisien. Mais comme Jean-Paul II, il aime à s'adresser directement au peuple par-dessus la tête des relais intermédiaires, et ne sait pas toujours se faire comprendre de ses subordonnés.

Le clergé de Paris, du reste, est connu pour son esprit frondeur. Le fait que l'archevêque soit si marqué dans ses options, dans le choix de ses proches collaborateurs et dans sa manière très personnelle de gouverner le diocèse, rend sa tâche d'autant plus difficile. *« Quand un curé n'est pas d'accord avec son évêque*, nous a-t-on dit de plusieurs côtés, *il n'a qu'à fermer ses volets et faire sa cuisine chez lui. »*

ALAIN WOODROW.

(1) *Communio*, revue catholique internationale, 28, rue d'Auteuil, 75016 Paris, 24 F. Le directeur de la revue, M. Jean Duchesne, aurait été pressenti pour prendre la direction des Éditions du Centurion, qui dépendent des Pères assomptionistes de Bayard-Presse.

(2) *Amos* et *Prier* sont publiés par les Publications de *la Vie catholique*, 163, boulevard Malesherbes, 75017 Paris.

(3) *« Quand le Père Lustiger parlait aux catéchistes : échos des six entretiens de l'année 1982-1983 »*, dossier 18 F, Service diocésain de la catéchèse, 8, rue de la Ville-l'Evêque, 75384 Paris Cedex 08.

(4) *Paris Notre-Dame*, Église de Paris, bulletin hebdomadaire. Abonnement d'un an : 97 F (78 F, jusqu'au 15 janvier), 8, rue de la Ville-l'Evêque, 75384 Paris.

MITTERRANDISTE ET FAURISTE

La conversion radicale de Pierre Poujade

L'association des deux Faure, constituée pour promouvoir la réunification de la famille radicale, compte déjà un adhérent enthousiaste. Et pas n'importe lequel ! Cet adhérent empressé n'est autre que le célèbre *« petit papetier de Saint-Céré »*, le *« Robin des bois des impôts »*, l'ancien président de l'Union de défense des commerçants et artisans, l'homme dont le mouvement contestataire contribua, de 1953 à 1958, à la chute de la IVe République : M. Pierre Poujade.

Bien qu'il soit aujourd'hui reconverti dans des activités plus terre à terre qu'à son époque de gloire, puisqu'il milite désormais dans le Lot pour le développement de la culture du topinambour, le fondateur du mouvement poujadiste est prêt à se mettre au service de cette nouvelle cause politique. Il nous le dit : *« Edgar Faure et Maurice Faure font ce qu'il faut faire, mais il ne peut pas y avoir de radicalisme – qu'il soit un peu à droite ou un peu à gauche, qu'importe ! – sans le soutien des travailleurs indépendants. Et la création d'un parti du centre, c'est aussi la chance des travailleurs indépendants. Il faut que ces gens aient un parti d'accueil. »*

M. Pierre Poujade le dit aussi aux deux intéressés, ainsi qu'à M. François Mitterrand : *« J'ai fait un rapport dont le président de la République a pris connaissance et dans lequel je souligne qu'il ne suffit pas de rassembler des personnalités éminentes, des figures centristes. J'ai dit à M. Mitterrand : vous voulez un centre mais, pour le moment, on ne vous présente que des ventres. Si le centre veut devenir une puissance politique dans la majorité présidentielle, il faut qu'il s'appuie sur les travailleurs indépendants. C'est possible, à condition d'ouvrir le dialogue avec eux. Et si ce centre regroupait quatre à cinq millions d'électeurs, la majorité serait rééquilibrée. Car il y aurait un contrepoids aux suffrages communistes et, à partir de ce moment-là, le président de la République pourrait gouverner réellement. »*

Depuis qu'il s'est rallié à M. Mitterrand en 1981, M. Poujade ne jure que par lui, s'exprimant volontiers à contre-courant des arguments à l'emporte-pièce, souvent utilisés contre la majorité : *« Le principal changement, c'est que maintenant nous pouvons nous faire entendre du président de la République. Personnellement, j'ai la certitude d'être entendu. J'ai rencontré un homme ouvert à nos revendications et au courant de nos dossiers. Quand M. Mitterrand dit qu'il faut une France plus juste et plus fraternelle, quel poujadiste pourrait être en désaccord ? Mais moi, je dis aux poujadistes qui forment un réseau solide que nous devons tous participer à cette entreprise et que nous ne devons pas nous laisser manipuler par les Giscard et les Chirac, qui spéculent sur les difficultés économiques. »*

L'heure du poujadisme resonnera

Le premier des poujadistes est optimiste. A la fois pour M. Mitterrand et pour lui-même : *« Mitterrand fera un deuxième septennat. Les braillards d'aujourd'hui se tairont et ce second septennat sera celui de l'ouverture. Mais il faudra que nous nous défoncions. Les difficultés seront telles pour le gouvernement et pour les commerçants et artisans que l'heure du poujadisme resonnera. »*

Au passage, M. Pierre Poujade dit qu'en 1958 le général de Gaulle lui avait proposé le choix entre deux ministères : l'agriculture ou le commerce et l'artisanat. *« Je n'ai pas été ministre parce que je posais des conditions. Je voulais bien être le ministre du commerce, à condition d'être le ministre des commerçants. »* Cela dit, comme s'il rêvait de voir M. Mitterrand lui faire la même proposition... Converti au mitterrandisme, M. Pierre Poujade cherche ostensiblement à épurer son « label » historique de ses connotations extrémistes. S'il sort de sa réserve ces jours-ci, c'est surtout pour s'en prendre à M. Jean-Marie Le Pen, dont le parti s'emploie à capter parmi les classes moyennes l'héritage poujadiste (*le Monde* du 14 décembre) et dont la réussite risquerait de compromettre les tentatives d'élargissement de la majorité présidentielle.

« Cela me fait mal aux seins d'entendre dire ici ou là que Le Pen est néo-poujadiste, déclare-t-il. *Le Pen n'a jamais été poujadiste. Nous l'avons fabriqué en 1956 et il a été élu député grâce à moi. Mais il n'a même pas essayé de comprendre notre combat. Au contraire. Le Pen a été le cheval de Troie qui a essayé à l'époque de faire de la masse poujadiste le grand parti populaire de l'extrême droite. Il n'a pas réussi et il nous a quittés. La différence fondamentale entre lui et moi, c'est que le poujadisme est l'expression des difficultés des gens qui en ont « ras le bol », alors que Le Pen, lui, ne fait qu'exploiter ces mécontentements. Il n'est pas dangereux, sauf si le pouvoir politique commet l'erreur que la IVe République a commise avec moi, c'est-à-dire ne dialogue pas avec les travailleurs indépendants. Que nous, nous redescendions dans l'arène politique et Le Pen se retrouvera avec ses 0,5 % d'excités ! »*

L'ancien « petit papetier de Saint-Céré » semble avoir envie que M. Mitterrand lui dise : *« Chiche ! »*

ALAIN ROLLAT.



…de d'amour fou

…stiger et son Paris impossible

POLICE ET JEUNES

Haches de guerre aux Minguettes

Aux Minguettes, près de Lyon, rien ne va plus entre la police et certains jeunes maghrébins. La haine s'est installée. Solidement.

De notre envoyé spécial

Lyon. — Une crême de brigadier, Abderrahmane Méraïhi. Jamais en retard d'une caresse sur les têtes blondes ou frisées. *« Bonsoir, messieurs dames, soyez tranquilles, la police veille. »* Le vieux bijoutier pleure dans ses écrins : on vient, hier, de lui voler sa voiture. Tapes sur l'épaule. La buraliste craque. A la fin du mois, juré, elle ferme : *« Tous les Français vont s'en aller »*. Le brigadier laisse échapper un soupir approbateur.

Il y a quelques mois, on est accouru en catastrophe chercher Abderrahmane Méraïhi à la Part-Dieu, au centre de Lyon. *« Il fallait un musulman à la tête de la brigade de prévention de Vénissieux. Certains collègues emploient un ton inacceptable. Ils demandent aux jeunes leur carte de séjour pour s'apercevoir ensuite qu'ils sont Français ».*

Faisons un rêve. Et si les Minguettes, finalement, ne demandaient pas mieux que de chérir leur police ? Et si, d'un sourire, on pouvait abattre ces murailles de haine comme on effaça, de quelques pains d'explosifs, les tours sinistres de Monmousseau ? Hélas ! le brigadier réunit peut-être sur lui l'unanimité de la ZUP. Mais à coup sûr contre lui celle de sa brigade. Certes, il faut tendre l'oreille. Sentir ce coup de champignon à peine nerveux du jeune conducteur du car, alors que la radio de bord vient d'annoncer une bagarre dans un bistrot : *« Doucement, doucement »*, murmure le brigadier. Mais, dès qu'il a tourné le képi, une hostilité glacée raidit ses hommes, des garçons de vingt ans : *« Il n'est pas des nôtres. C'est un antiflic. »* Et pire : *« Jamais, en face de nous, il n'osera aller contre sa race. Vous, monsieur, vous trahiriez votre race ? »*

En noir et blanc

Des nôtres ou des leurs. Eux ou nous. Policiers contre jeunes, haine contre haine. Toute la ZUP vit en noir et blanc. La guerre civile fait rage dans les têtes. Faut-il dire race contre race ?

A l'odieux *« Les Arabes sont des rats qui viennent manger notre fromage »* qui hante les paniers à salade, répond le lancinant *« Si vous m'emmerdez, c'est parce que je suis Maghrébin »*, arme absolue de tout adolescent tracassé par la police.

Deux camps. Et malheur aux transfuges : *« J'aimerais bien dialoguer avec Toumi Djaïdja, le président de SOS Avenir Minguettes*, soupire ce délégué syndical policier. *Mais, si je le rencontre un jour, mon mandat syndical saute le lendemain ». « Je vais faire hurler tout le monde, mais je me verrais bien aumônier de la police »*, rêve en écho le Père Christian Delorme, curé, *in partibus*, des Minguettes et « bête noire » de tous les commissariats de l'agglomération.

A chaque camp son territoire, quadrillé, inviolable. Aux jeunes, perché sur la colline, le « donjon » du 10, rue Gaston-Monmousseau, domicile de la famille Djaïdja et siège de l'association S.O.S. Avenir Minguettes. Du haut de la tour, l'œil embrasse toutes les routes d'accès. Si la police y risque ses fourgonnettes cabossées par les jets de pierres, pas question d'y mettre pied à terre. Encore moins après 7 heures du matin et sans des précautions de Sioux, d'y perquisitionner : *« Ailleurs, quand on arrête quelqu'un, c'est lui qui rase les murs. Aux Minguettes, c'est nous. »* En 1981, les policiers ont tenté d'y ouvrir un commissariat : il a tenu deux jours.

Comble de l'intolérable : l'ennemi est venu les narguer jusqu'au cœur de leur refuge à eux, le commissariat installé hors de la ZUP. Le 2 décembre dernier, un gardien interpellait quatre hommes « de type maghrébin » qui tentaient, à la veille de l'arrivée à Paris de la marche contre le racisme, d'incendier le garage du commissariat.

La haine, mais aussi quelque chose comme un grand jeu quotidien : quoi qu'en disent les syndicats, les demandes de mutation à Vénissieux ne sont pas plus nombreuses qu'ailleurs.

Et ces combattants des premières lignes de fustiger la « trahison » de l'arrière : *« Quand Mitterrand est venu aux Minguettes, s'il avait seulement fait un petit détour par le commissariat après avoir rencontré les jeunes ! »* Le soudain vedettariat de Toumi Djaïdja et de ses amis après la marche antiraciste les a *« complètement déphasés » : « Pour intervenir aux Minguettes, il faut presque demander l'accord de Matignon. »* Seuls de toute l'agglomération lyonnaise, les policiers de Vénissieux, pour éviter les provocations, n'ont plus droit d'employer une arme ailleurs utilisée : les chiens.

Ce sourd malaise entre la police lyonnaise et le pouvoir a éclaté le 21 novembre dernier. Ce jour-là, un groupe de quatre C.R.S. sans gradé a reçu mission — verbale — de surveiller le domicile du meurtrier par accident d'un jeune Maghrébin *« et ses abords »*, pour prévenir les représailles. Quel mauvais vent les pousse à pénétrer à l'« Ami Burger », à 800 mètres de leur objectif, et y a procéder à un contrôle d'identité « musclé » ? Deux grammes et demi de haschisch sont saisis, et l'intervention s'achève dans l'affolement. Un des C.R.S., vraisemblablement pour se dégager, tire un coup de feu en l'air.

Deux jours plus tard, à la télévision régionale, le préfet de police, M. Bernard Grasset, condamne les fonctionnaires. *« Certains comportements sont inadmissibles. Les C.R.S. ne doivent pas se comporter comme les voyous qu'ils ont à pourchasser »*, lance le préfet, après un long développement, coupé au montage par FR3, sur la difficulté de la mission des policiers des Minguettes.

La police se cabre. Toutes « sensibilités » confondues, les syndicats exigent le départ du préfet. Son maintien est qualifié de *« provocation »* par M. Rémi Halbwax, policier révoqué, secrétaire général de l'Union des syndicats catégoriels de police. Le préfet, qui a osé transgresser la sacro-sainte loi du « je suis leur chef, je dois donc les suivre », se sent bien seul. Il devra attendre le 14 décembre pour recevoir le soutien public de M. Olivier Philip, préfet de région. *« Le préfet a créé une situation difficile*, se laisse arracher en privé un des plus anciens commissaires lyonnais. *Même si l'intervention des C.R.S. était un peu... heu... maladroite, il ne fallait pas le dire. Il ne faut pas faire des policiers des désespérés ».*

DANIEL SCHNEIDERMANN.

Dessin de PESSIN

A LYON

Képis de droite, képis de gauche

Depuis deux ans, la police lyonnaise ne s'est pas privée d'étaler ses états d'âme. Venu assister, le 7 novembre 1981, aux obsèques d'un brigadier mort en mission, M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur, est conspué par les meneurs d'une foule de quelque 3 000 policiers. 150 inspecteurs se pressent, le 2 février 1983, à la reconstitution judiciaire du meurtre par l'un d'eux, M. Jacques Taffine, en dehors de ses heures de service, d'un consommateur — arabe — dans un bar. *« Nous voulions seulement lui témoigner de la chaleur humaine »*, raconte un participant. *« Et faire peur à la justice*, ajoute sans ambages un autre. *C'est la seule solution si nous voulons être écoutés. »*

Dans l'enquête sur l'affaire Taffine, la maison traîne les pieds avec tant de zèle que le juge, Mme Danièle Zampino, ne lui ordonne, en plus d'un an d'instruction, qu'une seule commission rogatoire.

Incontestablement, l'extrémisme a trouvé dans la police lyonnaise un terrain fertile. Certes, la FASP (plutôt classée à gauche) et les syndicats catégoriels (plutôt à droite) obtiennent les mêmes pourcentages de voix qu'à l'échelon national. Mais la fermeté, à Lyon, du Syndicat national des policiers en tenue (S.N.P.T.), branche provinciale de la FASP, ne le cède en rien aux discours musclés des catégoriels. De Paris à Lyon, sous les képis « de gauche », la matraque a remplacé le bouquet de violettes.

Factieuse, la police lyonnaise ? Certes, point de connexions politiques affichées. L'apolitisme règne. Mais aussi, dans la ville des traboules, un labyrinthe de « sensibilités », d'« affinités », d'amitiés. *« Il suffit de dix personnes pour faire dévier une manifestation »*, explique M. Yvon Deschamps, secrétaire de la fédération du Rhône du P.S.

« Les policiers de Lyon sont rompus aux combats politiques, analyse un connaisseur. *Pendant la guerre, ils ont pris parti pour ou contre la Résistance, mais toujours avec passion. Beaucoup de flics lyonnais ont soutenu à fond l'Algérie française. Les Marseillais ont leurs Corses, ici nous avons nos pieds-noirs, et ils ont le sang chaud. »*

D.S.

CLASSE DE « MONUMENTS HISTORIQUES »

Le patrimoine au tableau noi…

De notre envoyé spécial

Villeneuve-lès-Avignon. — Dans ce qui fut jadis l'un des greniers à farine de la boulangerie des chartreux, on a disposé en carré de longues planches laquées posées sur des tréteaux. Tableau noir, tableau blanc, récepteur de télévision, magnétoscope, électrophone, projecteur de diapositives, matériel de dessin : rien ne manque pour faire de ce lieu longtemps voué au silence une salle d'étude inhabituelle, où les vingt-deux élèves d'une classe de 3[e] du *collège du Mont-Duplan de* Nîmes (Gard) s'initient, ce matin, à la technique du relevé architectural.

Marqueur à feutre en main, *M. Alain Breuvard, architecte du* C.A.E.U. (Conseil d'architecture, d'environnement et d'urbanisme) départemental, explique comment il faudra procéder tout à l'heure, *quand les garçons et les filles, ré*partis en petits groupes de quatre ou cinq apprentis métreurs, devront s'appliquer à dresser les plans des cellules monacales.

Heureux écoliers d'aujourd'hui qui peuvent mettre la clé de leur classe sous le paillasson l'espace d'une semaine entière, oublier momentanément Corneille, les af*fres de la géométrie, Louis XIV et* les affluents de la Garonne pour aller ensemble, sous la conduite de deux de leurs professeurs, découvrir tout autre chose. Ici, à la *chartreuse du Val-de-Bénédiction*, créée en 1356 par Etienne Aubert, évêque de Clermont, devenu le pape Innocent VI quatre ans plus tôt, c'est d'une « classe de *monuments historiques », dite en*core « classe de patrimoine », qu'il s'agit.

Ces classes pas comme les autres sont nées d'une initiative de l'Association des centres culturels de rencontre, émanation de la Caisse nationale des monuments historiques, et ont vu le jour en 1982, après que les ministères de l'éducation nationale et de la culture eurent collaboré au projet. Dans l'esprit de leurs promoteurs, leur but premier est d'ouvrir le cadre pédagogique à une approche concrète du milieu, et d'exploiter les ressources éducatives des monuments — et des équipes — ayant pour charge d'animer et de préserver le patrimoine et l'environnement. Ces classes adoptent le schéma, déjà éprouvé (classes de neige, classes vertes, etc.), d'une « classe transplantée », pendant une semaine environ, durant laquelle élèves et enseignants se consacrent à diverses activités culturelles, telles que visites-découvertes, enquêtes, ateliers, reportages photographiques, initiation à l'architecture et à l'archéologie, etc.

De telles démarches privilégient à la fois les actions développant le sens de la créativité et de l'observation et l'élaboration de contacts et d'échanges fructueux avec ceux qui ont pour charge de conserver, restaurer et faire connaître le patrimoine. Ainsi, les classes de patrimoine pourront-elles de surcroît éveiller des vocations, les élèves étant confrontés avec des métiers peu connus du domaine de la protection et de la mise en valeur des monuments historiques. Sur ces grands axes d'étude et de réflexion viendront tout naturellement se greffer un ensemble de connaissances complémentaires. Vocabulaire de l'architecture, travail de la pierre, et, en fonction de la particularité du lieu qui accueillera les stagiaires (1), étude de l'histoire de ce lieu et de tout son contexte. Ainsi à la chartreuse — admirable ensemble dont la surface bâtie avoisine 3 hectares — abordera-t-on dans leurs grandes lignes l'histoire de l'architecture monastique et celle de la vie quotidienne des pères chartreux, disciples de saint Bruno, l'archéologie, etc.

La leçon du tailleur de pierre

A présent, nous sommes au sous-sol de la boulangerie, près des fours monumentaux où l'on a cuit pendant des siècles le pain de la communauté et celui que les moines distribuaient quotidiennement aux pauvres. Une douzaine d'élèves font cercle autour de M. Aubert, maître tailleur de pierre, l'un de ces compagnons « à l'ancienne » dont le savoir, la gentillesse et la modestie font mer*veille face à un tel auditoire* aussi passionné qu'attentif.

Tout à l'heure, lorsqu'il aura expliqué tour à tour la raison d'être et le maniement de chacun de ses outils, de la gouge à la gradine à grain d'orge en passant par la « chasse » et le rabot « chemin de fer », puis la manière dont on reporte sur le calcaire le « patron » tracé au préalable sur un morceau de carton, Lucile et Sabine, Guillaume, Frédéric, Stéphanie, Eric et les autres prendront la massette et le ciseau en main et s'appliqueront à ébaucher une moulure à onglet fermé...

Là-haut, dans la salle, les autres attendent leur tour en mettant au net les relevés d'hier, tandis que la musique du film *Barry Lyndon* donne à la classe des airs de récréation permanente. Assisté de Mme Planque, professeur de français, et
M. Fabre, professeur d'espagn…
venus de Nîmes avec leur clas…
M. Breuvard corrige les erre…
des architectes en herbe. Après…
déjeuner, tout le monde ira, …
gré de son inspiration, s'adon…
aux quatre coins de la chartre…
au périlleux exercice, du dessin…
bre, et, de la même manière q…
pour le relevé, on consacrera qu…
ques heures le lendemain à p…
faire les esquisses.

Les journées sont bien re…
plies. Mais, comme le fait obs…
ver Mlle Josiane Guidici, …
CIRCA (Centre international …
recherche, de création et d'anim…
tion) de la chartreuse, personn…
lement chargée d'organiser et …
superviser ces « classes de mon…
ments historiques », *« non seu…
ment les enfants ne se sont jam…
plaints d'horaires qui ne tienne…
pas compte de la pendule, ma…
mieux, jamais aucun d'entre e…
n'a fait observer que, pendant …
semaine passée ici, le mercre…
devient un jour comme les …
tres »*...

Quant aux conséquences et a…
résultats de ces semaines de s…
dieuse escapade, il suffit de feu…
leter le « livre d'or » du CIRC…
c'est-à-dire les comptes rendus …
digés à l'issue des stages par …
professeurs-accompagnateur…
pour constater qu'ils sont da…
tous les cas positifs. *« Des élèv…
plus détendus, plus à l'aise da…
leurs rapports avec les adultes…*
notent les uns, avant de s'inter…
ger pour savoir s'il n'y a pas li…
de parler d'un *« tournant impo…
tant dans leur évolution ». « I…
enfants ont été enthousiast…
jusqu'au dernier jour »*, sou…
gnent d'autres. *« Nous souhaito…
renouveler l'expérience »*, déc…
rent enfin tous les enseignan…
concernés. Voilà bien le plus be…
compliment que pouvaient esp…
rer Mlle Guidici et tous ceux …
CIRCA, ainsi que l'Associati…
des centres culturels de rencont…
et les ministères qui les ont suiv…
sans trop se faire prier, ce qui m…
rite d'être souligné...

J.-M. DURAND-SOUFFLAND.

(1) Pour l'année scolaire 1983-19…
il a été prévu d'organiser soixante-s…
classes, avec le concours de douze as…
ciations, neuf régions sont concerné…
Aquitaine (Abbaye d'Arthous, Land…
et Les Eyzies, Dordogne) ; *Bretag…*
(Château de la Roche-Jagu) ; *Cen…*
(Château d'Argy) ; *Franche-Com…*
(Château de Syam et de Fontenay, Fo…
dation Claude-Nicolas Ledoux)…
Languedoc-Roussillon (Villefranch…
de-Conflans et Villeneuv…
lès-Avignon) ; *Lorraine* (Châte…
sur-Moselle et Prémontrés) ; *Pays …*
Loire (Abbaye de Fontevraud) ; *Pic…*
die (Château de Coucy) ; *Poito…*
Charentes (Château d'Epanvilliers).

PARIS EN VISITES

LUNDI 26 DÉCEMBRE

« La Conciergerie présentée aux jeunes », 14 h 30, 1, quai de l'Horloge, Mme Hulot.

« Musée des arts et traditions populaires », 15 h, 6, avenue du Mahatma-Gandhi, M. Jacomet, (Caisse nationale des monuments historiques).

« L'Île de la Cité », 15 h, 24, place Dauphine, M. Czarny.

« Salons du mobilier royal au Louvre », 14 h 45, métro Louvre, Mme Hauller.

« De l'ancien Hôtel-Dieu », 14 h 30, devant l'entrée parvis Notre-Dame, (Paris autrefois).

« Hôtels et jardins du Marais, place des Vosges », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

MARDI 27 DÉCEMBRE

« Tombeaux royaux de la Basilique Saint-Denis présentés aux jeunes », 14 h 30, caisse de la Basilique, Mme Hulot.

« *Manufacture des Gobelins* », 14 h 30, 42, avenue des Gobelins, Mme Vermeersch.

« Le Musée postal et l'histoire de la poste », 15 h, 34, boulevard de Vaugirard, Mme Allaz (Caisse nationale des monuments historiques.

« Église russe », 15 h, 12, rue Daru (Arcus).

« Le Sénat », 15 h, 15, rue Vaugirard (Arts et curiosités de Paris).

« Ruelles et passages du Vieux-Paris », 15 h, métro Sentier, (Paris et son histoire).

CONFÉRENCES

LUNDI 26 DÉCEMBRE

20 h 30, 12, rue des Fossés-Saint-Jacques, M. Rouzé : « Peut-on croire à l'astrologie ? » (AFIS).

PAR TÉLÉPHONE

« Allô, c'est Suzy... »

Correspondance

Washington. — Parlez-moi d'amour, mais ne dites pas des *choses tendres. Seulement des* obscénités. Pour 30 ou 40 dollars, à débiter sur une carte de crédit, Suzy, Sherry, Nancy se dévouent pour déclencher au téléphone chez leur interlocuteur un « télé-orgasme », soit, par un monologue décrivant dans ses détails les étapes de son plaisir solitaire, soit par des gémissements, soupirs et cris évocateurs, soit le plus souvent à la demande du client, par un dialogue cru et précis de nature à satisfaire les fantasmes érotiques de type courant.

A en juger par le nombre des agences spécialisées, il faut croire que cet *aural love* (l'amour par l'oreille, à ne pas confondre avec l'*oral love* attire du monde, beaucoup de monde... Les autorités ne trouvent rien à redire à ce *phone sex*, à ces échanges téléphoniques, considérés comme une opération commerciale ordinaire entre adultes consentants.

Par contre, elles se préoccupent sérieusement d'une autre formule de « rencontres » téléphoniques, le *dial a porn* (« appelez un porno »). Il suffit de composer un numéro pour entendre une voix féminine susurer une historiette obscène enregistrée. Les amateurs paient seulement le prix de la communication. Mais ils font la fortune des organisateurs *de cette ligne spéciale. La compagnie de téléphone, en effet, qui* voit ainsi augmenter son chiffre d'affaires leur ristourne deux *cents* sur chaque appel. Certains *jours, les appels se comptent par* dizaines et par centaines de milliers, assurant des bénéfices considérables aux marchands de pornographie.

Opération commerciale mais que l'administration, par souci de protection des mineurs, n'accepte pas. Une loi signée récemment par le président Reagan prévoit des peines de prison et d'amende contre ceux qui assurent ce « service » jugé « obscène et indécent », accessible aux moins de dix-huit ans. La commission fédérale des communications s'est donné six mois pour trouver la formule qui interdirait aux mineurs l'emploi du téléphone obscène sans en priver les adultes. Tâche difficile, c'est pourquoi la commission sollicite l'avis du public.

Mais qui aurait pu penser que les services de contre-espionnage du Pentagone plutôt que de capter et de décoder les communications des « rouges » s'intéresserait beaucoup à ces messages sexuels en clair ? La note téléphonique du service avait atteint 25 000 dollars par mois. Du coup, le Pentagone a pris les mesures techniques nécessaires pour empêcher les employés de recourir au téléphone pornographique.

HENRI PIERRE.

Culture

LE CENTENAIRE D'EDGAR VARÈSE

Un révolutionnaire impénitent

Jusqu'à une période récente on hésitait encore sur l'année de sa naissance : 1885 ? 1883 ? Mais quoique tous les doutes soient levés à présent on ne saurait dire que son centenaire ait été célébré comme il aurait fallu... Qu'il ait acquis en 1927 la citoyenneté américaine a contribué sans doute à nous faire oublier que Varèse est né à Paris, qu'il y a fait une partie de ses études et y a vécu à plusieurs reprises. On ne peut même pas se consoler de cet oubli en pensant qu'il en va différemment outre-Atlantique.

Néanmoins, comme le souligne le compositeur François-Bernard Mâche qui vient de diriger un séminaire Varèse à Strasbourg, l'importance de l'auteur d'Arcana, dans la conscience musicale contemporaine, n'a cessé de croître depuis trente ans. Le témoignage de Pascal Dusapin, un jeune compositeur de vingt-huit ans, abonde dans ce sens tout en soulignant la difficulté qu'il y a, au-delà de l'attirance qu'on peut éprouver pour son œuvre, à comprendre la vraie leçon de Varèse.

La récente publication d'un recueil de ses écrits vient éclairer opportunément la personnalité explosive de ce révolutionnaire impénitent, mais c'est dans le* Journal *d'Anaïs Nin que se trouve peut-être l'un des témoignages les plus précieux sur le compositeur, qui, en 1940, traversait une terrible période de recherche et de silence créateur qui devait durer jusqu'à ce que le magnétophone, au début des années 50, réponde enfin en partie à ses aspirations inassouvies.

GÉRARD CONDÉ.



L'œil du cyclone

Le colloque international Varèse, organisé à l'occasion du centenaire de sa naissance dans le cadre du nouveau festival Musica à Strasbourg, a précipité un mouvement profond qui, obstinément, depuis trente ans, porte sans cesse un peu plus haut ce compositeur dans l'histoire de notre siècle. Tout se passe comme si, après l'éruption d'*Amériques* (1921), cette pensée volcanique était restée active, malgré les phases de sommeil apparent comme celle de 1935 à 1949, et soumettait le continent musical à un phénomène d'ascension lente et irrésistible, un *bradysisme*, comme disent les géologues. Sans manifestes et sans écoles, la pensée du prétendu marginal s'est retrouvée tout doucement au centre des références et des préoccupations d'un nombre croissant de compositeurs.

Varèse a d'abord perdu la défroque de bruitiste dont on l'avait affublé pour le réduire aux dimensions d'un Russolo ou d'un George Antheil ; puis son auréole de précurseur de l'électro-acoustique a pâli, en même temps qu'une grande part des productions en question. Ainsi, par étapes de trente ans environ (1920-1950-1980), l'essentiel s'est fait peu à peu jour, et maintenant qu'on ne peut plus voir l'histoire du vingtième siècle comme celle d'un duel entre Schoenberg et Stravinsky, on commence à la voir comme celle d'une lignée en voie d'extinction Debussy-Webern, à côté d'une lignée bien vivante Debussy-Varèse. Aujourd'hui, décider qui avait raison, de Schoenberg se réclamant de Bach, ou de Stravinsky, qui s'en faisait un faux nez, paraît aussi académique que d'avoir à choisir entre l'opéra de Rossini et celui de Meyerbeer.

A la veille de la première guerre mondiale, le langage musical a été atteint de phtisie galopante. Les docteurs Schoenberg et Stravinsky appelés très tardivement au chevet de leur victime, ont prétendu tous deux la soigner, l'un prescrivant du contrepoint à haute dose, et l'autre, dans une ordonnance rédigée en latin, mais oui ! en prescrivant un cocktail d'harmonies. Mais, pendant ce temps, le seul à en avoir constaté le décès, avec soulagement, c'était Varèse.

Ce qui était mort, ou moribond, c'est l'appréhension discontinue du monde sonore, c'est-à-dire une musique de notes, que Debussy était le premier à avoir récusée, afin de retrouver celle des sons. Entre 1907 et 1914, les Viennois ont été parfois très près, eux aussi, d'entrer dans le nouveau monde du timbre pur. Et puis ils ont pris peur : la guerre a pu exacerber leur angoisse devant un monde privé de repères et de règles. Schoenberg, en créant le système dodécaphonique, n'a vu que ce qu'il mettait de neuf dans cette logique. Aujourd'hui, on voit surtout que c'était encore une logique, et qu'elle avait beaucoup en commun avec l'ancienne. Comme Ravel, comme Stravinsky, comme Bartok, comme Messiaen encore parfois, Schoenberg pensait d'abord en notes, sur le terrain neutre du clavier, puis il les habillait de timbres : il orchestrait. Tandis que dans ses meilleurs moments, Debussy n'orchestre pas, il pense directement en timbres ; et Varèse, lui, toujours : sa musique est irréductible au piano, comme d'ailleurs celle de Webern.

La *Klangfarbenmelodie* (mélodie de timbres) de Schoenberg traduisait l'espoir utopique d'intégrer le timbre dans une structure d'ordre, et de le traiter comme « paramètre », à côté des hauteurs, des durées et des intensités. Depuis Varèse, le timbre n'est plus la quatrième dimension de la musique, mais souvent la première, sinon la seule. Les jeunes compositeurs qui s'attachent aujourd'hui à penser l'harmonie comme timbre ne le feraient pas sans le précédent de Varèse. Et ceux qui ont constaté l'impossibilité de faire des gammes de bruits se réfèrent à lui, et non à Russolo dont c'était l'erreur.

Car l'audace et le génie de Varèse sont d'avoir compris que l'emploi du timbre pur, c'est-à-dire le son antérieur à toute marque, non-culturel, supposait l'abandon des échelles existantes, qui produisent fatalement des routines (motifs, thèmes, hiérarchies établies avec la tonalité, ou réinventées avec la série). Donc l'invention d'une architecture nouvelle comme déploiement d'un matériau nouveau. Cette invention, il l'a développée de plusieurs manières : il a fait passer au premier plan des fonctions musicales jusqu'alors secondaires, telles que l'articulation ou le profil dynamique, réussissant ainsi à déplacer complètement le jeu des oppositions entre tension et détente, fond et figure ; et surtout, il a rendu viable une pensée *moniste*, où la forme est une perpétuelle projection d'un unique objet sonore, sous des « angles d'écoute » toujours différents, tout en conjurant le danger de statisme inhérent à l'entreprise par la rythmique d'une percussion infatigable. Le timbre devient beaucoup plus qu'une apparence, il est la *Gestalt* unique qui règne par-delà l'oubli des doubles coordonnées sur lesquelles la musique européenne s'est appuyée depuis qu'elle a inventé la portée ; il assume d'un même geste tout ce que la pensée analytique a pris l'habitude de dissocier en hauteurs, durées et intensités. La robuste sensualité du son varésien donne à ce geste une conviction entraînante, et c'est pourquoi Varèse, qui était (du moins avant l'arrivée de Xenakis) le principal antidote à la prolifération folle des combinatoires sérielles, reste encore aujourd'hui le principal remède à celle des utopies nihilistes. Avec lui, la musique ne risque pas de se perdre, ni dans les labyrinthes ni dans les sables mouvants : son grand cri de désir résonne plus que jamais en nous.

Il y a cependant du paradoxe à invoquer Varèse à la fois contre les excès du scientisme et contre ceux du spontanéisme ; car Varèse a proclamé son admiration pour la science, et l'a affirmée jusque dans ses titres. A cette objection, il faut faire deux réponses : d'abord que la science n'est pas forcément scientiste, et qu'au moment où l'imaginaire de Varèse se peuplait de fictions scientifiques, celui des physiciens commençait à fonctionner plus selon les voies de la création artistique que selon celles du rationalisme étroit. Et ensuite que Varèse, ainsi que le montrent ses *Ecrits* récemment republiés, avait des convictions et des intuitions fulgurantes, mais non une théorie musicale formalisée. La métaphore est son mode de pensée le plus actif. C'est en poète que Varèse a fait l'éloge d'un « art-science », et c'est en poète qu'il a abandonné la pensée analytique. Au même moment, d'autres compositeurs cherchaient, en s'essoufflant, à courir derrière la prestigieuse pensée scientifique. Au bout du compte, il semble qu'il a pris seul ainsi quelques longueurs d'avance sur les autres musiciens, et, qui sait ? peut-être aussi sur les épistémologues. Mais aujourd'hui la musique ne court plus droit, de toute manière, elle tourbillonne en spirale. Varèse serait-il l'œil du cyclone ?

F.-B MACHE.

Un musicien sans descendance

Bien sûr il y eut *Arcana*. Le dynamisme, la force et la beauté formelle de cette partition m'indiquaient peut-être la voie, à une époque où les seuls schémas de pensée offerts à un apprenti compositeur étaient ceux de l'école de Vienne, du sérialisme puis d'un refoulement tous azimuts de ces mêmes techniques par ceux-là mêmes parfois qui s'en étaient montrés les plus zélés propagandistes. Finalement, que faire entre le constat d'échec post-sériel et la liberté formelle de la fin des années 60 quand le problème d'un jeune musicien est, tout simplement, d'organiser et qu'il n'a pas l'intention d'endosser le contentieux ou les culpabilités de la génération précédente ?

Comment y échapper pourtant et quel compositeur n'a pas cédé à la tentation de spéculer ou même de rentabiliser l'histoire ? Comme s'il fallait à tout prix que les œuvres du passé aient définitivement leur place pour accréditer, justifier les nôtres...

Avec Varèse la tâche n'est pas simple. En effet, pour avoir voulu être un pionnier, un prophète, Varèse est finalement resté un musicien dont la pensée, pourtant fortement imprégnée de toute la modernité d'alors, est à présent sans descendance véritable. Naturellement je m'inondais de cette musique, pensant qu'elle constituait l'alternative au manque théorique des années 70, alors que sa force résidait principalement dans sa magistrale solitude.

A l'heure où l'on essaie d'intégrer et de récupérer cette œuvre par toutes les « combines » d'un centenaire — assez peu suivi il faut le dire, — il est amusant d'observer là où s'accorde l'intérêt qu'on lui porte. Parce qu'il a, toute sa vie, réclamé des instruments et des appareils électriques capables de produire des sons nouveaux, on oublie qu'il est d'abord un homme de l'« abstrait », de la pensée pure et qu'il reste probablement, après Debussy, le plus grand « inventeur » de formes en un temps où les musiciens s'occupaient surtout de comprendre pourquoi ils écrivaient une note après l'autre. Je ne fais là aucun procès.

Je tiens simplement à préciser là où Varèse m'importe. Non pas comme un « composeur de sons » (c'est pourtant vrai que son traitement de l'orchestre était inouï, mais cette nouveauté procédait aussi d'une parfaite assimilation de la tradition occidentale), plutôt comme un homme dont l'objet de la pensée est la composition musicale.

Après quelques années, cette réflexion modifia considérablement mon approche de l'œuvre varésienne, car elle put négliger l'aspect strictement orchestral de la partition au profit d'une écoute orientée vers l'articulation et les relations entre les sons plutôt que sur les sons eux-mêmes. Cela paraîtrait élémentaire si les musiciens ne s'étaient pas, dans leur majorité, préoccupés d'abord de désamorcer la composition de sa « narrativité » puis de considérer localement, et par « tranche », le temps musical. Il est rarissime de trouver parmi les écrits théoriques des compositeurs une réflexion sur la forme globale d'une œuvre. Dans le meilleur des cas, elle est envisagée comme la prolifération d'un processus de base, mais jamais comme un corps plus vaste traversé par de grands réseaux d'énergies aux multiples directions.

L'analyse varésienne reste donc à faire, mais je ne crois pas qu'elle nous ouvrira un quelconque empire sur l'avenir. J'ai moi-même cessé de penser à apprendre de cette musique. Son être se passe à présent de raisons. Et même si certains forcenés de l'informatique musicale y trouvent une meilleure caution que chez les Viennois, sa pensée restera d'une bouleversante et énigmatique rareté.

PASCAL DUSAPIN.



Paroles

Notre alphabet est pauvre et illogique. La musique, qui doit vivre et vibrer, a besoin de nouveaux moyens d'expression, et la science seule peut lui infuser une sève adolescente.

∴

A quels résultats arriverions-nous en combinant avec plus de souplesse les caractéristiques nationales ! Quelle beauté et quelle force ! Des Slaves nous viendraient la merveilleuse profondeur des sentiments et l'expression sans contrainte des émotions ; des Anglo-Saxons, le sens viril de l'activité — tout ceci couronné par le génie solaire des races latines.

∴

Il est possible qu'en musique contemporaine nous ayons besoin du support d'une idée comme point de départ ; néanmoins notre tendance, je pense, est de faire en sorte que l'image ou l'idée soit absorbée par l'œuvre elle-même et éliminée à travers le processus de création.

∴

L'exécutant, le virtuose ne devraient plus exister : une machine les remplacera avec avantage. Le compositeur disposera pour s'exprimer de moyens perfectionnés et souples. Son idée ne sera pas déformée par l'adaptation ou l'exécution comme l'ont été celles de tous les classiques.

∴

Ce que je déplore, c'est la disparition du petit bistrot d'antan où l'on se réunissait entre amis devant quelques pots de vin digne de ce nom. Le moment est venu de se remettre au bon vin et au solide plat du jour, par salutaire opposition aux cocktails et autres ratatouilles cosmopolites.

∴

Il nous faut un grand romantique... Je dis bien romantique, car j'estime, en effet, que tous les grands créateurs en science ou en art ont été des romantiques : le génie est romantique. C'est l'œuvre qui est classique, quand elle a subi l'épreuve du temps.

∴

L'art ne prend pas naissance dans la raison. C'est le trésor enfoui dans l'inconscient — cet inconscient qui a plus de compréhension que n'en a notre lucidité. Dans l'art, un excès de raison est mortel. La beauté ne provient pas d'une formule.

∴

J'aime beaucoup la définition de H. Wronski : « La musique est la corporification de l'intelligence qui est dans les sons. »

∴

J'ai toujours considéré le monde industriel comme une source inépuisable de sons magnifiques, une mine de musique inexplorée.

∴

Les critiques ? Je me rendais un jour au coin de ma rue avec Olin Downes [grand critique new-yorkais]. Nous étions debout sous un lampadaire quand un petit chien apparut et arrosa le pied du réverbère. Après son départ, je pris le bras d'Olin : « Regarde, lui dis-je, la lumière brille encore. »

∴

Je préfère la ville à la campagne et ses insectes, et ma salle de bains au ruisseau de la *Pastorale*.

Écrits

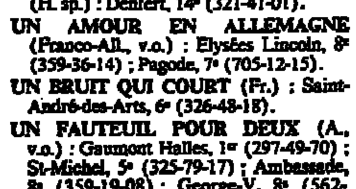
Le centenaire d'Edgar Varèse a été célébré un peu trop discrètement en France, mis à part l'éclatant succès du concert dirigé par Pierre Boulez devant deux mille Strasbourgeois pour « Musica 83 ». L'occasion est bonne, en tout cas, de retrouver ce prophète prêchant dans les *Déserts* de sa dernière œuvre, grâce à un livre qui vient nous le restituer dans sa spontanéité et son dynamisme explosif. Ses *Ecrits*, réunis et présentés par Louise Hirbour, apparaissent comme un « bric-à-brac » de lettres, d'entretiens, d'articles et de conférences, comme les éclats d'une personnalité hors série, car *« il est l'homme du faire, non de la méditation abstraite »*.

Varèse n'est pas un penseur ni un écrivain, ses idées générales sont souvent banales et, d'interview en interview, il se répète beaucoup. Mais dans les textes de sa grande période créatrice, entre les deux guerres, les lignes de son tempérament, l'originalité de son rapport avec le monde des sons, l'irrésistible poussée intérieure qui s'incarne dans ses œuvres, se dégagent avec force, et cette géniale intuition d'une musique qui emprunte ses nouveaux outils à son temps pour la transcender. *« Tout ce qu'un compositeur a à faire, c'est de sentir et de transformer ses sensations en musique... Je rêve les instruments obéissant à la pensée (...). Vitesse et synthèse sont les traits caractéristiques de notre époque. Nous avons besoin d'instruments du vingtième siècle pour nous aider à les réaliser en musique (...). L'élan émotif qui pousse un compositeur à écrire ses partitions contient le même élément poétique qui incite l'homme de science à faire ses découvertes (...). La nouvelle notation sera sismographique. »* Un volcan fume encore dans ces pages (Ed. Christian-Bourgois, 224 p., 80 F).

J. L.

★ A lire également : *Entretiens avec Edgar Varèse*, par Georges Charbonnier (Editions Pierre Belfond. 1970). *Varèse*, par Odile Vivier (Editions du Seuil. 1973).

هكذا من الاصل



Paris / programmes

théâtre

Les salles subventionnées et municipales

OPÉRA (742-57-50), sam., 20 h 30 : Don Quichotte.

SALLE FAVART (296-06-11), sam., 20 h 30 : Vive Offenbach.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), sam., 20 h 30 : la Critique de l'école des femmes ; l'Ecole des femmes ; le 25, à 20 h 30 : Intermezzo.

CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer, sam., dim., 15 h, (dern.) : la Traversée du dessert (spectacle pour enfants).

PETIT ODÉON (Théâtre de l'Europe) (325-70-32), 22 h ; sam., dim., 18 h 30 : la Prise de l'école de Madhubaï.

BEAUBOURG (277-12-33), fermeture du centre à 20 h ; dim., ouverture de 12 h. à 22 h.). Cinéma vidéo, Dim. 13 h : Images Mafia ; Koumbidia ; 16 h : House ; 19 h : Atomic Café ; Sam. 13 h et 16 h : voir ci-dessus ; Cinéma : Panorama du cinéma polonais (voir Cinémathèque).

THEATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), sam., dim., 20 h 30 : Sophisticated Ladies.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), Danse, Sam. 20 h 30 : Alwin Nicolais, dance theatre ; sam., 18 h 30 : Alain Duverne (marionnettes).

CARRÉ SILVIA-MONFORT (531-28-34), sam., 20 h 30, dim., 16 h : le Dernier Soliste (J.-P. Farré).

Les autres salles

A. DEJAZET (887-97-34), sam., 20 h 30 : Séance friction.

ANTOINE (208-77-71), sam., 20h 30, Dim. : 15 h 30 et 20 30 : Coup de soleil.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), sam., 18 h 45 et 22 h, dim. 15 h : Moi.

ATELIER (606-49-24), sam., 21 h, dim. 15 h : Cocteau-Marais.

ATHÉNÉE (742-67-27), salle Ch. Bérard, sam., 21 h : Batailles. – Salle L.-Jouvet, sam., 21 h Cet animal étrange.

BOUFFES - PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.

CALYPSO (227-25-95), sam., 20 h 30, dim. 17 h : les Deux Fils de Pedro Nerf de Bœuf ; sam., 22 h : la Maison jaune.

CARTOUCHERIE, Épée de bois (808-39-74), sam., 20 h 30, dim. 16 h : Rue noire ; Atelier du Chaudron (328-97-04), sam. 20 h 30 : Vague à l'âme ou le blues de la Sirène, (dern.).

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), sam., 21 h, dim., 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), sam., 18 h 45 et 21 h 45, dim. 15 h 30 : Chacun sa vérité.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), sam., 20 h 30, dim. 15 h 30 : la Manie de la villégiature.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), sam., 21 h : l'Ormaie.

CONSTANCE (258-97-62), sam., 20 h 30, dim. 16 h : Théâtre forain de J. Cocteau.

DAUNOU (261-69-14), sam., 21 h, dim. 15 h 30 : la Chienlit.

DÉCHARGEURS (236-00-02), sam., 20 h 30 : Oscar et Wilde ; 22 h : Les Eaux et Forêts.

EDOUARD-VII (742-57-49), sam., 21 h, dim. 15 h 30 : Mademoiselle Julie.

ELDORADO (208-23-50), sam., 20 h 45, dim. 16 h : le Don Juan de la Creuse.

ESCALIER D'OR (523-15-10), sam., 21 h, dim. 17 h : Tanzi.

ESPACE GAITÉ (327-13-54), sam., 20 h 15, dim. 15 h 30 : la Bonn' Femme aux camélias ; sam., 21 h 45 : Lâche-moi les claquettes.

ESPACE KIRON (373-50-25), dim., 15 h : le Sixième Jour.

ESSAION (278-46-42), I, sam., 21 h : Agatha ; II. 21 h : Finistère (dern.).

FONTAINE (874-74-40), sam. 18 h : Vive les femmes.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), sam., 20 h 45, dim. 14 h 30 et 17 h 30 : Grand-père.

GALERIE 55 (326-63-51), sam., 20 h 30 : Toad of Toad Hall.

HUCHETTE (326-38-99), sam., 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Pinok et Matho.

LIERRE-THEATRE (586-55-83), sam., 20 h 30, dim. 17 h : la Colonie pénitentiaire.

LUCERNAIRE (544-57-34), I. sam., dim., 18 h 30 : le Fou et le Créateur ; 20 h 30 : les Journées orageuses de Garounski ; 22 h 15 : Journal intime de Sally Mara. – II. 18 h 30 : Recatonpilu ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : le Frigo ; . – Petite salle, 18 h 30 : la Figurante d'opéra ; 22 h 30 : Oy, Moyshele, mon fils.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), sam., 20 h 30, dim. 17 h : le Hasard du coin du feu.

MADELEINE (265-07-09), sam., 20 h 45, sam., dim. 15 h ; sam., 20 h 45 : les Serpents de pluie.

MARAIS (278-03-53), sam., 20 h 30 : Le roi se meurt.

MARIE-STUART (508-17-80), sam., 20 h 30 ; dim., 15 h : la Mansarde bleue.

MARIGNY, salle Gabriel (225-20-74), sam., 19 h et 22 h : les Sales Mômes.

MATHURINS (265-90-00), dim. 15 h et 18 h 30 : le Bonheur à Romorantin.

MICHEL (265-35-02), sam. 21 h 30, dim. 15 h 30 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), sam., 20 h 30, dim. 15 h et 18 h 30 : le Vison voyageur.

MOGADOR (285-45-30), sam., 16 h 30 et 21 h ; dim. 16 h 30 et 21 h : Cyrano de Bergerac ; sam., dim. 14 h : l'Histoire du cochon qui voulait maigrir.

MONTPARNASSE (320-89-90), sam., 20 h 45, dim. 15 h et 17 h 30 : Comment devenir une mère juive en dix leçons. – Petite salle, sam., 20 h 30, dim. 15 h : le Journal d'un homme de trop.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), sam. 18 h 45 et 21 h 45, dim. 15 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52), sam. 22 h, dim. 14 h 30 : Sarah ; sam. 19 h 30, dim. 17 h : l'Extravagant Mister Wilde.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), sam. 18 h 45 et 22 h, dim. 15 h 30 : la Fille sur la banquette arrière.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), sam. 15 h, dim. 14 h 30 et 18 h 15 : Un homme nommé Jésus.

PLAISANCE (320-00-06), sam., 20 h 45, dim. à 15 h 30 : la Pierre de la folie.

POCHE-MONTPARNASSE (548-92-97), sam., 20 h 45 : la Dernière Bande.

PORTE-SAINT-MARTIN (607-37-53), sam. 17 h, dim. 15 h : K 2.

POTINIÈRE (261-44-16), sam., 20 h 45, dim. 15 h 30 : Il Signor Fagotto.

RADEAU DE LA MÉDUSE (320-91-37), sam., 20 h : Don Juan aux enfers.

RENAISSANCE (208-18-50), sam., 20 h 45, dim. 15 h : Vincent et Margot.

SAINT-GEORGES (878-63-47), sam., 21 h : Théâtre de Bouvard.

7, RUE CONSTANCE (367-79-40), sam., dim., 21 h : Loin du grenier.

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10), sam., 20 h 45, dim., 15 h 30, sam., 19 h et 21 h 15 : l'Astronome.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. : sam., 22 h 30, dim., 17 h : l'Ecume des jours ; II. sam., 20 h 30, dim. 17 h : Huis clos.

TEMPLIERS (278-91-15), sam., 20 h : Mitton ; 21 h : Monsieur Tristan Bernard.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), sam., 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE A. BOURVIL (373-47-84), sam. 15 h 30 : les Dames de fer ; sam. 16 h 45 : Y'en a marr...ez vous.

THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), sam., 20 h : Naïves Hirondelles ; 22 h 15 : Au secours papa, maman veut me tuer.

THÉATRE NOIR (346-91-93), sam., 20 h 30, dim. 17 h : La boutique.

THEATRE DE PARIS (280-09-30) I. sam., 20 h 30, dim. 15 h : les Trois Mousquetaires. – II. sam., 20 h 30, dim. 15 h : Sortilèges.

THEATRE PRESENT (203-02-55), sam., 20 h, dim. 17 h : Titus Andronicus.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80), sam., 20 h 30, dim., 17 h : Les affaires sont les affaires.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), sam., 21 h : Médée.

THEATRE 13 (588-16-30), sam., 21 h, dim. 15 h : la Femme indolente.

TOURTOUR (887-82-48), sam. 15 h : Un mari à la porte ; sam., 20 h 30, dim. 15 h : Le soleil n'est plus aussi chaud qu'avant.

TRISTAN-BERNARD (522-08-40), sam., 21 h, sam. et dim. 21 h : le Troisième Témoin.

VARIÉTÉS (233-09-92), sam., 18 h 30 et 21 h 15, dim. 15 h 30 : l'Etiquette.

Les concerts

SAMEDI 24

Eglise Saint-Roch, 23 h : Maîtrise G. Fauré de Marseille, dir : Th. Farre-Fizio (Caplet, Britten...).
Eglise des Billettes, 19 h : J. Amade (d'Aquin, Franck, Bach...).
Eglise Saint-Sulpice, 23 h : F. Renet, M. Cadiot (Guilmant, d'Aquin, Franck).
Lucernaire, 19 h 45 : A. Asselin (Scarlatti, Cimarosa, Haydn).

DIMANCHE 25

Notre-Dame-de-Paris, 17 h 45 : P. Moreau (Balbastre, Bach, Froidebise...).
Saint-Thomas-d'Aquin, 17 h 30 : Cl. Greys (Bach).
Eglise Saint-Sulpice, 10 h 15 : F. Renet, M. Cadiot (Langlais).

Jazz, pop, rock, folk

CASINO DE PARIS, (874-26-22), sam., 20 h 45 : Higelin.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), sam., 21 h 30 : R. Franc.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), sam. 22 h : Y. Chelala, 24 h : M.E. Stevens ; dim. 23 h : A. Lauwmann.

SLOW CLUB (233-84-30), sam., 21 h 30 : J. Caroff.

Les festivals

FESTIVAL D'AUTOMNE (296-12-27)

Théâtre

Théâtre de Paris (280-09-30). – Petite salle sam., 20 h 30, dim. 15 h : Sortilèges.



cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)
SAMEDI 24 DÉCEMBRE

15 h : l'Odyssée du docteur Wassell, de C.B. de Mille ; 19 h et 21 h : relâche.

DIMANCHE 25 DÉCEMBRE

15 h : Copie conforme, de J. Dréville ; 17 h : la Chevauchée fantastique, de J. Ford ; 19 h : Un scandale à la cour, de M. Curtiz ; 21 h : Un étranger au paradis, de V. Minnelli.

BEAUBOURG (078-35-57)
SAMEDI 24 DÉCEMBRE

15 h, Cinéma polonais : de la veine à revendre, de A. Munk ; 17 h : l'Hôtel pacifique, de J. Majewski ; 19 h et 21 h : relâche.

DIMANCHE 25 DÉCEMBRE

15 h : la Bohémienne, de J. W. Horne et Ch. Rogers ; 17 h : Trois bébés sur les bras, de F. Tashlin ; 19 h, Cinéma polonais : la Croisière, de M. Piwowski ; 21 h : les Jours de Mathieu, de W. Leszczynski.

Samedi 24 - dimanche 25 décembre

Les exclusivités

L'AMIE (All., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52).

A LA POURSUITE DE L'ÉTOILE (Ital., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; Biarritz, 8e (723-69-23). – (V.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

ANDROIDE (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Ambassade, 8e (359-19-08). – (V.f.) : Arcades, 2e (233-54-58).

LES ANGES DU BOULEVARD (Chi., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

A NOS AMOURS (Fr.) : Gaumont Halles 1er (297-49-70) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Colisée, 8e (359-26-42) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 6e (575-79-79).

L'ART D'AIMER (franco-it.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

BOAT PEOPLE, PASSEPORT POUR L'ENFER (Chi. vo) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08). – (V.f.) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32).

AU NOM DE TOUS LES MIENS (Fr.) : Forum 1er (297-53-74) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Paramount Opéra 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

CARMEN (Esp., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

CHALEUR ET POUSSIÈRE (Ang., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

CLASS (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

LES CŒURS CAPTIFS (Brit., v.o.) : Logos III, 5e (354-42-34).

LES COMPÈRES (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

DANS LA VILLE BLANCHE (Sui.) St-Ambroise, 11e (700-89-16) (H. sp.).

DIEU ME SAVONNE (Bost., v.o.) : Parnassiens, 14e (329-83-11).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bost.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85).

EN HAUT DES MARCHES (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Olympic 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – (V.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).

L'ETE MEURTRIER (Fr.) Ambassade, 8e (359-19-08).

FAUX-FUYANTS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

FLASHDANCE (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Marbeuf, 8e (225-18-45). – (V.f.) : Français, 9e (770-33-88).

FRÈRE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

FURYO (Jap., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

GANDHI (Brit., v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76).

GARÇON (Fr.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

GET CRAZY (A., v.o.) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Escurial, 13e (707-28-04). – (V.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).

LE GRAND CARNAVAL (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; U.G.C. Opéra, 2e (251-50-32) ; St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; U.G.C. Normandie, 8e (359-41-18) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Mayfair, 16e (527-27-06) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

JAMAIS PLUS JAMAIS (A. v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). – (V.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secretan, 19e (241-77-99).

JOY (Fr.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).

LES JOUEURS D'ECHECS (Ind., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LUCKY LUKE, LES DALTON EN CAVALE (Franco-américain) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Gaumont Sud (en mat.), 14e (327-84-50).

LUDWIG-VISCONTI (It., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

LE MARGINAL (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

MEGAVIXENS (A., v.o.) (**) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

MISS OYU (Jap., v.o.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE MONDE SELON GARP (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

MONTY PYTHON A HOLLYWOOD (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; U.G.C. Rotonde, 6e (633-08-22) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94).

LES MOTS POUR LE DIRE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

OCTOPUSSY (A. v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). – V.f. : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

PAPY FAIT DE LA RÉSISTANCE (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (350-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

PREMIERS DÉSIRS (Fr.) : Marignan, 8e (359-92-82) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

PRINCESSE (Hong., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LES PRINCES (Fr.) : Cinoches Saint Germain 6e (633-10-82).

QUAND FAUT Y ALLER, FAUT Y ALLER (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (223-42-26) ; U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; v.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount Montparnasse, 14e (532-90-10) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; U.G.C. Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LE RETOUR DU JEDI (A., v.f.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Paramount City Triomphe, 8e (562-45-76) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LE ROI DES SINGES (Chinois, v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

LE SACRE DE LA NAISSANCE (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

SIGNES EXTÉRIEURS DE RICHESSE (Fr.) : U.G.C. Montparnasse, 6e (544-14-27) ; U.G.C. Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Boulevard, 9e (246-66-44).

SUREXPOSÉ (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74).

STAYING ALIVE (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Max Linder, 9e (770-40-04).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.), la Guerre des Etoiles, l'Empire contre-attaque, le Retour de Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) version Delavault, version Gal, version Saurova : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

LA TRAVIATA (It., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

LES TROIS COURONNES DU MATELOT (Fr.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR EN ALLEMAGNE (Franco-All., v.o.) : Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Pagode, 7e (705-12-15).

UN BRUIT QUI COURT (Fr.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Michel, 5e (325-79-17) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (320-30-19). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

VASSA (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

VIVEMENT DIMANCHE (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70).

Y A TELLEMENT DE PAYS POUR ALLER (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86).

WARGAMES (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gaumont Gambetta, 20e (636-10-96).

ZELIG (A.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

LES FILMS NOUVEAUX

LE BAL, film franco-italien d'Ettore Scola : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Français, 9e (770-33-88) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Olympic, 14e (545-35-38) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; P.L.M.-Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Images, 18e (522-47-94).

LES DENTS DE LA MER No 3, (en relief), film américain de Joe Alves, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Paramount-City, 8e (562-45-76). VF : Rex, 2e (236-83-93) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; U.G.C.-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).

PRÉNOM CARMEN, avant-première, film franco-suisse de Jean-Luc Godard : Studio-Médicis, 5e (633-25-97).

TCHAO PANTIN, film français de Claude Berri : Forum, 1er (297-53-74) ; Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; St-Germain Studio, 5e (633-63-20) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; U.G.C.-Biarritz, 8e (723-69-23) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-01) ; Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28) ; Gaumont-Sud, 13e (327-84-50) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Wepler-Pathé, 18e (522-46-01) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LA TRACE, film français de Bernard Favre : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; U.G.C.-Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C.-Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; U.G.C.-Boulevards, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

UN BON PETIT DIABLE, film français de Jean-Claude Brialy : Forum Orient-Express, 1er (233-42-26) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Georges V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (320-12-06) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé-Clichy, 18e (522-46-01).

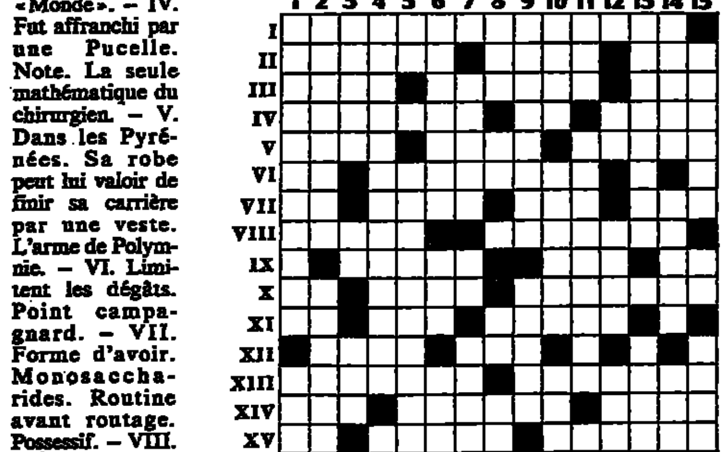


MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 3609

HORIZONTALEMENT

I. L'habit vert des premières académies. – II. Gracieuse, elle attire les foules. Créer une association. Le septième est beaucoup plus connu que les six autres. – III. Blesse les oreilles ou les orteils. Ouverture à l'Est. La première du « Monde ». – IV. Fut affranchi par une Pucelle. Note. La seule mathématique du chirurgien. – V. Dans les Pyrénées. Sa robe peut lui valoir de finir sa carrière par une veste. L'arme de Polymnie. – VI. Limitent les dégâts. Point campagnard. – VII. Forme d'avoir. Monosaccharides. Routine avant routage. Possessif. – VIII. Son fond donne de la valeur aux mines. Exploiteur quand il était général. – IX. Capables de supplicier des innocents. A Lourdes, elle est bénite ; lourde, elle l'est beaucoup moins. Privatif. – X. Poème inachevé. Porte l'âme ou porte-lame. Sa bataille navale est célèbre. – XI. Négation. Invite à une répétition théâtrale. Auteur de ravissantes baigneuses. – XII. Glacés, ils sont de nature à faire suer. Vieux jeton. – XIII. Etranger au comportement étrange. Soumises parfois à des accès d'humeur. – XIV. Soyeuse chez Béatrice. Tourner sous la direction d'un producteur. S'oppose au noir dans le domaine des rêves. – XV. Note. Antériorité à la création. Maîtresse femme.



VERTICALEMENT

1. Jeu de l'amour et parfois du hasard permettant de juger ce que le mari vaut. Lieu pour lieu. – 2. Débordement incontrôlé des eaux d'un bassin. Pour qui sonne le glas. – 3. Se marie avec un compagnon agréable. Princesse en robe à queue. Extrait. – 4. Qui ne peut vraiment pas répondre. – 5. Article. Etoile éclairante. – 6. Personnage vénérable ou de comédie. Cours d'eau ou ville d'eaux. Le Maine en fait partie. – 7. Employais. Personnel. Eve l'a découvert bien avant le music-hall. – 8. Coton ou loin d'être cotonneux. En France. Veto des U.S.A. Bâtiment à tribord. – 9. Grosse brioche qui peut vous laisser baba. Il est bon de le faire parfois avec l'accent pour le rester sans accent. – 10. Peut être fière de ses andouilles. Mécompte ou méprise. Elégant bavard. – 11. Explosion lointaine. Brise-glace. – 12. Pacte d'alliance caduc. Se met en boule quand on le taquine. Changera d'atmosphère. – 13. Série de jeux sur les ondes avec concours de vedettes. Bien que très jeune, on le voit souvent gris. – 14. Arrose celle qui porte son nom. Accessoire de billard. Point. – 15. Leur générosité est fonction de leur richesse. Abréviation. Salée, poivrée ou épicée.

Solution du problème no 3608

Horizontalement

I. Pianistes. – II. Ino. Larves. – III. Gorille. – IV. Extrémité. – V. Gilet. – VI. Nô. Raglan. – VII. Nez. Loi. – VIII. ED. Ainsi. – IX. Ria. TD. Un. – X. Pareille. – XI. Père. Suée.

Verticalement

1. Pigeonner. – 2. Inox. Œdipe. – 3. Aorte. Aar. – 4. Ir. Ré. – 5. Illégalité. – 6. Salmigondis. – 7. Treillis. Lu. – 8. E.V. Tea. Iule. – 9. Se. Etna. Née.

GUY BROUTY.

France / services

CARNET

Décès

— On nous prie d'annoncer le rappel à Dieu de

Mme Christiane C. CATAFAGO,

le 11 décembre 1983, à Beyrouth, dans sa quarante-septième année.

De la part de
Christian-Francis Carle,
son fils,
Charles et Irène Catafago,
ses parents,
M. et Mme Fouad-F. Schoucair,
sa sœur et son beau-frère.

Une pieuse pensée est espérée par elle de celles et de ceux qui l'ont connue et aimée.

Une messe sera célébrée durant la période pascale d'avril 1984 et sera précisée ici le 12 du même mois.

« Aimez-vous les uns les autres comme je vous ai aimés ».

Beyrouth et Chamonix.
10, avenue de la Grande-Armée,
75017 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de

M. André CHATAURET,
ancien professeur au lycée Chaptal,

survenu le 21 décembre 1983.

De la part de
Geneviève Chatauret,
son épouse.
Ses enfants et petits-enfants.

Les obsèques auront lieu le lundi 26 décembre 1983, à 10 h 30, en l'église de Triel-sur-Seine (Yvelines).

18, rue des Deux-Ponts,
75004 Paris.

— Mme Jean Choppin de Janvry,
son épouse,
M. et Mme Hervé Choppin de Janvry,
M. et Mme Philippe Choppin de Janvry,
M. et Mme Olivier Choppin de Janvry,
M. Stéphane Choppin de Janvry,
M. et Mme François Genest,
Le marquis et la marquise de Lasteyrie,
ses enfants,
Ses petits-enfants, sa belle-mère, ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

M. Jean CHOPPIN de JANVRY,

chevalier de la Légion d'honneur,
ancien directeur
des relations extérieures
d'Esso Standard,
ancien administrateur
d'Esso-REP,
président d'honneur
de l'Association française
des relations publiques,

survenu le 22 décembre 1983, à l'âge de soixante-treize ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Saint-Honoré d'Eylau, à Paris-16e, le lundi 26 décembre 1983, à 8 h 30, suivie de l'inhumation, à 15 heures, au cimetière de Loches-sur-Indrois (Indre-et-Loire).

— M. et Mme Paul Maillard,
leurs enfants et petits-enfants,
M. et Mme Gérard Dangelzer,
leurs enfants et petits-enfants,
ont le très grand chagrin de faire part du décès de

M. Emmanuel MONICK,
gouverneur honoraire
de la Banque de France,
ancien président d'honneur
de la Compagnie financière de Paris
et des Pays-Bas,
grand-croix de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,

survenu le 23 décembre 1983, dans sa quatre-vingt-onzième année.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Jean-Baptiste de Neuilly, sa paroisse, le mardi 27 décembre 1983, à 9 heures.

4, avenue d'Eylau,
75116 Paris.
36, avenue George-V,
75008 Paris.

— La Compagnie financière de Paribas,
Et la banque Paribas,
ont le regret de faire part du décès de

Emmanuel MONICK,

leur président d'honneur,
survenu le 23 décembre 1983.

[Né le 10 janvier 1893 au Mans, M. Emmanuel Monick entre, en 1920, à l'inspection des finances. Après avoir été attaché financier à Washington puis à Londres et secrétaire général aux finances en 1944, il devient, en 1945, gouverneur de la Banque de France. Il laisse ce poste en 1949 à M. Baumgartner et prend la présidence de la Banque de Paris et des Pays-Bas. Il y restera jusqu'en 1962 avant d'être nommé président d'honneur de la Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas. De 1964 à 1974, M. Monick est également président de la Banque ottomane. Il est aussi, dans les années 60, vice-président d'Hachette.]

— Mme Claude Raynaud,
son épouse,
M. Olivier Raynaud,
son fils,
M. et Mme Pierre Boilley,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Jean-Pierre Raynaud,
ses enfants et sa petite-fille,
M. et Mme Pierre Rouché,
M. et Mme Jacques Faizant,
leurs enfants et petits-enfants,
Ses sœur, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces, petits-neveux et petites-nièces,
Et tous ses amis,
ont la grande douleur de faire part du décès de

M. Claude RAYNAUD,

survenu, le 22 décembre 1983, à l'âge de soixante-cinq ans.

La cérémonie religieuse aura lieu à l'église Saint-Maurice de Saint-Maurice (94), où il avait été baptisé.

Le service religieux aura lieu le mardi *27 décembre* 1983, à *15 h 45*, en l'église Saint-Maurice, 57 *bis*, rue du Maréchal-Leclerc, à Saint-Maurice (Val-de-*Marne*).

« Il avait la noblesse de l'âme et du cœur ».

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Georges RENCKI,
née Marie-José Barre,

survenu, le 22 décembre 1983, à Bruxelles.

De la part de
M. Georges Rencki
et ses fils,
M. et Mme P. Chicandard,
M. et Mme A. Petit,
M. et Mme O. Tribot-Laspiére,
leurs enfants et petits-enfants,
Ses sœurs, beaux-frères, neveux et petits-neveux.

La cérémonie religieuse aura lieu le mardi 27 décembre 1983, à 13 h 30, en l'église Saint-Pierre de Neuilly (chapelle haute).

Priez pour elle !
10 Albert-Laan,
1980 Tervuren (Belgique).

— M. Michel Dedina,
son fils,
Ses petits-enfants
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de leur mère et grand-mère,

Letti SELIGMANN,

survenu le 15 décembre 1983, à Paris.

Selon les vœux de la défunte, son corps a été légué à la science.

La famille remercie les amis de Mme Seligmann de l'affection dont ils l'ont entourée.

— Mme Marguerite Vejus,
son épouse,

Ses enfants et petits-enfants,

font part du décès de

M. Georges VEJUS,

survenu, à Paris-11e, le 20 décembre 1983.

Les obsèques ont lieu dans l'intimité.

— Le 13 décembre 1983.
Nous avons conduit à sa dernière demeure

Mme Maria WÜNSCHE,
née Marie Louise
baronne Spaun,

décédée subitement le 6 décembre 1983 à l'âge de soixante-cinq ans, en Autriche.

De la part de
Docteur Karl Wünsche,
son mari,
Ses enfants et petits-enfants,
Marie Juliane et Marie Elisabeth,
nées Altmann-Althausen,
ses filles,
Werner Tessmar-Pfohl, Léon Jean Pastureau,
ses gendres,
Catherine, Dorothée, Alexander, Stéphan, Georg, Diana,
ses petits-enfants,
Mme Otto M. Spitz, née baronne Spaun, sa sœur.
Hofgastein, Graz, Paris, Wien,
décembre 1983,
1, boulevard Henri-IV,
75004 Paris.

Remerciements

— Mme Paul Tiger, ses enfants et toute sa famille, dans l'impossibilité de répondre individuellement aux nombreuses marques de sympathie et d'affection manifestées lors du décès de

M. Paul TIGER,

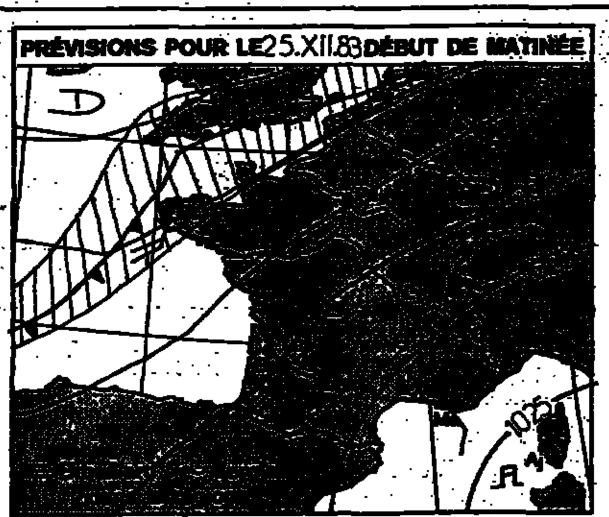
remercient sincèrement toutes les personnes et associations qui ont pris part à leur douloureuse épreuve par leur présence et leurs messages.

— La Direction générale et l'ensemble du personnel du groupe Calberson tiennent à adresser leurs plus profonds remerciements pour les marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors des obsèques de

M. Paul TIGER.

MÉTÉOROLOGIE





PRÉVISIONS POUR LE 25 DÉCEMBRE A 0 HEURE (G.M.T.)

Évolution probable du temps en France entre le samedi 24 décembre et le dimanche 25 décembre à minuit.

Dimanche, le ciel sera couvert le matin de la Bretagne à la Flandre et au Pas-de-Calais. De l'Aquitaine au Morvan et à la Lorraine, le ciel sera nuageux avec quelques éclaircies en milieu de journée. Le quart sud-est de la France connaîtra un beau temps ensoleillé. Quelques pluies apparaîtront le soir près des côtes de la Manche et de la mer du Nord.

Les températures maximales seront très au-dessus des normales saisonnières, de l'ordre de 14 à 16 degrés, et les minimales ne descendront au-dessous de 10 degrés que de l'Aquitaine aux Vosges.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris le 24 décembre à 9 heures, de 1017,2 millibars, soit 763 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 23 décembre; le second, le minimum de la nuit du 23 au 24 décembre) : Ajaccio, 16 et 7 degrés; Biarritz, 20 et 11; Bordeaux, 16 et 7; Bourges, 14 et 11; Brest, 13 et 12; Caen, 14 et 12; Cherbourg, 11 et 11; Clermont-Ferrand, 16 et 7; Dijon, 12 et 11; Grenoble, 7 et 7; Lille, 10 et 9; Lyon, 11 et 7; Marseille-Marignane, 16 et 8; Nancy, 12 et 10; Nantes, 14 et 10; *Nice-Côte* d'Azur, *16 et 7;* Paris-Le Bourget, 13 et 14; Paris-Montsouris, 14 et 14; Pau, 21 et 5; Perpignan, 22 et 8; Rennes, 14 et 11; Strasbourg, 12 et 10; Tours, 15 et 10; Toulouse, 18 et 3; Pointe-à-Pitre, 29 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 21 et 5 degrés; Amsterdam, 10 et 3; Athènes, 17 et 7; Berlin, 8 et 4; Bonn, 12 et 8; Bruxelles, 12 et 9; Le Caire, 22 et 11; îles Canaries, 24 et 21; Copenhague, 6 et 0; Dakar, 26 et 20; Djerba, 18 et 13; Genève, 9 et 8; Jérusalem, 12 et 4; Lisbonne, 17 et 8; Londres, 12 et 10; Luxembourg, 10 et 8; Madrid, 11 et 3; Moscou, 3 (maxi); Nairobi, 24 et 14; New-York, − 2 et − 8; Palma-de-Majorque, 20 et 4; Rome, 16 et 6; Stockholm, 4 et − 1; Tozeur, 19 et 8; Tunis, 18 et 13.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du samedi 24 décembre :

UNE LOI

● Relative aux mesures pouvant être prises en cas d'atteinte aux intérêts maritimes et commerciaux de la France.

DES DÉCRETS

● Relatif à des appellations d'origine contrôlées ;

● Portant publication du protocole additionnel à la Convention européenne dans le domaine de l'information sur le droit étranger.

RADIO-TÉLÉVISION

Samedi 24 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Comédie musicale : Envoyez la musique.
De G. Gustin et J. Mareuil. Avec A. Cordy.
Sophie, femme libre, prépare son nouveau spectacle.
22 h 35 Entracte.
22 h 40 Noël arc-en-ciel.
La veillée de Noël avec Marie Laforêt et Guy Béart.
0 h Messe de Minuit.
En eurovision depuis l'église San Giorgio, de Morbio Inferiore, en Suisse italienne.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Divertissement : Dorothée.
Une comédie musicale qui mélange naïveté pouponne et sentiments acidulés. Avec Carlos, Karen Cheryl, Philippe Bouvard... et, bien sûr, Dorothée.
21 h 35 Danse : La Pavlova.
Leslie Caron célèbre l'une des plus grandes danseuses du siècle, de nombreux extraits de ballets.
23 h 5 Veillée de Noël.
23 h 25 Téléfilm : La Nativité.
La reconstitution du mariage de Joseph et Marie à Bethléem et la naissance du Christ.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Téléfilm : Père Noël et fils.
Réal. André Flederick. Avec J.-C. Brialy, A. Girardot.
Thomas, père Noël de grand magasin, rentre chez lui furieux : on lui a volé ses vêtements au vestiaire...
21 h 25 Téléfilm : Les Quatre Plumes blanches.
Réal. D. Sharp. Avec J. Seymour, R. Powel.
Un jeune lieutenant anglais, élevé dans la tradition militaire, découvre soudain son aversion pour l'armée.
23 h 10 Journal.
23 h 30 Film : Hollywood, Hollywood.
Film américain de G. Kelly (1976), avec G. Kelly, F. Astaire, et plus de quatre-vingts acteurs et actrices.
Montage de séquences de comédies musicales réalisées dans les studios de la M.G.M. par de grands chorégraphes et de grands réalisateurs.
1 h 25 Musiclub.
Noëls d'Europe, interprétés par les Petits Chanteurs de Chaillot et par Renata.

FR 3 PARIS - ILE-DE-FRANCE

17 h 2 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
17 h 35 Troisième rang de face.
18 h Dans les mains du magicien.
18 h 8 Feuilleton : Dynasty.
18 h 56 Ulysse 31.
19 h Informations.
19 h 15 Info régionales.
19 h 35 Feuilleton : Un homme... une ville.

FRANCE-CULTURE

20 h, Le château aux mille couloirs, de J. Pivin.
22 h, L'homme et son ange, d'après H. Corbin.
24 h, Messe de minuit, à la cathédrale de Rennes.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30, Concert : *Idoménée*, de Mozart, par les chœurs et l'Orchestre philharmonique de Vienne. Dir. J. Levine.
23 h, Nuit de Noël : œuvres de Mozart.

Dimanche 25 décembre

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

13 h 25 Téléfilm : Combats sur le Mississippi.
15 h 5 Série : Mon ami, Edouard Manet.
De J.-J. Bloch.
15 h 45 Spécial Champions Noël.
Sports et divertissements (Henri Salvador, etc.).
17 h 45 Los Angeles, les jeux du dollar.
18 h 45 Les animaux du monde.
19 h 45 La poupée de sucre.
20 h Journal.
20 h 35 Film : La Boum.
Film français de C. Pinoteau (1980), avec C. Brasseur, B. Fossey, S. Marceau, D. Lavanant, B. Giraudeau.
Première « boum » et premier amour d'une fille de quatorze ans ; démêlés conjugaux de ses parents.
22 h 20 Entracte.
22 h 25 Ciné-fêtes.
De F. Mitterrand. Réal. R. Rea.
22 h 25 Est-ce ainsi que les hommes vivront ?
23 h 35 Journal.
23 h 50 Lettre aimée.
Une lettre d'amour d'un téléspectateur anonyme.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

13 h 20 Dimanche Martin.
17 h S.V.P. Disney.
18 h Cirque de demain.
19 h Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Hommage à Maria Callas.
(En simultané avec France-Musique.)
22 h 40 Documentaire : Le Tintoret.
Une grande émission, difficile à démarrer, mais lumineuse, réalisée à partir d'un texte écrit dans les années 50 puis abandonné par Sartre.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

16 h 30 Téléfilm : Les Quatre filles du docteur March.
Un grand classique anglais.
19 h 40 R.F.O. hebdo.
20 h Fraggle Rock.
Gobo doit se hasarder dans l'espace pour retrouver une carte postale. D'après Jim Henson, le créateur des adorables Muppets.
20 h 35 Les Saltimbanques.
Opéra-comique en 3 actes de L. Ganne. Mise en scène E. Duvivier, dir. musicale, réal. J. Robin. Avec C. Moinet, C. Gallois, R. Vidal...
Un opéra-bouffe qui nous emmènera tambour battant dans le monde du cirque.
22 h 15 Journal.
22 h 35 Cinéma de minuit (cycle Henry King) : Echec à Borgia.
Film américain de H. King (1949), avec T. Power, O. Welles (v.o. sous titrée. N.).
Un aventurier au service de César Borgia tombe amoureux d'une duchesse dont celui-ci veut prendre le fief.
0 h 20 Prélude à la nuit.
Noëls de France, interprétés par les Petits Chanteurs de Chaillot.

FRANCE-CULTURE

10 h, Messe à la chapelle de la prison des femmes de Rennes.
11 h, Musique : libre parcours jazz : gospel and blues night.
12 h 5, Allegro.
12 h 40, Musique : les Cambridge Buskers, avec M. Copley et D. Ingram.
14 h, La criée aux contes autour du monde.

FRANCE-MUSIQUE

14 h, Concert de Noël (en direct d'Amsterdam) : Symphonie n° 3 de Mahler par l'orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam et le Grand Chœur de femmes de la radio néerlandaise, dir. B. Haitink, sol. C. Watkinson, contralto.
16 h, Spécial Noël.
17 h, Comment l'entendez-vous ? *Le rêve* par G. Aperghis : œuvres de Purcell, Bellini, Verdi...
19 h 5, Jazz vivant : Spirituals et gospel songs.
20 h, Les chants de la terre.
20 h 30, Concert (en simultané avec Antenne 2) : Hommage international à Maria Callas : Extraits de *la Damnation de Faust* de Gounod à l'Opéra de Paris, dir. S. Ozawa, sol. J. Norman, J. Van Dam ; Aria et Duo de Gounod à la Scala de Milan, dir. L. Maazel, sol. P. Domingo, A. Baltsa ; Extrait d'*Otello* de Verdi au Covent Garden de Londres, dir. C. Davis, sol. Kiri te Kanawa, J. Mac Cracken ; Extraits de *la Traviata* de Verdi à l'Opéra lyrique de Chicago, dir. B. Bartoletti, sol. A. Kraus, I. Cotrubas...
22 h 30, Fréquence de nuit.

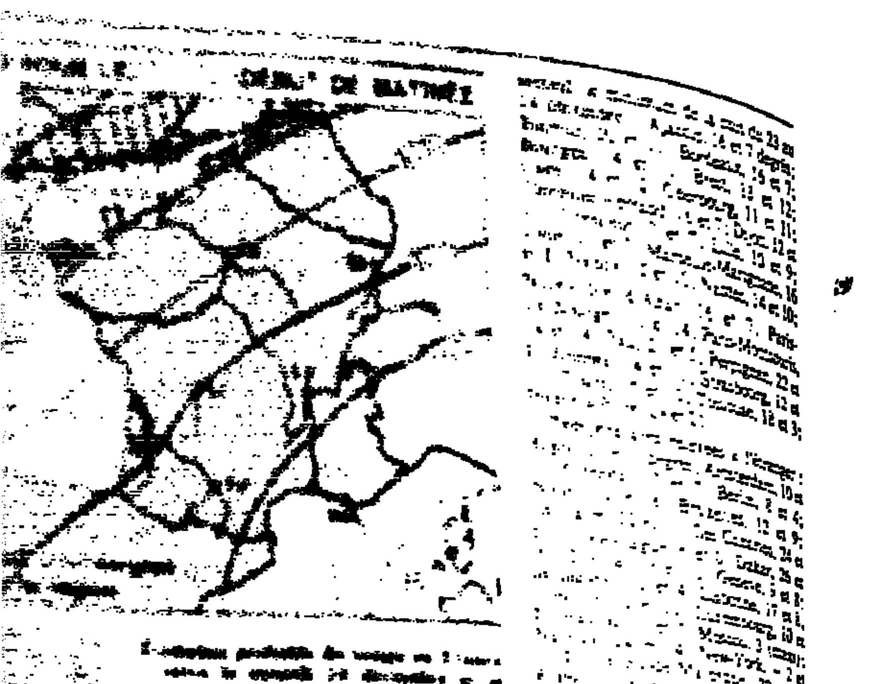
En bref

● *Première émission de Radio-Bordeaux-Gironde.* — Radio-Bordeaux-Gironde émet depuis le 24 décembre sur 100,1 MHz, 101,6 MHz pour le Médoc et 102,2 MHz pour le bassin d'Arcachon. Cette quinzième radio décentralisée de Radio-France prend le relais de Radio-Aquitaine, *faisant* ainsi passer la durée quotidienne d'émission de 4 h 30 à 18 heures. La station est dirigée par Mme Lefèvre-Vaghi, ancienne productrice-réalisatrice à Antenne 2 et chargée de mission de Radio-France en Aquitaine depuis novembre 1982. La direction des programmes est confiée à M. Michel Lis, ex-rédacteur en chef adjoint de *Télé-7 jours,* plus connu sous le nom de « Michel le Jardinier » dans l'émission « Les idées vertes » sur Antenne 2.

● *Les fictions à la télévision.* — Les négociations sur la garantie d'un volume horaire de production de fiction à la télévision, conduites par Mme Janine Langlois-Glandier, directeur général de la Société française de production (S.F.P.), ont abouti, le 22 décembre 1983, à un accord signé par le Syndicat français des artistes-interprètes (S.F.A.-C.G.T.), le Syndicat national libre des acteurs (F.O.) et les sociétés de programme TF 1, A 2 et FR 3. Cet accord porte sur la garantie d'un volume horaire minimum de production de fiction pour l'année 1984 fixé à 177 heures pour TF 1, à 195 heures pour A 2 et à 85 heures pour FR 3. Il donnera lieu avec les organisations syndicales à des réunions consacrées à l'examen de ses conditions d'application ainsi qu'à un bilan annuel.

● *Coupe d'or de l'information.* — M. Henri Pigeat, P.-D.G. de l'Agence France-Presse, a remis, mardi 20 décembre, la Coupe d'or *1983 de l'information à Mme Marie-*Claude Vigna, chef du département presse d'E.D.F. depuis 1974, et à M. Didier Renault, président de la société de conseil en communication Inforep. Ce prix est décerné chaque année par l'Union nationale des attachés de presse professionnels de la communication (*présidée par* Mme Anne Viry), association regroupant quelque quatre cents membres.

★ U.N.A.P.C., 16, place de la Madeleine, 75008 Paris. Tél. : 265-08-03.



Economie

LA RECONQUÊTE DU MARCHÉ INTÉRIEUR

Heurs et malheurs de pépiniéristes orléanais

Socialistes et communistes prêchent pour la reconquête du marché intérieur et ils ont raison. Malheureusement, de telles idées – simples, – si elles sont séduisantes pour l'esprit, ne disent rien sur l'essentiel : la réalisation.

Reconquérir le marché intérieur : plus facile à dire qu'à faire. C'est ce que doivent penser trente-deux pépiniéristes de la région d'Orléans, groupés depuis cinq ans pour organiser la production de la région, l'aider à vendre davantage, résister à la concurrence internationale.

Les étrangers – les Hollandais notamment – envahissent le marché. En 1982, le commerce extérieur des fleurs coupées, des plantes en pot, des arbustes, des bulbes, a été déficitaire de 1,2 milliard de francs. Pour les dix premiers mois de cette année, le «trou» atteint déjà 1,1 milliard de francs. Nous achetons à l'étranger pour 1,4 milliard de francs et n'exportons que pour 326 millions de francs. Curieux pour un pays comme la France bénéficiant de tous les climats, qui ne manque ni d'espace, ni de terres, ni de main-d'œuvre et a l'avantage de la tradition.

Le 6 janvier 1979, quarante pépiniéristes s'associent et créent VEGEDOR. L'idée est de ne pas faire tous la même chose : ne pas surproduire ici, ce qui fait chuter les cours; ne pas être absent là, ce qui force à importer. Surtout : connaître le disponible, mieux vendre, être capable de satisfaire rapidement des commandes massives d'arbustes ou de fleurs, celles par exemple que passent par milliers les constructeurs d'autoroutes pour décorer les talus, ou les promoteurs de logements pour meubler les espaces. Des commandes qui, faute d'un réseau de commercialisation à la hauteur, bénéficient le plus souvent à la concurrence étrangère. Il y a beaucoup de pépiniéristes en France, mais trop peu ont la taille nécessaire pour commercialiser avec efficacité.

Fin mai 1979, les pépiniéristes de VEGEDOR créent Plandorcash. Au fur et à mesure que le projet prend corps et engage davantage les membres de l'association, certains prennent peur et s'en vont. On se retrouve à trente-deux pépiniéristes au lieu de quarante. Le FORMA (Fonds d'orientation et de régularisation des marchés agricoles) va verser en 1980 et 1981 3,2 millions de francs d'avance pour le fonctionnement. Le Crédit agricole apporte sa caution. La somme sera par la suite transformée en subventions.

Les choses semblent donc bien parties. Mais tout va se compliquer quand il s'agira d'établir et de financer un programme d'investissement. Neuf millions de francs sont prévus. On envisage de construire un marché de gros avec ses accès routiers, un système programmé d'arrosage automatique sur rampes géantes, un ensemble de conditionnement des plantes (hangars, machines, air conditionné), un laboratoire *in vitro* pour la reproduction. A plus long terme, on projette une organisation commerciale s'étendant sur toute la France, informatisée avec banque de données. Une sorte de chaîne commerciale qui serait à la profession ce qu'est Catena à la quincaillerie. Bref, la possibilité de savoir à tout moment comment satisfaire les commandes reçues, la possibilité aussi d'orienter les productions dans le sens d'une demande qui, en France comme à l'étranger, évolue.

Mais les malentendus s'accumulent et le Crédit agricole ne veut plus suivre : le programme d'investissements porte-t-il sur 9 millions de francs ou sur 23 millions de francs ? (les deux chiffres sont avancés). En combien d'années sera-t-il réalisé ? Par quoi commencera-t-on ? Quelle sera la part de l'autofinancement, des subventions, des emprunts ? Dans quelle mesure les membres de l'association Plandorcash sont-ils personnellement engagés ?

Deux opérations

Le plan de financement ne vient pas. Ce qui n'empêche pas l'association de se lancer dans deux opérations relativement importantes : l'achat de 50 hectares de terrains mis en vente par un pépiniériste de la région, pour le prix de 3,8 millions de francs, cela pour empêcher les Hollandais de s'implanter. Le Crédit agricole approuve encore. Et, au terme d'un curieux montage financier, la somme sera payée partie en nature, partie par les membres de l'association. Deuxième opération : on construit un beau laboratoire. L'*in vitro* est le dernier cri de la technique de reproduction. On l'adopte. Les roses et autres plantes seront multipliées en éprouvette. Les prix de revient en seront considérablement abaissés. Les roses des pays de l'Est (Bulgarie et Hongrie), qui envahissent le marché français depuis des années, trouveront des concurrents français sérieux. Le flot des importations se ralentira.

Tel est l'objectif. Clément Sallé, le responsable de Plandorcash, y tient beaucoup, comme il tient à la création d'un vaste marché de gros – libre-service – à la fois vitrine de l'association et moyen d'écouler la production de la région.

Le laboratoire est réalisé pendant l'été 1981 pour 1,8 million de francs, financés pour presque moitié par les membres de Plandorcash. Le Crédit agricole qui, dans un premier temps, ne s'était pas opposé au projet et avait même donné un quasi-accord en février 1981, ne prête rien. La banque s'est aperçue – mais un peu tard – que l'association négligeait un aspect essentiel du problème : le réseau de vente et les circuits de distribution qui permettraient de faire très vite du chiffre d'affaires.

Le divorce entre Plandorcash et le Crédit agricole va-t-il se creuser davantage ?

En fait, l'association des producteurs de l'Orléanais s'est lancée dans la bataille sans véritable directeur financier. Quand un manager sera engagé en 1982, son rôle, mal défini, viendra s'entrechoquer avec celui du président de l'association, et cela jusqu'à la rupture en 1983. Bref, si Plandorcash tourne en rond, ses affaires, elles, ne tournent pas rond du tout, et les membres de l'association, pour la plupart des petits pépiniéristes, qui se sont financièrement engagés dans l'affaire, prennent peur (1).

On est en 1983 au bord du dépôt de bilan. La reconquête du marché intérieur est une préoccupation bien lointaine. Il s'agit seulement d'éviter la catastrophe.

On fait alors appel à un cabinet conseil : la Sofrecor. Celle-ci met sur l'affaire un de ses consultants, qui débrouille assez vite l'écheveau des malentendus et met en évidence les carences les plus criantes.

Le Crédit agricole, qui avait accepté en février 1981 de financer la moitié du plan d'investissement, soit 4,5 millions sur 9 millions – contre 25 % au FEOGA, 20 % aux membres de l'association et 5 % à l'Etat – accepte d'aller de l'avant mais, prudent tout de même, se décharge d'une partie de sa mise sur le plus jeune des établissements de crédit français – le C.E.P.M.E. – et sur la Société de développement régional du centre et du sud-ouest (SODECO).

Tout n'est pas résolu...

Le pire est évité. Les crédits recommencent à arriver ; le FEOGA (Fonds européen d'orientation et de garantie agricole) va fournir des fonds ; la prime d'orientation agricole est versée en partie ; le FORMA va doubler le nouvel apport en capital consenti par les membres de Plandorcash.

Tout n'est pas pour autant résolu. On a surtout paré au plus pressé. Le chiffre d'affaires de l'Association, devenue SICA, devait atteindre 14 millions de francs pour la période juin 1983-juin 1984, pour assurer l'équilibre des comptes. On n'espère plus maintenant que 8 millions de francs à cause des retards pris. Il va falloir rapidement doubler ce chiffre. Mais comment ?

Les mésaventures de Plandorcash sont caractéristiques des difficultés qu'a la France avec son commerce extérieur. A l'origine, une bonne, et même une très bonne idée, mais des faiblesses évidentes au niveau de la réalisation : absence, dès le départ, d'un plan clair et précis d'investissements et de financement, absence de managers d'une dimension suffisante, trop faible attention accordée à la rentabilité des capitaux investis et aux circuits de distribution.

Parce que ces carences existent dès l'origine, tous les obstacles, toutes les difficultés inhérentes à ce genre d'entreprise, ont pesé d'un poids beaucoup plus lourd qu'ils n'auraient dû. On peut penser que les graves difficultés de plusieurs grands pépiniéristes de la région d'Angers au printemps 1981 ont rafraîchi l'ardeur des responsables du Crédit agricole d'Orléans. On peut penser aussi que, les difficultés de la profession aidant, les banquiers ont préféré placer leur précieux argent dans d'autres opérations : récupération des eaux chaudes de la centrale nucléaire de Dampierre-en-Burly, captage des sources d'eau chaude près de Saint-Cyr-en-Val pour le chauffage des serres, nombreuses dans la région. Il est certain aussi que les conflits de personnes, les jalousies locales ont joué : inventeur de Plandorcash, Clément Sallé n'était pour beaucoup « qu'un géomètre, fils de maraîcher ». Les grands noms de la région n'ont pas tous vu d'un bon œil son désir d'organiser la profession à partir des petits pépiniéristes et sa réussite. Un homme intelligent mais un joueur, disait-on volontiers de lui. A Orléans – point d'accrochage de la Sologne et de la Beauce – on n'est pas tendre avec son prochain.

Tous ces obstacles ont existé et existent encore. Mais aucun d'entre eux n'aurait été suffisant pour faire échouer l'affaire, si les responsables de Plandorcash avaient su dès le départ où ils allaient et comment ils y allaient. En France, on a des idées mais on ne sait pas les planter...

ALAIN VERNHOLES.

(1) Les membres de Plandorcash ont apporté au capital de la SICA la coquette somme de 2,8 millions de francs, le FORMA apportant de son côté 1,8 million.

Fausses griffes à l'italienne

De notre correspondant

Rome. – La griffe devenue plus importante que le produit lui-même : c'est à cette alchimie de l'illusoire que sont confrontées aujourd'hui les grandes marques dans leur double aspiration à la diffusion plus poussée et à la revendication légitime d'un nom. La marchandise tend à devenir un alibi à l'acquisition d'un statut social. Comment s'étonner dans ces conditions que le faux soit à la mode et que l'industrie de la contrefaçon prolifère ?

C'est pour tenter d'élaborer une action commune que vient de se constituer, à Rome, un comité composé des grand noms européens de l'habillement, de la sellerie, de l'horlogerie et de la parfumerie. L'Italie est en effet devenue l'un des centres mondiaux de la contrefaçon. Une industrie qui a certes d'autres havres, comme la Corée du Sud, Hongkong ou Taiwan, et représente un chiffre d'affaires estimé à quelque 16 milliards de dollars, mais dont, selon le *Corriere della Sera*, 5 000 milliards de lires (3 milliards de dollars) seraient réalisés dans la péninsule.

Naples et sa région ont certes une longue tradition de la contrefaçon, les deux grands « poumons » de la distribution étant la *casbah* de Forcella et le marché du Borgo San Antonio. Dans les petits ateliers aux alentours, on produit à plein rendement toutes sortes d'imitations, du jean aux briquets et aux sacs. Ainsi l'été dernier la police découvrit quelque soixante mille jeans et des dizaines de milliers de chemisettes portant comme emblème un crocodile qui n'étaient jamais sortis ni les premiers des ateliers du fabricant américain ni les secondes de ceux du fabricant français.

Le phénomène nouveau est que, désormais, la contrefaçon en Italie n'est plus une industrie de l'économie noire, peu ou prou de la pauvreté. C'est le fait d'entreprises ayant pignon sur rue, qui se trouvent surtout dans le nord et le centre du pays. En Toscane, en Vénétie ou dans le Piémont. Dans une petite ville des environs de Côme, pratiquement tous les industriels de la soie sont des contrefacteurs, estime un avocat. D'ailleurs, quelque 10 kilomètres de tissu portant la griffe (fausse) de grandes marques ont été saisis récemment dans cette région. Dans certains cas, semble-t-il, ce sont des ateliers sous-traitants ou associés à des entreprises elles-mêmes sous-traitantes des grandes marques qui produisent parallèlement les contrefaçons. Pour chaque marque, il y aurait au moins une dizaine de « pirates ». Et si, du jour au lendemain, on fermait toutes les entreprises se livrant, de près ou de loin, à la contrefaçon, on estime qu'il y aurait un demi-million de chômeurs en plus, sans compter les intermédiaires et les revendeurs mis en difficulté...

Au demeurant, les fabricants étrangers ne sont pas les seules victimes de l'habileté des artisans italiens. Les grandes marques nationales sont dans le même cas. Tel styliste milanais s'est récemment étonné de ne plus vendre ne serait-ce qu'une ceinture à Naples, alors que des produits portant son nom étaient pourtant en vente un peu partout... Principalement sur les marchés, au quart du prix normal. Quant à un célèbre sellier de Florence, c'est un plein chargement de sacs et d'objets de cuir portant sa marque qui ont été saisis l'année dernière à l'aéroport de Rome, alors qu'ils étaient embarqués dans un avion cargo à destination du Japon.

On estime que, en Italie même, quelque cinq cents marques connues sont victimes des contrefacteurs : en fait, il ne s'agit pas seulement d'articles de luxe, mais aussi de klaxons, de produits pharmaceutiques et même de moteurs, comme en témoigne une récente saisie de la police à Bari.

Le phénomène a pris en Italie une telle ampleur en raison, semble-t-il, de dispositions légales insuffisantes. Aux États-Unis existe depuis 1973 une Association internationale contre la contrefaçon, destinée à combattre les contrefacteurs, qui tente de faire approuver, au niveau mondial, une législation unifiée.

En Italie, les peines ne sont pas très sévères pour qui produit ou vend des objets contrefaits : trois ans de prison ; mais en pratique, disent les avocats, la peine ne dépasse pas quelques mois avec sursis. Quant à l'amende, une journée de travail suffit largement à la payer. Il est vrai que pour certaines commandes un contrefacteur peut gagner près de 1 million de lires par jour.

La peine la plus lourde – un an et sept mois – a été infligée récemment à un Italo-Chinois de Milan. On avait trouvé dans ses ateliers plus de trente mille objets contrefaits (montres, sacs, briquets, valises, cravates), portant tous des noms de grandes marques, et tous faux. En quelques années, il avait pu s'acheter deux Rolls Royce...

L'Italie paraît désormais concernée au premier chef par la lutte contre les « pirates » des grandes marques, car elle se trouve directement touchée dans une de ses industries, le *made in Italy*, qui lui assure une bonne partie de ses rentrées en devises.

PHILIPPE PONS.

Net ralentissement des prix en novembre : + 0,4 %

La hausse des prix de détail en France s'est nettement ralentie en novembre : + 0,4 %, après + 0,8 % en octobre. L'indice calculé par l'INSEE s'est inscrit à 143 contre 142,4 en octobre sur la base 100 en 1980. En un an (novembre 1983 comparé à novembre 1982) la hausse est de 9,8 %. Elle atteint 8,2 % en rythme annuel calculé sur les trois derniers mois.

Les prix des produits alimentaires augmentent de 0,7 % (+ 1 % en octobre), ceux des produits manufacturés de 0,5 % (+ 0,6 % en octobre). Les prix des services augmentent de 0,2 % (+ 0,8 % en octobre).

Depuis le début de l'année, la hausse des prix atteint 8,9 %. Elle devrait donc être d'environ 9,4 % pour l'année 1983.

« *Sur les six derniers mois,* souligne la Rue de Rivoli, *l'évolution des prix a été de 4,1 %, soit l'évolution la meilleure hors blocage, sur une période comparable depuis 1972. Elle correspond à un taux annuel de 8,3 %, qui se compare au taux de 11,4 % observé sur les six mois précédents (de novembre 1982 à mai 1983). Chez nos huit principaux partenaires commerciaux la hausse, exprimée en taux annuel, a été de 6,5 % sur les six derniers mois connus et de 5,3 % sur les six mois précédents.* »

L'INSEE prévoit une hausse des prix de 3,8 % entre décembre 1983 et juin 1984 puis un ralentissement au second semestre. L'Institut estime que la différence d'inflation entre la France et ses principaux partenaires se réduira dès le début de 1984.

AU COURS DU 3e TRIMESTRE 1983

Le taux de salaire horaire des ouvriers a augmenté de 1,9 %

Le ministère des affaires sociales et de la solidarité nationale a publié, le 23 décembre, les résultats de l'enquête trimestrielle sur l'activité et les conditions d'emploi de la main-d'œuvre au 1er octobre 1983. Cette enquête porte sur les établissements de plus de dix salariés. L'indice brut des effectifs salariés a baissé de 1 % au troisième trimestre 1983. En tenant compte « *du biais qui affecte habituellement cet indicateur et après correction des variations saisonnières* », les effectifs salariés ont baissé de 0,30 %. Du 30 septembre 1982 au 30 septembre 1983, l'évolution de l'emploi salarié correspond à une baisse de 1,2 %. La durée hebdomadaire moyenne du travail, au 1er octobre 1983, est demeurée stable à 39,1 heures.

L'indice du taux de salaire horaire des ouvriers a enregistré une hausse au troisième trimestre 1983 de 1,9 %, alors que les résultats provisoires de l'enquête laissaient espérer une hausse de 1,7 % (*le Monde* du 12 novembre). Dans les branches de l'imprimerie, de l'édition, du textile, du caoutchouc, de l'hygiène et de la transformation des matières plastiques, les augmentations ont été égales ou supérieures à 2,4 %. Le ministère a constaté des hausses de salaires plus élevées pour les femmes que pour les hommes.

Le taux de salaire horaire avait augmenté de 3,1 % au premier trimestre, de 2,5 % au deuxième trimestre et de 0,2 % au troisième trimestre 1982 (période de blocage des salaires). Sur un an le taux de salaire horaire a augmenté de 12,3 %. Compte tenu de la baisse de la durée hebdomadaire du travail le salaire mensuel brut des ouvriers a augmenté de 11,2 %.

Noël chômé...

● HASPARREN, un bourg de 5 000 habitants du Pays basque, est sinistré par le chômage. 40 % des emplois industriels de la commune ont été perdus en quelques mois, nous indique notre correspondant. Pour manifester contre cette situation, une opération « ville-morte » a été organisée le 23 décembre et près de 800 personnes de la commune et des cantons avoisinants se sont réunies devant l'hôtel de ville. Ensuite, elles se sont rendues à Bayonne où elles ont défilé dans le plus grand calme, pendant que le maire d'Hasparren, M. Jean Pinatel, était reçu à la sous-préfecture.

● AU THILLOT, un village des Vosges, où près de 500 emplois ont été supprimés au cours des cinq derniers mois, le conseil municipal a décidé d'annuler la traditionnelle cérémonie des vœux. La somme ainsi économisée sera versée au bureau d'aide sociale.

● A GRENOBLE, l'association de chômeurs Chôm'agir, qui regroupe 400 membres, dont deux permanents, vient de lancer une opération intitulée « Noël sur la paille », destinée à prêter de l'argent aux chômeurs. Chôm'agir, qui a déjà reçu des soutiens efficaces, est subventionnée par la municipalité et le conseil général de l'Isère. Le ministre des affaires sociales, M. Pierre Bérégovoy, a accepté de parrainer l'opération. Avec « Noël sur la paille », l'association organise des spectacles de théâtre, de chansons et de musique qui permettent des collectes. L'idée est de créer, ensuite un « *fonds de solidarité-chômeurs* » qui, plutôt que de se consacrer à l'assistance, proposerait des prêts-relais sans intérêts aux chômeurs qui attendent le versement de leurs indemnités. La mise en place de ce fonds, qui nécessite 250 000 F au départ, est prévue, selon ses promoteurs, pour octobre 1984.

... Noël en grève

● A Paris, le réseau du métro et du R.E.R. de la R.A.T.P. sera sérieusement perturbé dans la journée de Noël, puisque les syndicats autonomes, F.O., C.F.D.T., C.F.T.C. et indépendants des agents de conduite et d'exploitation appellent le personnel à un arrêt de travail de vingt-quatre heures pour le dimanche 25 décembre. La C.G.T., pour sa part, indique qu'elle prendra « *localement des décisions* » pour s'associer ou non au mouvement. En menant cette action, les syndicats veulent obtenir que les journées de travail de Noël et du Jour de l'An soient compensées.

Premiers incidents à Talbot-Poissy

Pour la première fois depuis le début du conflit Talbot, des incidents se sont produits à Poissy, dans la journée du 23 décembre. Des ouvriers ont notamment empêché la sortie de véhicules finis et, dans la soirée, la direction estimait, dans un communiqué, que ces « *événements sont en opposition formelle avec les demandes réitérées* [des] *organisations syndicales d'obtenir des assurances sur l'avenir industriel de Talbot à Poissy* ».

Tandis que des « grévistes » occupent toujours l'usine, et que la C.G.T. a demandé à ses militants de « *redoubler de vigilance* » pendant les fêtes, la perspective de négociations s'éloigne. Certes, du côté gouvernemental, on fait savoir que « *tous les efforts sont déployés pour qu'une discussion tripartite ait lieu* » sous l'égide du préfet des Yvelines. Mais la direction de Talbot a répété, vendredi, qu'il n'y avait rien à négocier et que la réunion tripartite à laquelle elle pourrait participer ne servirait à rien. Pour sa part, la C.F.D.T., minoritaire dans l'usine, a annoncé qu'elle assisterait à cette rencontre « *en observateur muet* ».

Le conseil général des Yvelines a décidé, le 23 décembre, de son côté, de constituer une délégation d'élus de toutes tendances afin de discuter avec les dirigeants du groupe P.S.A. et les pouvoirs publics.

Enfin, le syndicat C.S.L. (Confédération des syndicats libres) réclame, dans un communiqué publié le 23 décembre, « *une audience immédiate au premier ministre* ».

Accusant la C.G.T. et la C.F.D.T., la C.S.L. se déclare en outre « *résolue à faire entendre à Matignon la voix du bon sens et de la raison, en présentant des solutions concrètes et positives tant sur le plan humain que sur le plan industriel* ».

Économie

A L'UNANIMITÉ

Le conseil régional du Languedoc-Roussillon se prononce pour l'exploitation du gisement de Ladrecht

De notre correspondant

Nîmes. – Le conseil régional de Languedoc-Roussillon a récemment voté, à l'unanimité, une motion en faveur de l'exploitation du gisement charbonnier de Ladrecht (Gard). Ce vote, surprenant puisque appuyé par les conseillers socialistes majoritaires de même que par ceux de l'opposition, conforte du coup très sensiblement les positions voisines des instances régionales du parti communiste et de la C.G.T. Ceux-ci s'acharnent depuis plusieurs années à garantir la survie du bassin houiller des Cévennes, dont l'exploitation semble pourtant condamnée à terme par la direction des Charbonnages de France en raison d'un coût beaucoup trop élevé.

Cette belle unanimité ne peut cependant dissimuler les revirements de certains élus sur le problème. Si l'attitude des communistes au sein de l'assemblée régionale n'a pas varié – application de la politique définie en octobre 1981 par le gouvernement, – plus ambiguë apparaît celle des socialistes – qui ont récemment soutenu au Parlement un budget bien restrictif en la matière – ou de l'opposition – qui, à l'époque où elle était encore au pouvoir, ne semblait pas favorable au maintien d'une exploitation dans les houillères du bassin des Cévennes.

On comprend cependant la satisfaction de M. Francis Iffernet, responsable des mineurs C.G.T. de Ladrecht, en lutte depuis longtemps, devant une motion qui affirme la volonté du conseil régional de *« voir démarrer l'exploitaiton »* et demande à l'État de *« prendre cette décision sans délai »*.

A Alès, la capitale cévenole, la nouvelle a fait grand bruit. Les élus cégétistes au comité d'entreprise des Houillères sont intervenus en réunion, lundi 19 décembre, pour souligner l'importance de l'événement et demander la constitution rapide d'une commission économique pour étudier et proposer *« un plan permettant de jeter en 1984 les bases sérieuses de la relance dans les meilleures conditions financières qui exige en tout premier lieu d'éviter tout gâchis. »*

OLIVIER CLERC.

PREMIER FABRICANT FRANÇAIS DE REMORQUES

Trailor s'apprête à déposer son bilan

La société Trailor, filiale du groupe américain Pullman, a décidé, vendredi 23 décembre, de *« déposer le bilan dans les meilleurs délais »*, annonce la direction dans un communiqué à l'A.F.P. Trailor, qui emploie 1 800 salariés à Lunéville (Meurthe-et-Moselle), Soissons (Aisne) et dans les Yvelines, devrait, dès la semaine prochaine, se déclarer en cessation de paiement et demander la nomination d'un administrateur judiciaire au tribunal de commerce de Versailles, a précisé le directeur général de l'entreprise. Cette décision était devenue, selon le communiqué, *« inéluctable, notamment par l'impossibilité de trouver une solution au problème de l'activité des conteneurs »*, activité concentrée à Soissons et dont les ventes ont chuté de 50 % en France et de 70 % à 80 % à l'étranger depuis 1982.

Trailor, premier producteur français de remorques et semi-remorques, connaît depuis quelques années des difficultés financières importantes, liées notamment à la chute du marché du transport routier. Son déficit s'est creusé depuis l'an dernier, passant de 4,12 millions de francs en 1981 à 32,3 millions de francs et devrait atteindre pour 1983 quelque 80 millions de francs (pour un chiffre d'affaires d'environ 840 millions de francs). Ces difficultés ont entraîné des remous au sein de la direction – le 7 octobre 1982, le président de Trailor, en désaccord avec la politique de ses actionnaires, a démissionné, – et le rachat, par une offre publique d'achat en janvier 1983 de la quasi-totalité (98,4 %) du capital de la société par le groupe Pullman, qui n'en détenait jusque-là que 68 %. Au début de 1983, la nouvelle direction s'était vu refuser l'autorisation de licencier 310 personnes, et a pu finalement supprimer 200 emplois au cours de l'automne, ce qui a entraîné des mouvements sociaux importants, notamment à Lunéville.

La direction estime que *« malgré les vicissitudes présentes, les activités remorques, semi-remorques et location restent viables (...). En ce sens tout sera mis en œuvre dans les prochains jours pour assurer l'avenir de l'entreprise »*. Par contre, la poursuite de l'activité conteneurs semble problématique, et la survie de l'usine de Soissons ne semble pas assurée.

Faits et chiffres

Energie

● **Volvo va acquérir 24 % du groupe Hamilton Petroleum Corporation (Petcorp).** – Le groupe suédois et l'industriel américain Frederic C. Hamilton se sont mis d'accord sur les modalités de l'achat par Volvo d'un quart environ des actions de Petcorp, dont le montant sera versé en deux temps. Une première partie, fixe, atteindra 64,3 millions de dollars (534 millions de francs environ) et une seconde partie, variable, dépendra des affaires réalisées par Petcorp dans le pétrole et le gaz de septembre 1982 à septembre 1987. Au moment de l'achat, les sociétés américaines et britanniques du groupe Hamilton seront réunies au sein d'une holding, dont Volvo détiendra 30,5 % des actions. – *(A.F.P.)*

● **L'Egypte diminue le prix de son pétrole brut.** – Selon le quotidien britannique *Financial Times*, la Compagnie générale pétrolière égyptienne (E.G.P.C.) aurait réduit, vendredi 23 décembre, d'un demi-dollar le prix de vente de son brut « Suez blend », qui passerait de 28,50 dollars par baril à 28 dollars. L'Egypte, qui n'est pas membre de l'OPEP, avait, depuis deux mois, maintenu ses prix de vente, en dépit des fortes pressions à la baisse exercées sur le marché libre.

Étranger

ÉTATS-UNIS

● **American Motors réduit sa production d'Alliance.** – American Motors, filiale à 46 % de Renault, va réduire sa production d'Alliance, la version américaine de la R 9, et d'Encore, équivalent de la R 11, de 10 %, soit de l'ordre de mille véhicules par jour. Ces réductions, qui vont entraîner la mise à pied de sept cents ouvriers, sont dues, selon un porte-parole de la compagnie, au fait que les stocks sont maintenant reconstitués. Le porte-parole a démenti que cette décision ait été motivée par la crainte d'un ralentissement des ventes aux Etats-Unis. Malgré cette réduction, American Motors prévoit de produire au premier trimestre 1984 cinquante-six mille automobiles, soit une augmentation de 40 % par rapport au premier trimestre de 1983. – *(A.F.P.)*

Social

● **Accord à la Chapelle-Darblay.** – Un accord définitif est intervenu le 23 décembre au Vaudreuil (Eure), entre M. Axel Ruckert, représentant de la société néerlandaise Parenco et le syndicat C.G.T. des Papeteries Chapelle-Darblay de la banlieue rouennaise. Il met un terme à un conflit qui durait depuis trois ans.

« Les discussions qui se sont poursuivies cette semaine entre Parenco et la C.G.T., annoncent les deux partenaires dans un communiqué commun, *ont permis de résorber les points de désaccord qui subsistaient du récent conflit social (salaires, personnel protégé, sanctions...). »*

« Dans l'attente d'un accord global, poursuit le communiqué, *pour la semaine prochaine, des dispositions ont d'ores et déjà été prises afin de favoriser le retour rapide à la normale et le démarrage de la mise en œuvre du nouveau plan industriel pour les deux usines normandes... »*

Revue des valeurs

BOURSE DE PARIS Semaine du 19 au 23 décembre 1983

Un beau cadeau de Noël

POUR leur petit Noël, les habitués du palais Brongniart ont reçu cette semaine l'un des plus beaux cadeaux que puisse espérer un boursier : une nouvelle liquidation gagnante – la onzième depuis le début de l'année – source d'espèces sonnantes et trébuchantes à la fois pour leur clientèle et pour leur propre compte d'exploitation. Sans oublier, bien sûr, les trois jours qui seront mis à profit pour fêter cette aubaine puisque la Bourse de Paris et les places de province ne rouvriront leurs portes que mardi prochain.

Après deux séances relativement calmes en début de semaine, marquées par une hausse globale de 0,5 % des actions françaises et un volume d'affaires voisin de 160 millions de francs sur le marché à « règlement mensuel », le pouls des familiers de la corbeille s'est brusquement accéléré mercredi lorsque la communauté financière a pris connaissance de l'arrivée des courses au tableau lumineux.

En dépit d'un terrain lourd consécutif à quelques averses dues à une poignée de vendeurs pressés de se dégager *pour mieux prendre les paris sur d'autres* montures, la cote progressait ce jour-là de 0,14 %. Un score très honorable pour une séance consacrée aux opérations de liquidation mensuelle, laquelle s'achevait, pour ce mois de décembre, par une progression de 2,40 % des cours en un mois, portant à 60,5 % selon l'indice de la Bourse de Paris (et à 49,7 % si l'on en croit l'indice de la Compagnie des agents de change) le bond exceptionnel effectué par la Bourse de Paris depuis le mois de janvier (1).

Jeudi, premier jour du terme de janvier 1984 (eh oui ! On se dit toujours en avance sur l'actualité en Bourse...), le marché parisien, non content des performances enregistrées jusque-là, s'offrait un véritable feu d'artifice. Les valeurs en vedette étaient légion et le montant quotidien des transactions dépassait les 380 millions de francs alors qu'il avait déjà avoisiné les 310 millions de francs la veille. Les coudes collés au corps, les fondés de pouvoir passaient en courant d'un tableau à l'autre pour revenir se planter, béats d'admiration, devant ce fameux tableau lumineux où venait s'inscrire la hausse finale : 2,86 % en deux heures de cotation, un résultat que l'on n'avait pas vu depuis le 24 août dernier lorsque les valeurs françaises avaient mis 3,2 % à leur actif.

A la veille d'un week-end prolongé, la tension n'avait guère baissé et on progressait encore de 0,47 % en dépit de l'accès de mauvaise humeur constaté à cette occasion sur les pétrolières. Pétroles B.P., pourtant plutôt en vue la veille, effectuait une génuflexion vendredi, entraînant dans un même mouvement la Compagnie française de raffinage et surtout *Elf-Aquitaine* (certificat), en baisse de plus de 4 % au moment où l'affaire des « avions renifleurs » lui faisait une publicité dont le groupe se serait sans doute volontiers passé.

Dans ce contexte politico-financier encore lourd de sous-entendus, le fait que la S.N.E.A. se retire de *la compagnie pétrolière américaine Teleco Oilfields*, dont elle détenait plus de 33 %, est passé quasi inaperçue. Il n'est pas inutile, pourtant, de souligner que ce désinvestissement va faire rentrer quelque 400 millions de francs – au prix fort du dollar – dans les caisses de la rue Nélaton, siège de la compagnie.

L'équivalent (à 100 millions de francs près, une bagatelle) des transferts reprochés à l'ex-direction d'Elf-Erap et qui ont permis à l'ancien président *Giscard d'Estaing de sortir de sa poche-revolver* le fameux rapport « confidentiel » qu'il avait emporté – sans doute par simple étourderie –, en quittant l'Elysée, pour tirer à bout portant – et en faisant mouche, s'accordaient à dire les boursiers – sur *« un secrétaire d'Etat »*, qui avait oublié, une fois de plus, de tourner sept fois la langue dans sa bouche avant de se livrer à une nouvelle joute oratoire.

S'il a plutôt amusé la corbeille, cet épisode n'a guère freiné l'ardeur de la clientèle étrangère, anglo-saxonne en majorité, revenue en force sur le marché parisien pour acheter, qui du Pernod après l'annonce de son acompte sur dividende, tel autre du *Perrier qui continue à faire* un malheur aux Etats-Unis tout en écoulant à un rythme supérieur aux prévisions ses petites bouteilles vertes au Japon quand ce n'est pas de l'Essilor International fortement ancré, lui aussi, sur les marchés à l'exportation. Presses de la Cité, Roussel-Uclaf (après l'annonce de résultats très encourageants pour les neuf premiers mois de l'exercice 1983) et Michelin qui continue à mettre la tête hors de l'eau ont également été très prisées cette semaine.

Par contre, Chantier France-Dunkerque (l'une des plus fortes baisses du mois boursier de décembre : – 24 %) n'a guère convaincu en dépit du redressement observé vendredi, de même qu'Amrep. Cette dernière a discrètement mis le nez à la fenêtre vendredi, mais les boursiers continuent à tirer les rideaux sur cette valeur (elle a perdu 27 % en quatre semaines). Il est très probable que les dirigeants d'Amrep vont être invités – si ce n'est déjà fait, comme nous le pensons – à venir prendre le thé à la tour Mirabeau. Les responsables de la commission des opérations de Bourse ne peuvent que s'interroger – comme l'ensemble de la communauté financière d'ailleurs, – sur les événements survenus entre la mi-novembre, date de publication de la note relative à une émission d'obligations convertibles (laquelle contenait, il est vrai, quelques détails sur la dégradation de la situation) et le communiqué du 14 décembre dernier au contenu peu réjouissant, aussi bien sur les perspectives de résultats consolidés que sur la passation de l'acompte sur dividende.

SERGE MARTI.

(1) Pour l'heure, Paris continue à caracoler en tête des bourses mondiales avec une hausse moyenne de 55 % depuis le début de l'année, devant Amsterdam (+ 50 %), Dusseldorf (+ 36 %), Bruxelles (+ 34 %), Milan (+ 26 %), Zurich (+ 23 %), Tokyo (+ 22 %) et New-York (+ 20 %).

Un nouveau patron pour les agents de change

Par 59 voix contre 39 à son principal « challenger », M. Alain Ferri, et deux bulletins nuls, M. Xavier Dupont a été élu lundi 19 décembre syndic de la Compagnie des agents de change pour l'année 1984 avec effet du premier janvier prochain. Au premier tour, les résultats de cette consultation (confidentiels, bien sûr...) entreprise auprès de ses pairs (100 agents de change depuis le récent décès de Gilbert Thorp), lui attribuaient 48 voix contre 38 à M. Ferri, un ou deux autres candidats se partageant les suffrages restants. M. Dupont succède ainsi à M. Yves Flornoy, dont il était le premier adjoint depuis un an.

Un syndic sortant de l'ordinaire

C'est un syndic des agents de change sortant de l'ordinaire qui vient de quitter sa charge officielle après avoir vu son mandat renouvelé pendant huit années consécutives. Se départant de la réserve dont faisaient preuve habituellement ses prédécesseurs, M. Yves Flornoy avait, dès le départ, décidé d'être un « syndic de combat ». Deux mois à peine après sa première élection, il devait faire face, en février 1976, à une grève de commis, annuelle et rituelle mais qui, aujourd'hui, se fait plus rare. D'emblée, il avait vivement réagi, notamment en instaurant *« un service minimum »* pour permettre aux agents de change de coter entre eux toutes les valeurs françaises du marché à terme de l'époque. Cette procédure fut utilisée à plusieurs reprises les années suivantes, parfois dans des conditions acrobatiques, comme en 1979, pour éviter la suspension des cotations, phénomène unique dans le monde et propre à la Bourse de Paris.

M. Flornoy s'était parallèlement attaqué à la réforme de la Bourse, *« qui fonctionnait comme au siècle dernier »*. En novembre 1976, il avait déjà mis en route l'étude du marché unique, terme et comptant, qui prit tout de même sept ans avant d'aboutir à un résultat concret à l'automne dernier. A défaut d'avoir pu établir la « cotation continue » (et non pas limitée aux deux heures de séance quotidienne), réforme difficile et de longue haleine, il a pu *tenir sur les fonts baptismaux* le second marché, ce vivier de sociétés régionales nouvellement introduites où la corbeille viendra puiser pour renouveler ou enrichir son sang.

Homme public, enfin, M. Flornoy *a fait* passer de nombreux articles dans la presse, outre de fréquentes interventions à la radio et apparitions à la télévision sur tous les sujets intéressant l'épargne et la Bourse. A temps et, parfois, à contretemps ; nul n'est parfait... M. Flornoy a eu l'estime de ses pairs, que son réformisme actif a pourtant effarouché à maintes reprises, certains d'entre eux lui ayant d'ailleurs voué une solide inimitié en dénonçant son *« activisme »* et son *« autoritarisme »* ; nul n'est prophète en son pays.

A cinquante-quatre ans, M. Yves Flornoy s'en va en beauté, au terme de la plus belle année que la Bourse de Paris ait connue depuis la dernière guerre mondiale. Elu membre de la chambre de commerce et d'industrie de Paris l'an dernier (où il siège à la commission des finances), il y prépare une seconde carrière d'édile.

Succédant à cette forte personnalité, M. Xavier Dupont dispose de deux atouts : un professionnalisme acquis à la « coulisse », où il a fait ses premières classes avant d'être nommé agent de change en 1967, et l'expérience du dialogue allié à la fermeté depuis plus de dix ans qu'il est l'un des interlocuteurs privilégiés des représentants du personnel au sein de la chambre syndicale des agents de change. Agé de cinquante ans, diplômé de l'Institut d'études politiques et d'études supérieures en sciences économiques, associé à M. Francis Denant au sein d'une charge qui emploie une soixantaine de personnes, il est président du groupe « banque et bourse » des anciens élèves de Sciences-Po. Bien conscient qu'il devra plus ou moins délaisser sa charge pendant quelque temps *« pour aller faire du service public »*, M. Dupont, que certains dépeignent comme un homme ayant *« un sens aigu du politique »*, devrait former un tandem efficace avec M. Ferri, *« un esprit fin et plus technicien »*, selon les mêmes, qui, à quarante-six ans, a été élu brillamment premier adjoint.

F. R. et S. M.

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en francs)

	19 déc.	20 déc.	21 déc.	22 déc.	23 déc.
Terme	286 542 191	384 661 716	458 367 852	503 740 288	261 833 575
Comptant					
R. et obl. ..	1 268 366 666	853 766 832	1 126 863 332	1 041 334 863	968 556 054
Actions ..	58 750 966	54 251 016	56 684 088	62 495 254	52 029 582
Total	1 613 659 823	1 292 679 564	1 641 915 272	1 607 570 405	1 282 419 211

INDICES QUOTIDIENS (INSEE base 100, 31 décembre 1982)

	19 déc.	20 déc.	21 déc.	22 déc.	23 déc.
Franç. ..	154,9	154,4	155	159,4	–
Étrang. .	145,3	144,3	144	147,9	–

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE (base 100, 31 décembre 1982)

	19 déc.	20 déc.	21 déc.	22 déc.	23 déc.
Tendance .	159,5	159,9	160,5	165,1	165,8

(base 100, 31 décembre 1982)

	19 déc.	20 déc.	21 déc.	22 déc.	23 déc.
Indice gén.	149,1	149,2	149,7	152,9	153,8

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 16 déc.	Cours 23 déc.
Or fin (kilo en barre) ...	103 800	102 600
– (kilo en lingot) ...	103 400	102 800
Pièce française (20 fr.) .	664	663
Pièce française (10 fr.) .	480	430
Pièce suisse (20 fr.) ...	647	632
Pièce latine (20 fr.)	622	614
● Pièce tunisienne (20 fr.)	605	588
Souverain	786	782
Souverain Elizabeth II ..	800	780
● Demi-souverain	420	421
Pièce de 20 dollars	3 950	3 900
– 10 dollars	1 900	1 802
● – 5 dollars	1 060	1 050
– 50 pesos	4 150	4 045
● – 20 marks	756	758
– 10 florins	637	636
● – 5 roubles	415	425

BOURSES ÉTRANGÈRES

NEW-YORK

Mitigé

Tout en restant bien orienté, le marché new-yorkais est apparu partagé sur l'interprétation qu'il convenait de donner à la tendance observée à la fois sur les taux d'intérêt et sur l'inflation. Sur le premier point, le sentiment a prévalu jusqu'en milieu de semaine que la remontée constatée sur les taux d'intérêt, en raison de la vigueur de la reprise économique, pourrait susciter quelques inquiétudes mais celles-ci se sont estompées par la suite. Quant à la hausse des prix, la faible augmentation constatée en novembre (0,3 %) a rassuré ceux qui s'inquiétaient des effets d'une éventuelle surchauffe de l'économie.

L'indice Dow-Jones des valeurs industrielles s'est établi vendredi à 1 250,50 contre 1 242,17 la semaine précédente, l'activité du marché ayant porté sur 436,6 millions d'actions contre 427,4 millions précédemment.

	Cours 16 déc.	Cours 23 déc.
Alcoa	42 5/8	43 3/4
A.T.T.	63 7/8	61 1/4
Boeing	45 5/8	45 1/8
Chase Man. Bank ..	44 7/8	44 3/4
Du Pont de Nem ...	51 1/2	51 1/4
Eastman Kodak	74 1/8	75 1/2
Exxon	37 5/8	37 1/8
Ford	40 3/4	43 5/8
General Electric	55 5/8	58 1/8
General Foods	52 3/8	51
General Motors ...	73 7/8	74 1/4
Goodyear	29 3/8	29 1/4
I.B.M.	120 5/8	123 3/4
I.T.T.	42 5/8	44 1/2
Mobil Oil	28 1/8	28 3/4
Pfizer	35 3/8	35 1/4
Schlumberger	46 5/8	47 7/8
Texaco	35 1/2	35 1/4
U.A.L. Inc.	36 1/8	36 1/4
Union Carbide	36 1/8	62 1/2
U.S. Steel	28 1/2	29 1/4
Westinghouse	53 1/4	55 5/8
Xerox Corp	51 3/4	49 1/8

LONDRES

En hausse

Les valeurs industrielles ont évolué de record en record tout au long de la semaine, entraînant les fonds d'Etat qui se sont mis en vedette vendredi après l'annonce, la veille, du redressement de la balance des paiements et des informations selon lesquelles le prix du pétrole en provenance de la mer du Nord pourrait se stabiliser à 30 dollars le baril. L'annonce de la prochaine installation de la troisième compagnie d'investissement américaine, Prudential-Bache au London Stock Exchange a fait bon effet sur la communauté boursière. Les indices « F.T. » ont tous progressé : 775 contre 759,3 pour les industrielles, 582,4 contre 558 pour les mines d'or et 83,15 contre 82,34 pour les fonds d'Etat.

	Cours 16 déc.	Cours 23 déc.
Beecham	320	318
Bowater	240	265
Brit. Petroleum ...	394	395
Courtaulds	125	126
De Beers (*)	7,20	7 37
Dunlop	39	40
Free State Geduld .	34 3/4	37 3/4
Glaxo	715	720
Gt. Univ. Stores ...	618	623
Imp. Chemical	646	656
Shell	558	556
Unilever	880	890
Vickers	120	132
War Loan	35 1/2	36 1/8

(*) *En dollars.*

TOKYO

Forte reprise

Une forte reprise des actions a été constatée au Kabuto-Cho après la baisse initiale due au mauvais score, inattendu pour la plupart des observateurs politiques, du parti libéral-démocrate, actuellement au pouvoir, lors des élections générales de dimanche dernier. Lundi, les valeurs-vedettes, notamment automobiles, ont conduit la baisse mais dès le lendemain, les boursiers nippons avaient repris leurs esprits et le marché repartait de l'avant. Jusqu'à la fin de la semaine, les investisseurs se sont reportés sur des valeurs de second rang. L'indice Nikkei Dow-Jones s'est établi finalement à 9 704,85 (plus 132,9 yens) après *avoir gagné 116,74 points la semaine* précédente. L'indice général a progressé de 8,96 points, à 715,68, niveau égalé jusqu'à présent.

	Cours 16 déc.	Cours 23 déc.
Akaï	565	615
Bridgestone	600	625
Canon	1 580	1 530
Fuji Bank	500	500
Honda Motors	1 120	1 080
Matsushita Electric	1 930	1 880
Mitsubishi Heavy ..	253	271
Sony Corp	3 430	3 620
Toyota Motors	1 480	1 460

FRANCFORT

Forte avance

Les cours ont continué à progresser fortement dans le sillage des valeurs industrielles et l'indice de la Commerzbank qui avait atteint, jeudi, son plus haut niveau historique, à 1 034, a conclu à 1 031,70 contre 1 007,90 le vendredi précédent.

	Cours 16 déc.	Cours 23 déc.
A.E.G.	76	81,90
B.A.S.F.	166,10	170
Bayer	166,50	170,30
Commerzbank	167,50	170
Deutschebank	315,50	333,50
Hoechst	174,70	179,50
Karstadt	275	282,50
Mannesmann	131	138,20
Siemens	374	381,80
Volkswagen	202,60	215,30

Crédits - Changes - Grands marchés

L'euromarché

Volume record d'émissions en 1983

Le marché international des capitaux en Europe, qui a enregistré une activité primaire record cette année, a pratiquement égalé son homologue américain. L'équivalent de 44,2 milliards de dollars d'euro-obligations nouvelles a été libéré en 1983, contre 43,6 milliards en 1982, selon des statistiques drainées ensemble par le Crédit lyonnais et la Kredietbank luxembourgeoise. Au cours des douze derniers mois, le volume d'émissions lancées à New-York par les sociétés américaines et étrangères a été de 50 milliards de dollars. Mais, les statistiques des deux banques européennes étant restrictives dans la mesure où elles sont basées sur la définition la plus orthodoxe d'une opération euro - obligataire, le total émis internationalement s'approche de celui qui a vu le jour aux États-Unis, si l'on inclut les europlacement privés, et le dépasse même très largement, si l'on ajoute les emprunts étrangers libellés en francs suisses.

Cinq facteurs ont caractérisé l'activité euro-obligataire en 1983 : l'augmentation en volume des euro-émissions à taux d'intérêt variable, l'accroissement des euro-emprunts convertibles en actions, la reconnaissance de l'ECU comme devise internationale, la prépondérance des emprunteurs européens et la vague des *swaps*.

Les opérations euro-obligataires à taux d'intérêt fixe ont, avec 26,5 milliards de dollars, représenté un peu moins de 60 % du montant globalement euro-émis cette année, alors que ce pourcentage avait été de près de 67,5 % en 1982.

Par contre, le volume d'euro-emprunts à taux d'intérêt variable s'est accru de plus de 6 % cette année, pour arriver à représenter 29,10 % de l'ensemble. C'est surtout pendant la seconde partie de 1983 que l'activité à taux variable s'est fortement développée pour en arriver à prendre le pas sur celle à taux fixe au cours des trois derniers mois.

L'incertitude sur l'évolution des taux d'intérêt à court terme et le niveau élevé des liquidités bancaires sur les places principales, sont à la base d'un phénomène qui ne s'était jamais manifesté auparavant, et qui a pris l'euromarché par surprise. En revanche, l'envolée spectaculaire des principales places boursières du monde explique l'augmentation parallèle des euro-émissions convertibles en actions, soit directement, soit par le truchement des *warrants*. Le montant levé cette année au travers de cet instrument a plus que doublé, pour atteindre 10,60 % du volume total.

L'année qui va bientôt s'achever aura été aussi celle de l'ECU. La devise de la C.E.E. est arrivée à s'imposer sur le plan international en attirant l'intérêt d'emprunteurs et d'investisseurs plus diversifiés que par le passé. Si le dollar est resté cette année la principale devise de support des émissions euro-obligataires, avec 60 % du volume émis, l'ECU est arrivé pour la première fois en troisième position, avec près de 4 %, derrière le deutschemark, dont l'importance, avec un peu moins de 9,50 %, est demeurée la même qu'en 1982. La montée de l'unité monétaire composite qu'est l'ECU au firmament euro-obligataire reflète l'incertitude tant sur les marchés des changes que sur les taux d'intérêt, sinistres éléments contre lesquels la devise de la C.E.E. offre une protection non négligeable.

La primauté du dollar comme monnaie d'emprunt n'est toutefois pas près de disparaître. En tant que valeur-refuge, il continuera d'attirer les investisseurs internationaux. En même temps, le déficit croissant de la balance des paiements des Etats-Unis apporte chaque année plus de 40 milliards de dollars aux tenants de l'euromarché.

Les débiteurs européens, qui en 1982 n'avaient réuni que 36 % du montant lancé au cours de l'année, en ont levé 55 % en 1983. Simultanément, la part des emprunteurs américains s'est énormément amenuisée, pour tomber d'une année sur l'autre de 32 % à 14 %. La prééminence européenne s'explique par le recours ininterrompu au marché international des capitaux de certains pays, dont tout particulièrement la France, la Suède et la Belgique, désireux d'équilibrer leur balance des paiements ou de rééchelonner leur dette extérieure. La chute de la participation américaine a deux raisons principales :

● Les euro-émissions dotées d'un coupon « zéro » qui avaient fleuri en 1982 pour représenter près de 5 % de tous les euro-emprunts, et qui avaient l'apanage des débiteurs américains, ont pratiquement disparu cette année pour ne plus représenter que 0,35 % de l'ensemble des marchés euro-obligataires ;

● Les sociétés d'outre-Atlantique ont soit recouru massivement à leurs marchés boursiers pour renforcer leur bilan, soit emprunté sur leur propre marché des capitaux. Ce dernier leur a offert deux avantages : des ressources à beaucoup plus long terme que ce qui est disponible sur l'euro-obligataire, et des fonds à meilleur marché, parce que levés avec un intérêt variable basé sur les taux des bons du Trésor américain.

Enfin ce sont les eurobanques qui, par type de débiteurs, ont le plus sollicité le marché des euro-obligations en 1983. Elles ont ainsi emprunté près de 12 milliards de dollars ; le développement fantastique des *swaps* a facilité cette activité emprunteuse. Elle contraste singulièrement avec celle des sociétés industrielles et commerciales du monde entier, qui a été inférieure d'un tiers à celle des banques commerciales internationales. La pratique des *swaps* devrait toutefois régresser en 1984, le nombre de contrepraties qui permet l'échange *swap* d'euro-obligations à taux fixe contre du papier à taux d'intérêt variable ou réciproquement n'est en effet pas sans limites.

Une épée de Damoclès

Une épée de Damoclès est cependant suspendue au-dessus de la tête du marché international des capitaux. Sa prospérité et son apparente pérennité pourraient éventuellement être remises en cause si la retenue à la source sur les intérêts des émissions libellées en dollars aux non-résidents est abolie aux Etats-Unis, ainsi qu'un projet de loi l'envisage.

Celui-ci a de fortes chances d'être adopté, sinon en 1984 au plus tard en 1985. Tout d'abord l'abolition de cette taxe supprimerait la nécessité actuelle pour les sociétés américaines d'emprunter sur le marché international des capitaux par le truchement des filiales domiciliées dans les paradis fiscaux caraïbéiens. Ensuite les euro-emprunteurs, tout comme les euro-investisseurs, n'auraient plus de raisons de se détourner du marché américain des capitaux. Par-dessus tout, l'abolition de la retenue à la source américaine aurait pour effet d'internationaliser entièrement le marché des capitaux libellés dans la devise des Etats-Unis, en supprimant la distinction actuelle entre eurodollars et dollars.

Cette dernière conséquence serait vraisemblablement la plus importante. En effet le volume d'euro-obligations en circulation des grandes sociétés américaines est si grand que le désir des investisseurs internationaux de diversifier leurs portefeuilles en acquérant des émissions domestiques américaines devrait être relativement limité.

Du côté des emprunteurs étrangers, la difficulté de franchir l'obstacle formidable que représentent les règlements de la Securities Exchange Commission (SEC), qui, à New-York, a la haute main sur toutes les émissions obligataires est suffisamment dissuasive pour décourager la majorité des débiteurs non américains de lancer des emprunts aux Etats-Unis.

CHRISTOPHER HUGUES.

Les devises et l'or

Léger flottement sur le dollar : 8,43

Après avoir frôlé, en cours de semaine, ses hauts cours de la semaine dernière, approchant même à 8,4725 F, le record de 8,48 F établi la semaine dernière à Paris, le dollar accusait un léger flottement à la veille du week-end, revenant à 8,4350 F et à 2,7580 DM à Francfort. Il est vrai que le volume d'affaires est allé se rétrécissant à l'approche des fêtes de Noël et du Nouvel An, que les renouvellements de crédits à six mois en eurodollars (Roll-Over) ont été effectués en grande majorité et que les bilans de banque sont aux trois quarts « habillés », si ce n'est en totalité.

Curieusement, le sentiment, l'idée vague que le dollar pourrait baisser en 1984, commence à se faire jour. Sans doute, nul ne se hasarderait à nier que le « billet vert » puisse pousser une pointe supplémentaire : sur les marchés des changes, certains le voient à 9 F en mars sur la place de Paris, en raison de la pénurie de monnaie américaine qui commence à se faire sentir. Mais nombreux sont ceux qui entrevoient une baisse assez sensible vers juin-juillet (il suffit, d'ailleurs, que beaucoup y pensent pour avancer un tel phénomène dans le temps : en matière de change, la psychologie, mère de l'anticipation, est reine).

Dans ses pronostics pour 1984, l'O.C.D.E. évoque la possibilité d'une *« correction assez brutale des parités du dollar »*, avec des *« variations très brusques »*. A l'origine d'un tel phénomène, on trouverait le creusement rapide du déficit de la balance des paiements courants américains, qui doublerait en 1984 pour atteindre près de 90 milliards de dollars, une évolution de nature à inquiéter les porteurs de dollars. De son côté, M. Fritz Leutwiller, président de la Banque nationale suisse et de la Banque de règlements internationaux, déclarait à l'agence A.P. Dow Jones : *« Il est clair que le dollar va rester vigoureux pendant les quelques mois à venir, mais cela ne durera que tant que le marché anticipera des taux d'intérêt élevés. »* Le renversement de ces anticipations, pour une cause ou pour une autre, pourrait, selon M. Leutwiller, provoquer une *« chute très brutale »* du dollar. En tout cas, il se déclare convaincu que le deutschemark se raffermira en 1984, non seulement en raison du retour au calme sur la scène politique en R.F.A., mais aussi parce que la Bundesbank, toujours selon lui, va mener une politique de crédit plus restrictive.

En attendant, les taux de l'eurodollar à six mois ont fléchi de plus de 1/4 %, revenant à 10 3/8 %, et ceci malgré le bond de 5,5 milliards de dollars effectué par la masse monétaire. Mais ce bond était prévu, ni plus, ni moins, et n'a pas influencé le marché des changes, qui, en revanche, a été sensible aux nouvelles concernant l'économie américaine : ralentissement de la hausse des prix et des rythmes d'expansion (voir encore en rubrique marché monétaire et obligataire). La diminution de 2 milliards pour la période hebdomadaire se terminant au 14 décembre (voir la même rubrique) aura été plus forte que généralement prévue, mais n'a été connue que vendredi soir (voir la même rubrique).

Outre le dollar omniprésent, la monnaie de la semaine aura été le yen japonais. Il fut d'abord assez affecté par le semi-échec de M. Nakasone aux élections législatives, le dollar passant brutalement de 234,50 yens à plus de 237 yens. Mais le ralliement d'une poignée de députés indépendants permettait au premier ministre japonais, de conserver la majorité au Parlement nippon, remettait tout en ordre, et le yen, plus fort que jamais, remontait vigoureusement en fin de semaine (233,60 yens pour un dollar). A Paris, il a battu, à nouveau, son record historique, à près de 3,62 centimes. Rappelons qu'au début de l'année, il valait 2,87 centimes.

La livre sterling s'est raffermie, les rumeurs de baisse de prix sur le pétrole brut de mer du Nord s'étant calmées.

Quant au franc français, il a légèrement glissé vis-à-vis du deutschemark, qui est nettement remonté dans la grille du Système monétaire européen. A Paris, la monnaie allemande frôlait les 3,06 F à la veille du week-end. Dès que le deutschemark va mieux, le franc s'en ressent. A cet égard, le premier semestre de 1984 pourrait être assez agité si le dollar plongeait brutalement. Affaire à suivre.

FRANÇOIS RENARD.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 16 AU 23 DÉCEMBRE

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D. mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
New-York ...	1,4320	-	11,8553	45,5373	36,2581	1,7768	32,2580	0,0597
	1,4165	-	11,7994	45,1264	36,0036	1,7683	32,1027	0,0594
Paris	12,0789	8,4350	-	384,10	305,83	14,9875	272,09	5,0418
	12,0048	8,4750	-	382,45	305,13	14,9867	272,07	5,0401
Zurich	3,1446	2,1960	26,0348	-	79,6229	3,9019	70,8387	1,3126
	3,1390	2,2160	26,1475	-	79,7839	3,9186	71,1396	1,3178
Francfort ...	3,9494	2,7580	32,6979	125,59	-	4,9004	88,9677	1,6485
	3,9343	2,7775	32,7728	125,33	-	4,9116	89,1653	1,6518
Bruxelles ...	80,5929	56,2800	6,6722	25,6284	20,4060	-	18,1548	3,3640
	80,1031	56,5500	6,6726	25,5190	20,3600	-	18,1541	3,3631
Amsterdam ..	4,4392	3,1000	36,7525	141,16	112,40	5,5081	-	1,8529
	4,4124	3,1150	36,7552	140,57	112,15	5,5084	-	1,8525
Milan	2395,72	1673,00	198,34	761,83	606,59	29,7263	539,67	-
	2381,84	1681,50	198,41	758,80	605,40	29,7347	539,81	-
Tokyo	334,51	233,60	27,6946	106,37	84,6990	4,1506	75,3548	0,1396
	333,80	235,65	27,8053	106,34	84,8424	4,1671	75,6581	0,1401

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 23 décembre, 3,6108 F contre 3,5964 F le vendredi 16 décembre.

*Système monétaire européen

Les matières premières

Hausse du cacao, baisse de l'étain

Les craintes relatives à une remontée des taux d'intérêt aux Etats-Unis tendent à se dissiper. Mais les marchés commerciaux ont été plus sensibles au ralentissement traditionnel de l'activité en cette période de l'année, ce qui n'a toutefois pas empêché, en fonction de facteurs spécifiques, certains métaux et quelques denrées d'enregistrer d'amples fluctuations.

MÉTAUX. – *Pour la première fois depuis plusieurs semaines, les cours de l'étain ont décroché sur le marché de Londres. Le directeur du stock régulateur du Conseil international de l'étain n'est pas intervenu sur le marché pour ses achats de soutien. Sur le marché de Pénang, les cours se sont maintenus au-dessus de 29,15 dollars malais, seuil à partir duquel les achats deviennent obligatoires.*

Une amélioration s'est produite sur les cours du cuivre au Metal Exchange de Londres.

Nouvelle avance des cours du zinc à Londres, qui ont retrouvé leur niveau élevé depuis 1974. Pour la sixième fois depuis le mois de mai, la plupart des producteurs viennent de relever le prix de leur métal pour le porter à 980 dollars la tonne (+ 30 dollars).

L'aluminium, stimulé par une majoration appliquée par un important producteur sur le prix de son métal, a pratiquement rejoint son haut niveau de septembre dernier à Londres.

Les cours du nickel ont peu varié. Malgré la hausse des prix intervenue depuis le commencement de l'année, les niveaux restent encore en dessous du seuil de rentabilité. Grâce aux capacités de production réduites, les stocks mondiaux tendent à revenir vers un niveau plus normal, eu égard aux besoins des utilisateurs. Les perspectives semblent plus favorables pour l'année prochaine, à condition toutefois que la reprise ne tourne pas court dans certains pays pour la sidérurgie et les biens d'équipement.

DENRÉES. – *Nouvelle flambée des prix du cacao, qui ont dépassé leurs niveaux les plus élevés depuis janvier 1979. Il est prévu, pour la saison 1983-1984, un déficit mondial de production évalué par l'Organisation internationale du cacao à 180 000 tonnes, supérieur à celui qui est cité pour 1982-1983. Ce chiffre paraît élevé aux négociants. La récolte du Ghana serait inférieure aux prévisions. Quant à celle de Côte-d'Ivoire, elle ne serait plus estimée qu'à 350 000 tonnes, soit 50 000 tonnes de moins que la précédente évaluation. Autres facteurs de hausse, des retards se seraient produits dans les expéditions de fèves, et plusieurs pays africains, exception faite du Ghana, auraient déjà placé la plus grande partie de leurs récoltes.*

Baisse persistante des cours du sucre sur les différents marchés. Il faut s'attendre à des achats moins importants sur le marché mondial de la part de l'U.R.S.S. et de l'Egypte.

CÉRÉALES. – *Sensible progression des cours des céréales et du soja sur le marché aux grains de Chicago, malgré la perspective pour le blé d'une récolte mondiale importante.*

LES COURS DU 23 décembre 1983

(Les cours entre parenthèses sont ceux de la semaine précédente)

MÉTAUX. – **Londres** (en sterling par tonne) : cuivre (Higher grade), comptant, 980 (966) ; à trois mois, 1 005 (991,50) ; étain comptant, 8 380 (8 680) ; à trois mois, 8 545 (8 843) ; plomb, 280 (272,75) ; zinc, 604 (598) ; aluminium, 1 095 (1 078) ; nickel, 3 242 (3 280) ; argent (en pence par once troy), 617,85 (603). – **New-York** (en cents par livre) : cuivre (premier terme), 63,75 (61,95) ; argent (en dollars par once), 9 (8,85) ; platine (en dollars par once), 388,30 (386) ; ferraille, cours moyen (en dollars par tonne), inch. (86,10) ; mercure (par bouteille de 76 lbs), 320-340 (325-340). – **Penang** : étain (en ringgit par kilo), 29,17 (29,20).

TEXTILES. – **New-York** (en cents par livre) : coton, mars, 77,95 (79,43) ; mai, 79,15 (79,80). – **Londres** (en nouveau pence par kilo), laine (peignée à sec), janv. (402) ; jute (en livres par tonne), Pakistan, White grade C, inchangé (440). – **Roubaix** (en francs par kilo), laine, 47,10 (46,90).

CAOUTCHOUC. – **Londres** (en nouveaux pence par kilo) : R.S.S. (comptant), 840-842 (845-850). – **Penang** (en cents des Détroits par kilo) : 261,50-262,50 (264,50-265).

DENRÉES. – **New-York** (en cents par lb ; sauf pour le cacao, en dollars par tonne) : cacao, mars, 2 623 (2 503) ; mai, 2 585 (2 484) ; sucre, mars, 8,28 (8,68) ; mai, 8,70 (8,99) ; café, mars, 142,10 (147,69) ; mai, 138,20 (142,03). – **Londres** (en livres par tonne) : sucre, mars, 146,50 (154) ; mai, 163,70 (160,40) ; café, janv., 2 040 (2 025) ; mars, 1 955 (1 929) ; cacao, mars, 1 961 (1 855) ; mai, 1 941 (1 873). – **Paris** (en francs par quintal) : cacao, mars, 2 365 (2 270) ; mai, 2 360 (2 275) ; café, janv., 2 400 (2 530) ; mars, 2 370 (2 427) ; sucre (en francs par tonne), mars, 1 885 (1 955) ; mai, 1 960 (2 025) : tourteaux de soja. – **Chicago** (en dollars par tonne), janv., 222,60 (210,70) ; mars, 223,50 (212,70). – **Londres** (en livres par tonne), fév. 185,30 (179,70) ; avril, 188,70 (183,40).

CÉRÉALES. – **Chicago** (en cents par boisseau) : blé, mars, 360 3/4 (354 1/2) ; mai, 357 1/2 (352 1/2) ; maïs, mars, 343 (329) ; mai, 343 1/2 (332).

INDICES. – Moody's, 1 056,20 (1 053,60) ; Reuter, 1 970,90 (1 965,70).

Marché monétaire et obligataire

Redoux sur l'Atlantique

Décidément, la météorologie est bien capricieuse dans le ciel financier ces temps-ci. La semaine dernière, le temps se couvrait au-dessus de l'Atlantique, sous l'effet d'une dépression en provenance des Etats-Unis, où le pessimisme régnait : craintes de surchauffe, sombres prédictions des « gourous » de service (MM. Kaufman et Wojnilower). Étaient annoncés pour 1984 : resserrement du crédit, hausse des taux, regain d'inflation, de quoi assombrir les fêtes de fin d'année et amonceler des nuages noirs sur l'horizon 1984. Cette semaine, changement à vue avec apparition d'un coin de ciel bleu.

C'est que trois « bonnes » nouvelles étaient tombées ensemble sur les téléscripteurs. La première en début de semaine était la baisse des prix de gros aux Etats-Unis en novembre (– 0,2 %). La seconde, un peu plus tard, était l'annonce d'un ralentissement de la hausse des prix de détail (+ 0,3 % en novembre après + 0,4 % en octobre et + 0,5 % en septembre), ce qui conduit à une moyenne de + 3,1 % pour les onze premiers mois de l'année. La troisième, le même jour, était encore plus prometteuse, le rythme de l'expansion se modérait au quatrième trimestre 1983, ressortant à 4,5 % en taux annuel contre 7,6 % au troisième trimestre et 9,6 % au deuxième.

Divine surprise ! Les experts, et parmi eux M. Donald Regan, secrétaire au Trésor, avaient prévu 6 % et l'on avait 4,5 %. Comme pour couronner le tout, la FED (système de réserve fédéral) annonçait, vendredi en fin d'après-midi, une diminution de la masse monétaire M1 (billets en circulation et comptes de chèques) de 2 milliards de dollars pendant la période hebdomadaire se terminant au 14 décembre.

Une telle modération du rythme de l'expansion est de nature à écarter les risques de surchauffe et donc d'un durcissement de la politique monétaire de la Réserve fédérale. *« Tout se met en place pour parvenir à une croissance solide sans inflation »*, déclarait, tout réjoui, le même Donald Regan, heureux de s'être trompé. Sans doute, certains experts estiment-ils que ces chiffres sont trop beaux et ne sont pas en ligne avec les données qui filtrent chaque mois sur les augmentations de production, de stocks et de ventes au détail.

Mais les marchés financiers les ont bien accueillis, les taux d'intérêt ont un peu baissé, le dollar a légèrement fléchi, tandis que Wall Street montait solidement. C'est le redoux après le coup de froid. A Paris, le loyer de l'argent au jour le jour est retombé au-dessous de 12 % comme prévu, après la fin de la période de constitution des réserves, marquée par une certaine tension : les banques avaient pris du retard dans la constitution de leurs réserves.

Nouvelle baisse des taux pour les obligations

Cette semaine enfin, la Banque de France a rendu publiques les nouvelles normes de progression du crédit en 1984. Elles sont sévères, non point tant pour les clients, entreprises en particulier, dont les besoins de crédit se contractent actuellement sous l'effet de la crise, que pour les banques. Avec une croissance globale des concours ramenée de 11 % en 1983 à 8,7 % (en théorie) pour 1984, et une diminution des concours ordinaires (– 3 % en moyenne) elles vont devoir surveiller de très près leur marge d'exploitation. Que sera-ce lorsque le taux de base bancaire ramené de 12,75 % à 12,25 % en janvier 1983 et inchangé depuis lors, s'orientera de nouveau à la baisse, comme cela est probable dans les prochains mois ?

L'année se termine bien sur le marché obligataire, où le record des émissions aura été battu avec près de 200 milliards de francs (197 milliards de francs). Elle se termine encore mieux, dans la mesure où les taux ont repris leur baisse lente, avec l'emprunt de 2 milliards de francs de la C.A.E.C.L., lancé à 14 % contre 14,10 % pour la dernière émission similaire, celle de la S.N.C.F. Ledit emprunt s'est placé lentement au départ, mieux par la suite. On a noté, toutefois, une certaine réticence des grandes banques à « lâcher le papier ». C'est très probablement qu'elles escomptent une nouvelle baisse des taux au début de 1984, ce qui valoriserait celui qui est encore en cours de placement.

Après une Compagnie nationale du Rhône de 500 millions de francs à paraître au BALO du 2 janvier 1984, on subodore, pour le BALO du 9 janvier, un « gros » emprunt de 3 ou 4 milliards de francs, pour le compte du Crédit foncier ou du Crédit national à un taux qui pourrait glisser au-dessous de 14 % et s'établir à 13,90 %. A signaler, également, que sur le marché secondaire, le rendement des emprunts du secteur public est passé de 14,01 % à 13,98 % selon les indices Paribas. Encore un glissement. Relevons, enfin, qu'en 1984, au titre des emprunts déjà émis seront versés 158 milliards de francs, dont 45 en remboursement et 113 en coupons. De quoi alimenter les souscriptions futures...

F. R.

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE SÉISME DE GUINÉE : PLUS DE DEUX CENTS MORTS

Plus de deux cents morts, plus de trois cents blessés, seize villages détruits, plusieurs centaines de sans-abri : le séisme de magnitude 6,3, qui a frappé l'ouest de la Guinée le 22 décembre à 4 h 11 (heure locale), a été beaucoup plus meurtrier et destructeur qu'on l'avait cru. La région de Gaoual, localité située à trois cents kilomètres au nord de Conakry, a été la plus touchée, mais celles de Labé, Mamou, Kindia, entre la capitale guinéenne et Gaoual, ont aussi souffert.

Le président guinéen, M. Sekou Touré, a lancé, le 23 décembre, un appel à l'aide internationale. – *(A.F.P., U.P.I.)*

[L'épicentre 11,9° nord et 13,5° ouest, déterminé par le centre sismologique euro-méditerranéen de Strasbourg est situé tout prêt de Goual, dans le Fouta Djallon, massif ancien où les tremblements de terre sont rarissimes. Les répertoires, en tout cas, ne comportent aucune trace de violent séisme ayant affecté ce massif. En outre, l'Afrique occidentale n'est pas proche d'une frontière de plaques. Rappelons que ces frontières de plaques (cette mosaïque constituant la croûte terrestre dont les morceaux jouent sans cesse les uns par rapport aux autres) sont les zones où sont concentrés la plupart des séismes. Mais, de temps à autre, il se produit des séismes inexpliqués au milieu d'une plaque : c'est ce qui s'est passé le 22 décembre en Guinée.]

CINQ SPÉLÉOLOGUES BLOQUÉS DANS UNE GROTTE DE DORDOGNE

Cinq spéléologues confirmés de Périgueux sont bloqués, depuis le jeudi 22 décembre au soir, par les eaux montantes dans une grotte de Rouffignac (Dordogne).

Une cinquantaine de secouristes, ce samedi matin 24 décembre, restaient encore optimistes. Mais, la topographie des lieux étant mal connue, les recherches pourraient, estimait-on, être assez longues.

● *La corrida d'Issy-les-Moulineaux.* – Philippe Legrand a remporté, vendredi 23 décembre, la corrida d'Issy-les-Moulineaux devant le Britannique Davis Clarke et Jacky Boxberger.

● *Orange Bowl.* – Thierry Champion et Jean-Philippe Fleurian ont été éliminés, vendredi 23 décembre, à Miami (Floride), en quarts de finale de l'Orage Bowl, par les Espagnols José Bardou (7-6, 3-6, 6-2) et Emilio Sanchez (6-2, 6-1).

● *Six nouveaux Airbus commandés par Lufthansa.* – En échange d'un engagement par le consortium Airbus Industrie d'un rachat de cinq avions Airbus A-300 d'un modèle ancien, la compagnie ouest-allemande Lufthansa a accepté de commander au même consortium européen sept Airbus A-310 qui lui seront livrés avant 1986.

La session parlementaire : gérer en attendant mieux

S'il n'y avait eu le projet de loi sur la presse, cette session parlementaire, qui s'est achevée le 22 décembre, aurait été une session bien calme, bien tranquille. La gauche n'en est plus aux grands emballements réformateurs du début du septennat. Aujourd'hui, il lui faut gérer l'État. Et la gestion, cela ne passe pas seulement par la bonne *marche de la lourde* machine administrative ou la surveillance des indices économiques, cela impose aussi le vote de textes législatifs qui, s'ils ne bouleversent pas *la vie de* l'administration et s'ils laissent indifférente l'opinion publique, n'en sont pas moins indispensables à la continuité gouvernementale. Cette impression de *« session gestionnaire »* fut d'autant plus forte que l'automne est traditionnellement et constitutionnellement consacrée, pour l'essentiel, par le Parlement, à l'étude, la discussion et le vote du budget pour l'année à venir. Or si la loi de finances est l'acte politique majeur d'un gouvernement, c'est d'abord parce qu'elle traduit en chiffres la façon dont il entend gérer l'État.

La volonté réformatrice n'a pas pour autant disparu dans la majorité ; mais même en ce domaine, il est des textes qui apparaissent tellement comme la traduction dans la loi d'une évolution des mentalités ou la réponse à un besoin que nul ne conteste (possibilité d'acheter son appartement H.L.M., lutte contre l'alcoolisme au volant, réforme de la formation professionnelle continue...) que l'opposition se doit de *montrer* sa volonté de participation constructrice. Tout cela a conduit finalement le Sénat et l'Assemblée nationale – dont pourtant les majorités politiques sont diamétralement opposées – à voter dans les mêmes termes les deux tiers des projets de loi définitivement adoptés au cours de cette session (voir ci-contre).

La tentation des sénateurs

Le gouvernement n'a pas enfermé *dans un placard tous ses projets* de grandes réformes ; mais la place obligatoirement prise par les discussions budgétaires ne lui a permis – en dehors de la presse bien entendu – que d'obtenir l'achèvement ou la continuation des grands projets commencés lors de précédentes sessions : enseignement supérieur, fonction publique, réforme hospitalière, traduction chiffrée des orientations données par la première loi sur le IXe Plan votée au printemps. Pour tous ces textes, le R.P.R. et l'U.D.F. ont retrouvé leur position de refus total, avec des thèmes qui reviennent régulièrement : la crainte de tout ce qui pourrait accroître le pouvoir des syndicats qui, par définition, sont *« politisés »* ; la préférence des désignations par nomination plutôt que par élections. Ce sont bien là des oppositions de principe sur lesquelles aucun des deux camps ne peut transiger.

Le Sénat y était d'autant moins enclin que le renouvellement du tiers de ses membres, *le 25* septembre dernier, s'est effectué sur des critères plus politiques que jamais. Non seulement les candidats « action locale » ont connu des insuccès peu coutumiers, non seulement chacun des grands électeurs a été fermement invité à se ranger d'un côté ou de l'autre, mais encore, au sein même de l'opposition, la compétition a été vive entre le R.P.R. et l'U.D.F., *voire au sein de* celle-ci. La conséquence a été une rivalité manifeste entre les différents groupes de la majorité sénatoriale et même un durcissement de celle-ci devant l'ensemble de la politique gouvernementale.

Les plus déterminés de ses membres, certes, ne l'ont pas encore emporté sur ceux qui veulent rester fidèles à la tradition conciliatrice de leur assemblée. Ainsi ceux qui voulaient montrer leur volonté de tenter d'améliorer le projet de budget gouvernemental *ont-ils encore imposé* leur point de vue à ceux qui souhaitaient le rejeter purement et simplement. Mais la tentation du « maximalisme » a été plus forte que jamais.

A l'Assemblée nationale, l'affaire est entendue : les plus déterminés des opposants se font pratiquement seuls entendre. L'U.D.F. a depuis longtemps laissé la bride sur le cou à ses jeunes loups qui se font les dents en mordant à tout propos. Les « barons » du septennat précédent se font le plus souvent discrets, et ceux qui préféreraient une opposition plus calme, plus mesurée, constatant que le climat actuel ne convient guère à leur tempérament, se confina dans un rôle de témoins passifs. Si au R.P.R. les rapports entre générations sont différents – ce sont encore les « anciens » qui dirigent la bataille – le résultat est équivalent. Les jeunes élus qui ne se reconnaissent guère dans la manière d'agir des « caciques » des mouvements gaullistes et qui ne se veulent pas les hommes liges, en toutes circonstances, du président de leur mouvement n'ont guère voix au chapitre, et laissent la scène parlementaire aux autres.

La liberté de la majorité

La majorité, elle, a accru au cours de cette session sa liberté de pensée et d'action vis-à-vis du gouvernement. Les communistes ont ainsi accentué leur « participation-critique ». S'ils ont volontairement émoussé au Parlement leur contestation de la politique étrangère menée par le Président de la République, ils ont, dès le 11 octobre, manifesté clairement – et déjà par la voix de M. Georges Marchais – leur désaccord avec la politique industrielle menée par M. Laurent Fabius. Cette position *leur fut d'autant plus facile* que leurs remarques sur certains choix financiers rencontrèrent un écho certain dans les rangs socialistes. Tant et si bien que le gouvernement dut accepter de composer avec sa majorité sur des points aussi sensibles que la surtaxte sur les revenus moyens proposée par M. Jacques Delors ou le 1 % de la Sécurité sociale voulu par M. Pierre Bérégovoy. *Ces sont ainsi trois des* éventuels prétendants à l'Hôtel Matignon qui se sont vu contrer tour à tour par une partie de la majorité.

Les députés socialistes, s'ils ont finalement accepté la rigueur décidée par le gouvernement, ne l'ont *pas fait de gaieté de cœur.* Il y eut bien des grincements de dents, y compris lors de la discussion du IXe Plan. Pour tous les projets importants, les ministres ont dû discuter, négocier avec leur majorité qui, moins que jamais, n'a voulu être un rassemblement de godillots. Et souvent elle réussit à imposer ses positions.

C'est qu'à tort ou à raison nombreux sont ceux qui étaient persuadés avoir affaire à une équipe ministérielle usée et qui serait plus ou moins rapidement profondément modifiée. Le jeu personnel de M. Pierre Joxe et de ses amis a certainement accentué cette impression. *Mais ce jeu ne fut pas* – loin s'en faut – le seul responsable des petits accrocs entre le gouvernement et sa majorité.

Les élus de gauche, de toute façon, sont plus à l'aise dans la discussion des grandes réformes que *dans la traduction parlementaire* de la gestion quotidienne. Aussi, ils attendent avec impatience la venue des projets annoncés et qui n'ont pu être débattus, au cours de cette session. D'autant qu'ils savent qu'ayant accompli plus de la moitié de leur mandat législatif, il leur faut se dépêcher pour accroître le bilan réformateur dont ils veulent pouvoir se prévaloir en 1986.

THIERRY BRÉHIER
et ANNE CHAUSSEBOURG

81 JOURS DE SESSION
47 LOIS
2 MOTIONS DE CENSURE
3 DÉCLARATIONS DU GOUVERNEMENT A L'ASSEMBLÉE

Quatre-vingts jours de session ordinaire ; une journée de session extraordinaire. Près de quatre cent-soixante heures de séances à l'Assemblée nationale, trois cent cinquante et une heures au Sénat, ont permis au Parlement d'adopté quarante-sept textes de lois (mais les députés ont consacré cent quatre-vingt-deux heures *et trente* minutes à la discussion de la loi de finances pour 1984 et du collectif budgétaire pour 1983).

Ces quarante-sept *lois* sont toutes d'origine gouvernementale ; seize d'entre elles ne concernent que l'approbation de conventions ou d'accords *internationaux* et ont donc été adoptées sans difficulté par les deux Chambres. Quinze autres ont aussi été votées « conformes » par l'Assemblée nationale et le Sénat sans qu'il soit nécessaire de réunir une commission mixte paritaire. Le gouvernement a *demandé dix-sept fois* que des délégations de députés et de sénateurs se rencontrent pour tenter d'aboutir à un texte commun ; ce fut le cas sept fois, *mais l'accord* alors intervenu sur la démocratisation du secteur public ne fut pas approuvé par la majorité de *l'Assemblée nationale,* et ce *projet* n'a pû être définitivement adopté au cours de cette session. Ainsi, finalement, les députés n'ont eu cette *fois* à imposer leur volonté aux sénateurs que pour dix projets de loi. A noter aussi que, au cours de cette session, le gouvernement n'a eu recours ni au vote bloqué ni à l'engagement de sa responsabilité.

Par deux fois, l'opposition a tenté de le censurer : en début de session sur sa politique générale, à la fin sur la loi sur la presse. Le gouvernement a organisé trois débats à l'Assemblée nationale : le 6 octobre sur sa politique étrangère, le 11 sur la politique industrielle, et le 26 sur le Liban. Sa déclaration sur ce dernier sujet a été lue le même jour au Sénat, qui a aussi débattu le 7 novembre de la politique étrangère.

Fibres de carbone

PECHINEY ET HERCULES ABANDONNENT UN PROJET DE PRODUCTION EN COMMUN

Le groupe français Pechiney et la firme américaine Hercules, associés pour la production de fibres de carbone, viennent d'abandonner ce projet. Les deux sociétés avaient créé, en 1981, une filiale commune, la société européenne des fibres et composites, et avaient décidé, en 1982, la construction d'une usine à Pont-de-Claix, près de Grenoble (Isère), pour un investissement initial de 90 millions de francs. Ce sont les travaux de cette usine que Pechiney et Hercules viennent d'arrêter, parce que *« la poursuite de ce projet n'était pas justifiée sur le plan économique ».*

Le marché européen des fibres de carbone progresse, en fait, deux fois moins vite que prévu (20 % par an au lieu de 40 %), en raison de la crise de l'aéronautique, du ralentissement des programmes militaires et d'une pénétration moins forte que prévu de ce matériau dans l'industrie. En outre, la production d'Elf-Aquitaine, associé au japonais Toray, dans les Pyrénées-Atlantiques, devrait suffir à couvrir la demande du marché français.

Hercules se retire du projet. Pechiney conserve les terrains de l'usine et annonce que tout le personnel recevra une affectation nouvelle.

M. CHANDERNAGOR QUITTE LA PRÉSIDENCE DU CONSEIL GÉNÉRAL DE LA CREUSE

M. André Chandernagor a abandonné, vendredi 23 décembre, la présidence du conseil général de la Creuse, qu'il détenait depuis dix ans. M. Chandernagor reste conseiller général. Il sera remplacé à la présidence par M. Michel Moreigne, sénateur socialiste.

On indiquait, dès jeudi, dans l'entourage du nouveau premier président de la Cour des comptes, que M. Chandernagor ne pouvait être à la fois le premier magistrat de la Cour des comptes et l'ordonnateur des dépenses d'un département, dépenses soumises au contrôle de la chambre régionale des comptes en première instance et, en appel, au contrôle de la Cour des comptes elle-même.

[Né le 6 mai 1934, à Roches (Creuse), médecin, M. Moreigne est maire-adjoint de Bellegarde-en-Marche depuis 1965, conseiller général depuis 1967 et vice-président du conseil général depuis 1970. Il est également président de la commission des affaires sociales et culturelles du conseil régional du Limousin depuis 1977 et sénateur (P.S.) depuis 1973.]

Le numéro du « Monde » daté 24 décembre 1983 a été tiré à 456 413 exemplaires

A B C D . F G H

Attentat contre le restaurant parisien le Grand Véfour

Douze blessés dont deux grièvement

Un *attentat criminel par explosif* a été commis, dans la soirée du vendredi 23 décembre, contre le restaurant parisien le Grand Véfour, 12, rue du Beaujolais (1er). Douze personnes ont été blessées dont deux grièvement. Cette action n'avait pas encore été revendiquée samedi 24 décembre en fin de matinée.

C'est vers 22 h 45 que s'est produite cette explosion, alors qu'une quinzaine de personnes dînaient dans l'établissement dont le fond de commerce est la propriété du cuisinier Raymond Oliver. Les premières constatations ont permis d'établir que l'engin explosif avait été placé devant la façade du restaurant qui donne sur les jardins du Palais-Royal, devant un soupirail d'aération. Il était constitué par une charge comportant des pièces de ferraille et des boulons dont on a retrouvé la présence sur les lieux dans un rayon de cinquante mètres. La déflagration, accompagnée d'un nuage de fumée noire, a été violente. Elle a fait éclater *les vitres et les* montants de la devanture, dont les débris se trouvèrent projetés à l'intérieur de la grande salle du rez-de-chaussée. On a relevé, à l'endroit même où les auteurs de l'attentat avaient placé leur bombe, un trou dans le trottoir d'une quarantaine de centimètres de diamètre.

Les douze personnes blessées, sont des clients qui achevaient de dîner ainsi que le sommelier, un maître d'hôtel et la préposée au vestiaire. Parmi elles, une femme de nationalité française Mme Françoise Chrétien-Rudestzki, trente-cinq ans, a eu les jambes déchiquetées et a dû être amputée et un autre convive a été gravement brûlé. Les autres victimes sont *atteintes plus* légèrement. Cinq sont des Américains et deux des Japonais.

Le préfet de police, M. Guy Fougier, ainsi qu'un substitut du parquet de Paris se sont aussitôt rendus sur les lieux, où, après l'évacuation des blessés par les pompiers et les services du SAMU vers divers hôpitaux, les policiers de la brigade criminelle chargée de l'enquête et les techniciens du laboratoire central de la préfecture de police ont procédé aux premières recherches.

M. Joseph Francheschi, secrétaire d'Etat à la sécurité publique, venu lui aussi sur place, a fait part, *« au nom du gouvernement »* de sa *« profonde sympathie aux victimes ».*

La direction du restaurant, ni aucun des membres de son personnel, n'avait été l'objet de menaces.

Le Grand Véfour, restaurant de renommée internationale, occupe depuis 1970, entre la rue de Beaujolais et la galerie de Beaujolais, des bâtiments situés dans l'aile nord des jardins du Palais-Royal. *Sa salle du* rez-de-chaussée, son entrée et le décor de certains salons avaient été classés monument historique en 1979.

FIN DES SQUATTS DANS LA CAPITALE

La grande lessive

La petite rue des Dunes, au *pied des Buttes-Chaumont,* était réveillée, le 23 décembre, au son d'une fanfare. Un dernier carré d'une centaine de squatters, nullement découragés par les quatre séries d'expulsions du 25 novembre, investissaient les magnifiques bâtiments d'une usine de 4 000 mètres carrés désaffectée depuis quatre ans. *« Jésus est né dans un squatt »,* proclamait, en cette veille de Noël, une banderole installée par « les occupants rénovateurs », qui, une fois encore, faisaient renaître l'idée que les quelque quarante associations qui leur font confiance pouvaient vivre dans ce lieu rétro.

La brutale intervention des forces de l'ordre et la mise en garde à vue de vingt-cinq des occupants malgré la présence de M. Serge Depaquis, secrétaire national du P.S.U., et des représentants de la Confédération *générale du logement* (C.G.L.), (nos dernières éditions du 24 décembre), mettent fin à l'espoir de tout compromis sur la question des squatts à Paris. Des C.R.S. sont désormais les derniers occupants temporaires, ce samedi encore, d'un lieu dont d'autres avaient rêvé de faire *« un grand centre foisonnant et polyvalent ».*

« Les occupants rénovateurs », séduits par les « alternatives » allemandes ont tenté, depuis *novembre* 1981, de réaliser des projets individuels à travers une vie de quartier, dans l'Est parisien, qu'ils voulaient conviviale et *créatrice. Ils se démar*quaient des squatts sauvages et excluaient toute forme de toxicomanie et de délinquance. La négociation leur semblait possible avec le pouvoir de gauche, et des associations qui peuplaient certains squatts recevaient des subventions de l'Etat.

Le groupe Urban Sax, qui avait élu domicile dans un squatt, avec ses quarante saxophonistes, n'animait-il pas, l'année dernière, la soirée du *Sommet de Versailles, et cette année* encore le Noël de l'Elysée ? Les rapports Bensimon et Schwartz ne vantaient-ils pas cette vie associative que sur le terrain « Les occupants rénovateurs » tentaient de réaliser ? Une liste « Ecologie-Alternative » avec une quinzaine d'entre eux, n'a-t-elle pas obtenu 4,80 % des voix, en mars 1983, dans le dix-neuvième arrondissement et démontré ainsi sa représentativité dans le quartier ?

Mais le *23 décembre, à Paris,* une double volonté s'est opposée aux entreprises de cette nature : la Ville de Paris, propriétaire de l'usine, a porté plainte ; la préfecture de police et au-delà le gouvernement ont rendu possible *l'intervention policière. « La gauche ne veut pas se mouiller et tremble devant Chirac,* déclare M. Pierre-Yves Mouminous, un des responsables des « Occupants rénovateurs ». *Les socialistes tentent de concurrencer la droite sur le terrain de la sécurité, et nous en faisons les frais ».* M. Jean-Pierre Michel, député socialiste de la Haute-Saône, *qui interrogeait le gouvernement* le 9 décembre dernier, n'obtenait qu'une réponse dilatoire de Mme Bouchardeau, secrétaire d'Etat à l'environnement et à la qualité de la vie. Comme si la gauche à Paris avait peur de la gauche.

NICOLAS BEAU.

